

Un nouveau calendrier pour les pensions de retraite P.4

Le Quotidien Edition Nationale d'Information D'ORAN

TEBBOUNE DANS UN ENTRETIEN À UN JOURNAL FRANÇAIS

Mémoire, apaisement et «transition»

Lire l'article de Z. Mehdaoui page 3



**UN AUDIT
PROFOND ORDONNÉ**

Sonatrach passe au peigne fin

Lire l'article de R. N. page 2



**Notre supplément
AUTOUR
DU MONDE**
Avec la
collaboration de
PROJECT
SYNDICATE
P. 12 à 14

Une colère contre
la pandémie

 PAR BARRY
EICHENGREEN

Professeur d'économie à l'Université
de Californie à Berkeley

 Le grand nettoyage de la dette
PAR DARON
ACEMOGLU

Professeur d'économie au MIT

 Intelligence artificielle,
intérêt général et niveau local
PAR STEFAAN
G. VERHULST¹
ET MONA
SLOANE²

1- Cofondateur du GovLab
de la Tandon School of Engineering
de l'Université de New York (NYU)
2- Professeur adjointe
à la Tandon School of Engineering
de l'Université de New York

**Tebboune reçoit
un appel
téléphonique
de Poutine** P.2

**BISKRA
Confinement
partiel dans neuf
communes** P.24

Un audit profond ordonné Sonatrach passe au peigne fin

R. N.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche 12 juillet, la réunion périodique du Conseil des ministres, tenue par visioconférence. Le communiqué de la présidence de la République attribue à la réunion «un caractère exceptionnel» au cours de laquelle «devaient être annoncées des mesures de grande importance pour la relance économique du pays».

«A l'ouverture de la séance, le président de la République a donné des instructions pour la mise en place d'une commission présidée par le Premier ministre et regroupant les partenaires sociaux et les opérateurs économiques», annonce le communiqué, précisant que cette structure «aura pour objectif d'évaluer les incidences causées par la pandémie du coronavirus sur l'économie nationale» et sera appelée à faire un rapport qui sera présenté lors de la «prochaine réunion du Conseil des ministres».

Plusieurs ministres ont présenté des communications sur la situation et le développement de leurs secteurs respectifs, comme l'Energie, l'Industrie et les Mines.

Concernant le secteur de l'Energie, le président de la République a relevé «la stagnation dans laquelle se trouve ce secteur depuis des décennies, empêtré dans les schémas de production classiques et perdant de vue les énormes potentialités que recèle le pays». Il a, par la suite, donné des «instructions précises» pour la «relance des activités de prospection des réserves non exploitées», ainsi qu'en matière de «récupération des réserves existantes» pour arriver au «taux de récupération au-delà de 40%». Le président de la République a également ordonné «l'arrêt de toute importation de carburant et de produits de raffinerie» au premier trimestre 2021.

D'autres décisions ont été prises concernant ce secteur, dont la «poursuite des processus de raccordement locaux, notamment celles des exploitations agricoles» ; le «transfert de la réalisation de la ville de Hassi Messaoud au ministère de l'Habitat» ; la «remise de l'Institut algérien des pétroles (IAP) sous l'autorité du ministère de l'Enseignement supérieur».

Autre importante décision du président de la République, la réalisation d'un «audit profond» concernant Sonatrach, afin d'évaluer son patrimoine, de réduire le «nombre de ses représentations à l'étranger», la «diminution des postes de responsabilité qui ne sont pas liés au rendement ou à la rentabilité de l'entreprise» et le «passage», en matière de gestion, à la «comptabilité analytique».

Concernant «la feuille de route pour la relance et le développement du secteur de l'Industrie», le chef de l'Etat a instruit le ministre du secteur de «libérer les cahiers des charges avant le 22 juillet prochain qui concernent la construction automobile, la production d'électroménagers, la production de pièces détachées, l'importation de véhicules neufs et l'importation d'usines usagées».

Il a été également décidé de «libérer les entreprises du secteur de l'électroménager qui présentent un taux d'intégration de 70%» et donner «la

priorité aux secteurs de la transformation» et «aux start-up» qui devraient bénéficier du «système déclaratif pour leur création».

Pour le secteur des Mines, le président de la République «a insisté particulièrement sur la mise en exploitation, dans les plus brefs délais, de la mine de fer de Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf, du gisement de zinc et plomb d'Oued Amizour (W. Béjaïa), la relance du projet de fabrication de produits phosphatés à El Aouinet (W. Tébessa)». Il a également demandé «d'établir immédiatement la carte géologique de tous les gisements exploitables en terres rares, en tungstène, en phosphates, en barite et autres matériaux».

Dans le volet Industrie pharmaceutique, Abdelmadjid Tebboune a donné instruction pour placer «toutes les unités de production pharmaceutique et parapharmaceutique sous la tutelle du ministère de l'Industrie pharmaceutique», enregistrant «avec satisfaction l'annonce faite par le ministre d'arriver à l'horizon 2021 à économiser près d'un milliard de dollars d'importation de produits pharmaceutiques».

ACCÉLÉRER LA RÉFORME DU SECTEUR FINANCIER

Concernant le secteur des Finances, le président de la République a donné des instructions pour «accélérer l'ensemble du processus de réforme du secteur» dont celui des banques, «d'accorder une attention toute particulière à la numérisation et à la modernisation des secteurs des impôts, du cadastre et des douanes», de «poursuivre le processus de mise en place de la finance islamique pour dynamiser la collecte de l'épargne», et de «réduire le niveau des importations notamment les services et le transport maritime de marchandises».

Il a également ordonné de «récupérer dans les réserves d'or du pays, les fonds gelés depuis des décennies au niveau des douanes et des saisies au niveau des ports et des aéroports». Toutes ces mesures permettront, d'ici la fin de l'année en cours, d'économiser «près de vingt milliards de dollars», ajoute le communiqué de la Présidence.

Le président de la République a noté avec satisfaction l'annonce faite par le ministre des Finances que le pays pouvait injecter immédiatement pour l'investissement et la relance économique l'équivalent de mille milliards de dinars auxquels s'ajoutent dix milliards de dollars disponibles qui viendront s'ajouter aux économies susceptibles d'être faites sur les dépenses inhérentes aux services et autre études. Cela viendra en appui aux mesures visant l'élimination de la surexposition et la récupération de l'argent disponible dans le marché informel».

Le président de la République a également instruit le ministre des Affaires étrangères, en accord avec le ministre de l'Industrie, de proscrire auprès des partenaires européens pour l'acquisition d'unités de production usagées à l'étranger qui doivent impérativement remplir les conditions de fonctionnement avec les intrants locaux, dont l'âge ne dépasserait pas les 5 ans et qui soient directement opérationnelles».

Tebboune reçoit un appel téléphonique de Poutine



Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu lundi un appel téléphonique de son homologue russe, Vladimir Poutine, lors duquel ils ont échangé les informations sur les efforts consentis par leurs pays respectifs en matière de lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus et passé en revue les relations bilatérales privilégiées et convenu d'oeuvrer à leur élargissement et approfondissement dans tous les domaines», lit-on dans le communiqué.

A cette occasion, «le Président russe a renouvelé son invitation à effectuer une visite en Russie au Président Tebboune qui l'a acceptée en le remerciant, tout en convenant d'en fixer la date ultérieurement», ajoute la même source. «Au plan international, les deux parties ont évoqué le rôle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), dont la présidence tournante est assurée actuellement par l'Algérie». A ce propos, le Président de la Répu-

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Le temps de la normalisation

L'évolution des positions est énorme entre la 'non-reconnaissance' de l'Etat d'Israël, naguère prônée presque à l'unanimité par les pays arabes, notamment dans les années soixante-soixante-dix, et le point où l'on est arrivé aujourd'hui, qui discute désormais de la normalisation des relations des pays arabes avec Israël. Par quel miracle ? De par sa persévérance dans la stratégie de «diviser pour régner», Israël a investi dans les différends qui opposent les pays arabes, ainsi que les haines qui consument les liens entre musulmans chiites et sunnites, et a su tisser des rapports secrets avec quelques pays arabes, dont les gouvernements continuaient à nier tout lien avec l'Etat hébreu par crainte de réactions hostiles de leurs peuples, mais plus maintenant.

On ne s'en cache pas trop des liaisons avec Israël. Et ceux qui continuent encore de tenir au secret leur relation avec Israël deviennent plus malléables encore, subissant le chantage de la révélation publique de ces liens. Peut-être bien que les révélations ces derniers jours du ministre israélien des Renseignements sur une chaîne de télévision, au sujet du souhait de l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et d'autres pays arabes de coopérer avec Israël à cause de ses capacités scientifiques et technologiques, s'inscrivent dans le cadre d'une pression médiatique sur ces pays pour les confiner au silence face au plan d'annexion d'une partie de la Cisjordanie. En vérité, ce rapprochement est scellé par l'ennemi

commun, en l'occurrence l'Iran, que les uns et les autres souhaitent détruire, ne pas lui permettre d'acquérir l'arme nucléaire, surtout.

Le ministre des Renseignements l'a avoué en soulignant que la question charnière au Moyen-Orient n'est plus liée aujourd'hui à la cause palestinienne mais à la menace iranienne. Que vise cette sortie de ce responsable israélien ? L'intimidation, certainement, de ces Etats arabes qui souhaitent coopérer avec Israël pour les pousser à afficher un profil bas devant ce plan annoncé par Benjamin Netanyahu pour annexer des pans de la Cisjordanie. Un plan qui a été dénoncé par l'ONU et de nombreux pays européens, mais qui n'a pas fait réagir d'une manière musclée tous les pays frères et amis de la Palestine. Après quelques gesticulations et mises en garde contre l'application de ce plan, laissant entendre que cela donnerait un frein à la normalisation des relations entre les pays arabes du Golfe et Israël, la voix des pays arabes reste inaudible sur ce chapitre.

Le ministre des Renseignements israélien dira, d'ailleurs, que les relations avec le monde arabe «ne dépendaient pas de la paix avec les Palestiniens», prévoyant encore que «le rapprochement avec le monde arabe se renforcera» en dépit de l'évolution du conflit israélo-palestinien. Dit-il vrai ? Possible, pour une partie seulement du monde arabe. Une autre partie ainsi que certains pays hors monde arabe ne lâcheront jamais la cause palestinienne. Mais en ce temps de crise sanitaires, le vent souffle en faveur des plans israéliens.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20

Imp. : Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E. Quarqla: S.I.A.

Diffusion : Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52 - Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél.: 021.64.96.39 - Fax: 021.61.71.57
Pub Tél.: 021.64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Tebboune, dans un entretien à un journal français Mémoire, apaisement et «transition»

Z. Mehdaoui

Dans un entretien accordé au journal français, 'L'Opinion', le président de la République Abdelmadjid Tebboune, a déclaré, en rappelant l'histoire du colonialisme, dans notre pays, à travers les siècles que «l'Algérie ne se laissera plus caporaliser».

«L'Algérie ne se laissera plus caporaliser par quiconque», a-t-il déclaré en soulignant que l'histoire algérienne ne peut être jugée par mimétisme par rapport à ce qui s'est fait ailleurs, notamment quand la Libye a demandé des excuses à l'Italie qui a ensuite payé une dette coloniale.

«Les Algériens tiennent beaucoup plus à la reconnaissance de l'Etat français de ses actes qu'à une compensation matérielle. La seule compensation envisageable est celle des essais nucléaires. Les séquelles sont encore vives pour certaines populations, notamment atteintes de malformations. Et certains sites n'ont toujours pas été traités», a ajouté le chef de l'Etat qui pense que sur la question mémoire les choses avancent sur le bon chemin, avec notamment la nomination, côté français de l'historien Benjamin Stora. «Il est sincère et connaît l'Algérie et son Histoire, de la période d'occupation jusqu'à aujourd'hui. Nous allons nommer son homologue algérien dans les 72 heures. Ces deux personnalités travailleront, directement, sous notre tutelle respective. Nous souhaitons qu'ils accomplissent leur travail dans la vérité, la sérénité et l'apaisement pour régler ces problèmes qui envoient nos relations politiques, le climat des affaires et la bonne entente», a indiqué Tebboune, au journal français.

Sur le plan interne le chef de l'Etat a reconnu que l'Algérie a énormément souffert à cause de la maladie de l'ancien Président Bouteflika. «L'Algérie a souffert de la maladie de l'ex-président et surtout du gaspillage des gangs qui l'entouraient. Elle doit retrouver sa place et son influence naturelle. Nous restons un leader tiers-mondiste, un des pays majeurs du mouvement des Non-Alignés. Nous souhaitons accentuer notre africannerie et renforcer nos actions diplomatiques en Méditerranée, au sud du Sahara et dans le monde arabe», a déclaré le Président Tebboune. Sur le plan politique, le chef de l'Etat dira que la Constitution devrait, aussi, consacrer la mise en place d'un système semi-présidentiel.

«Dans l'esprit de nos compatriotes, chaque président algérien depuis Ahmed Benbelila a imposé une nouvelle loi fondamentale pour augmenter le nombre de mandats ou répondre à des situations conjoncturelles. Mon ambition est d'aboutir à une Constitution consensuelle et pérenne qui encadre les pouvoirs du chef de l'Etat et ne permette plus de tripatiser les textes afin

de s'éterniser au pouvoir ou de servir les desseins, des uns et des autres», rappelant au passage que le 22 février 2019, 13 millions d'Algériens sont descendus dans la rue pour exiger le changement.

«La pose de cette première pierre est la Constitution qui mettra fin aux dérives passées, en atténuant le rôle du président et en renforçant le contrôle du Parlement sur l'Exécutif», note le président qui s'engage à renforcer les libertés publiques.

A ce sujet, Tebboune a annoncé que les mesures d'apaisement, notamment la libération des militants du 'Hirak', vont se poursuivre. «Ces gestes vont se poursuivre et visent à l'apaisement. L'opposition et la société civile sont indispensables. La raison elle-même peut déraisonner si elle n'a pas ses barrières. Mais l'opposition ne doit pas se faire dans l'insulte, l'invective et l'appel au soulèvement. Seul un Etat fort et juste peut asseoir la démocratie, le contraire amène l'anarchie et le chaos. J'ai soumis à l'Assemblée un texte de loi condamnant la haine de l'autre, le racisme, le régionalisme», a encore déclaré le président, qui souligne que l'idée galvaudée par certains selon laquelle le pays est entré dans une phase de répression, est fausse. Questionné sur son élection à la tête du pays dans des conditions particulières, le président a sous-entendu qu'il ne briguerait pas de second mandat.

«En principe, j'ai été élu pour un seul mandat. D'ici la fin de ce mandat, j'espère obtenir une situation apaisée où les problèmes sociaux et économiques seront, en partie, réglés. C'est une transition qui ne dit pas son nom. Il faudrait d'autres conditions pour que je réfléchisse à une nouvelle candidature», a-t-il déclaré

Sur le plan économique Tebboune a dressé un tableau peu reluisant. «La situation est difficile. Pendant des années nos ressources ont été bradées et détournées. Puis nous avons vécu une période d'instabilité et nous devons, aujourd'hui, faire face à une double crise sanitaire et économique alors que notre pays ne peut se départir de sa fonction sociale. Une partie de la population a encore besoin de l'aide étatique pour se loger, se nourrir, se soigner. Cela implique de mieux gérer nos ressources et de générer des plus-values», dira le chef de l'Etat. Ce dernier, pour ce qui est des relations économiques entre l'Algérie et la France soutiendra que plus de 450 entreprises françaises opèrent dans le pays et se fondent même dans le paysage algérien.

«Elles sont appelées à jouer leur rôle dans la nouvelle Algérie. Pour rassurer les investisseurs, nous allons interdire toute réglementation d'une durée de vie de moins de dix ans car l'instabilité des réglementations a nui à l'essor des activités», conclut le président de la République.

Covid-19 494 nouveaux cas et 7 nouveaux décès

Quatre-cent-quatre-vingt-quatorze (494) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 276 guérisons et 7 décès ont été enregistrés les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 19.689, soit 1,1 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1017 alors que le nom-

bre des patients guéris est passé à 14.019, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. M. Fourar a également fait savoir que 73% des décès représentent la catégorie d'âge de 60 ans et plus. En outre, 31 wilayas ont enregistré un taux inférieur à la moyenne nationale, tandis que 10 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les dernières 24 heures, alors que 15 autres ont enregistré entre 1 et 5 cas,

et 23 wilayas ont notifié plus de 6 cas chacune. Par ailleurs, 61 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar. Enfin, le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques.

Abderrahmane Benkhalfa Plaidoyer pour l'ouverture du capital des entreprises publiques

Houari Barti

L'ancien ministre des Finances, actuellement envoyé spécial de l'Union Africaine, Abderrahmane Benkhalfa, a estimé, hier, que des réformes bancaires et financières sont plus que nécessaires pour assurer la relance économique et créer la valeur ajoutée à laquelle aspire l'Algérie.

Invité de la 'Matinale' de la Chaîne 1 de la Radio nationale, M. Benkhalfa a, d'abord, considéré que la réforme de l'Economie nationale passe par le renouvellement des outils économiques et la mise en place d'un gouvernement économique, en plus d'une modernisation des leviers de l'économie et sa structuration, ainsi que la levée des contraintes bureaucratiques. L'invité de la radio a, par ailleurs, considéré que l'ouverture des capitaux des entreprises publiques constitue un moteur pour le marché financier avec une

séparation de ce qui est social de ce qui économique, en vu d'accélérer la croissance de ces entreprises.

Dans ce même propos, Abderrahmane Benkhalfa n'a pas manqué d'insister sur l'impératif de ne pas confondre entre logique économique et logique sociale, au sein des grandes entreprises. Une confusion qui, souligne-t-il, diminue l'efficacité de ces entreprises.

Le plan de relance est un plan sélectif qui cible, en priorité les secteurs les plus porteurs, a-t-il soutenu. Parmi ces secteurs, l'ancien ministre des Finances cite, en premier lieu, le secteur des services qui comprend le marché financier et bancaire. Un secteur qui, selon lui, reste à la traîne contrairement au secteur de l'Agriculture qui a réalisé, a-t-il dit, des résultats très probants, particulièrement cette année.

Le Dr Benkhalfa a évoqué, également, le secteur de l'industrie de transformation à fort potentiel de valeur ajoutée.

Pour lui, l'industrie de transformation et de montage constitue une priorité de la stratégie industrielle à venir, en prenant en considération la nécessité de consolider les règles d'investissement, comme condition à l'ouverture économique permettant d'attirer les investisseurs étrangers et créer de la valeur ajoutée. L'ancien ministre des Finances a également mis l'accent sur la nécessité de réformer le système de soutien public aux entreprises, en vue de le rationaliser et l'orienter sur la seule base du mérite, appelant à la libération du marché et des prix. L'expert économique estime, en outre, que les transactions commerciales manquent cruellement de transparence et ne recourent que rarement à la facturation avant de plaider pour une régulation des marchés et un contrôle des prix et des marges bénéficiaires, de façon automatique, estimant que le contrôle administratif n'est pas la solution.



Hatem Youcef

Et si Sylvia Browne avait vu juste ?

Encore une chronique sur le Covid-19 qui est devenu presque une ligne éditoriale tant il ne se passe pas un jour sans que des articles ne lui soient consacrés dans la presse du monde entier. L'énumération des chiffres étant devenue quotidienne, c'est la nécrologie qui semble ne plus offenser les uns et les autres. Le monde prend son mal en patience et semble s'accommoder et l'opinion publique est tenue de se préparer pour une longue vie avec le Covid-19. Les championnats de football en Italie, en Espagne, en Allemagne et en Angleterre ont repris et la Champions' League aussi. De guerre lasse, le monde se résigne à braver le monstre en se déconfinant par peur d'avoir affaire à un autre tueur autrement plus dangereux, en l'occurrence la famine, qui risque de (re)transformer l'Homme en cannibale. Par ailleurs, les Etats-Unis, premiers bailleurs de fonds de l'OMS à raison de 15%, se sont retirés de cette organisation pour tergiversation face à la pandémie. Le monde se languit en attendant un miraculeux vaccin qui ne veut même pas pointer le bout de son nez. Aux premières annonces des premières semaines de remèdes trouvés, par-ci, par-là, s'est substituée l'indigence intellectuelle et la recherche scientifique est en panne. Devant l'incapacité de la rationalité à prendre en charge le mal de l'humanité, on se tourne vers les prophéties pour entrevoir le bout du tunnel. Sylvia Browne, médium, voyante autoprolamée et co-auteure à succès de livres du genre paranormal, comme La vie dans l'au-delà (2001), Si vous pouviez voir ce que je vois (2008) ou encore End of Days : Predictions and Prophecies About the End of the World (2008) (La fin des temps : prédictions et prophéties concernant la fin du monde) qui fait place à une prophétie qui n'a pas manqué d'attirer l'attention du monde en cette mé-

morale année 2020 tant ce qu'elle rapporte convient parfaitement à la pandémie du Covid-19 qui a pris le monde en otage depuis plus d'un semestre déjà. En 2008 donc, Sylvia Browne prophétisait l'apparition aux environs de 2020 d'une sévère maladie respiratoire qui s'étendrait à tout le globe, s'attaquant aux poumons et aux bronchioles et résistant à toutes sortes de traitements. La situation que décrit ce passage est quasiment connue de tous et ne suscite plus aucun intérêt, mais la deuxième est, elle, porteuse d'espoir quoique mince et sans contours précis.

La suite de la prophétie de Browne ne manque pas de souligner un autre aspect frappant de la maladie, «presque aussi déconcertant que la maladie elle-même, sera le fait qu'elle partira soudainement aussi vite qu'elle est arrivée, attaquerà encore une dizaine d'années plus tard, et puis disparaîtra pour toujours». Même si le spectre de son retour dans une décennie fait peur, son éventuelle disparition sans crier gare a de quoi ravir la population de la terre entière. On n'en est pas encore au temps qu'avait mis la grippe espagnole pour s'évaporer et c'est pour cela qu'on se plaît à croire que le Covid-19 n'est pas parmi nous depuis longtemps et qu'il nous laissera tranquille dans peu de temps. Alors, les rues du monde entier vibreront aux cris de joie de l'humanité qui pourra retrouver la poignée de main, l'accolade, et les embrassades et tous ces gestes grâce auxquels les êtres humains fraternisent et chassent la solitude et l'absurde. Il est vrai qu'il faut prendre ce gendre de prophéties avec des pincettes quand bien même elles seraient porteuses de bonnes nouvelles, mais n'est-ce pas que toute thérapie est bonne à prendre surtout la catharsis et pour l'auteur et pour le lecteur ? Et si Sylvia Browne avait vu juste ?

Boukadoum en Tunisie

Le ministre des Affaires Etrangères, Sabri Boukadoum effectuait hier une visite de travail en République Tunisienne, consacrée à l'examen des voies et moyens à même de développer les relations bilatérales dans divers domaines, indique un communiqué du

ministère. La visite du chef de la diplomatie algérienne en Tunisie sera «l'occasion de poursuivre les discussions avec la partie tunisienne sur les voies et moyens à même de développer les relations bilatérales dans divers domaines, notamment la préparation de la

visite d'Etat du Président de la République prévue en Tunisie», précise le communiqué. Les entretiens avec les responsables tunisiens porteront également sur les «derniers développements de la situation dans la région», conclut le communiqué.

Covid-19 Djerad déplore les «comportements de certains citoyens»

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a insisté, hier, sur l'impératif d'appliquer avec rigueur les mesures liées à la lutte contre le Covid-19. En visite à Sidi Bel Abbès, il a assuré suite à une rencontre avec le corps médical qu'«il faut faire preuve de rigueur en matière d'application des règles liées à la lutte contre le Covid-19 et il importe aux citoyens de respecter ces règles».



R. N.

Toute personne qui enfreint les mesures et décisions inhérentes à la lutte contre la pandémie est passible de sévères sanctions, a insisté le premier ministre. "La violation de ces règles peut conduire les auteurs à des sanctions pouvant aller jusqu'à la prison", a-t-il souligné. Djerad a déploré "les comportements de certains citoyens" notamment quant au non respect des mesures de protection, se demandant "si cela relève de l'inconscience ou de l'irresponsabilité". "Il y a certaines parties qui utilisent cette affaire en donnant des explications politiques et politiciennes au lieu de protéger leurs familles et aider les hôpitaux à travers le volontariat et l'encouragement de la corporation médicale", a-t-il déclaré. Et d'ajouter: "certains exigent des conditions contraignantes dont la dotation immédiate d'un hôpital et cherchent derrière cela à semer la discorde (la Fitna) dans le pays", a-t-il fait remarquer, affirmant qu'il est impossible que le peuple algérien les suive.

Par ailleurs, Djerrad a affirmé le soutien total de l'Etat aux investisseurs dans les industries de transformation. Inaugurant une usine de transformation du marbre et du granite dans la commune de Sidi Ali Benyoub, la plus grande du genre au niveau africain, il a indiqué que le développement des industries de

transformation fait partie de la stratégie du président de la République. "L'industrie de transformation est très importante pour notre pays qui recèle des ressources naturelles, à l'instar des domaines miniers et de l'agriculture. Elle nous permettra de renforcer progressivement le secteur industriel et de réduire la dépendance à la rente pétrolière et gazière", a déclaré Djerad.

Et d'insister sur l'encouragement et l'accompagnement de la création de petites et moyennes entreprises autour de cette usine pour permettre aux jeunes d'investir dans ce genre d'industrie "importante", appelant les investisseurs algériens à l'achat d'usines européennes en arrêt d'activité, notamment celles proposées à des prix raisonnables, relevant l'importance de telles opérations pour "soutenir l'industrie en Algérie". Implantée sur une superficie de 64.542 mètres carrés, cette usine est dotée d'une capacité de production de 10.000 mètres carrés de différents types de marbre et de granite et offre actuellement de plus de 400 postes d'emploi direct. La matière première (pierre) provient de quatre carrières des régions de Tamanrasset et d'Aïn Guezzam, pour une capacité de transformation estimée à près de 12.000 tonnes par mois. Cette usine qui fonctionne selon les standards internationaux assure la couverture des besoins nationaux en la matière.

Convention Algérie Poste-CNR Un nouveau calendrier pour les pensions de retraite

Un nouveau calendrier de versement des pensions et allocations des retraites a été fixé par Algérie Poste et la Caisse nationale des retraites (CNR) pour une prise en charge optimale de cette frange de la société, a annoncé hier à Alger le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar. Il s'agit d'un nouveau calendrier qui sera applicable dès ce mois de juillet et qui fixe les dates de versement des pensions et leur répartition sur plusieurs jours sur la base du dernier chiffre du numéro du compte CCP, a déclaré le ministre lors de la cérémonie de présentation de ce nouvel agenda, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Acheuk Youcef Chawki, et des directeurs généraux d'Algérie Poste et du CNR. «Il faut se référer au dernier chiffre du numéro du compte CCP, sans prendre en considération la clé, pour connaître la date de versement des pensions et allocations des retraites», a expliqué un responsable d'Algérie Poste.

Les retraités et les ayants droit qui avaient l'habitude de percevoir leurs pensions et allocations le 22 de chaque mois et dont le compte se termine par 0 ou 1, la date de versement sera le 20 de chaque mois, ceux dont le compte se termine par 5 ou 6, la date de versement sera le 22 de chaque mois. En ce qui concerne les retraités et ayants droit qui avaient l'habitude de percevoir leurs pensions et allocations le 24 de chaque mois et dont le compte se termine par 0 ou 1, la date de versement sera le 20 de chaque mois, ceux dont le compte se termine par 2 ou 3, la date de versement sera le 22 de chaque mois, ceux dont le compte se termine par 6 ou 7, la date de versement sera le 23 de chaque mois et ceux dont le compte se termine par 8 ou 9, la date de versement sera le 24 de chaque mois. S'agissant de ceux qui percevaient leurs pensions et allocations le 26 de chaque mois et dont le compte se termine 0 ou 1, la date de versement de leurs pensions et allocations sera le 22 de chaque mois, ceux dont le compte se termine par 2 ou 3, la date de versement sera le 23 de chaque mois, ceux dont le compte se termine par 4 ou 5, la date de versement sera le 24 de chaque mois, ceux dont le compte se termine par 6 ou 7, la date de versement sera le 25 de chaque mois, ceux dont le compte se termine par 8 ou 9, la date de versement sera le 26 de chaque mois. M. Boumzar a affirmé que ce calendrier vise à «améliorer les conditions d'accueil des retraités et des ayants droit lors des jours de versement des retraites et allocations, et à parfaire la qualité du service public». De son côté, M. Acheuk Youcef Chawki a indiqué que cette opération vise à «améliorer les prestations de service au niveau des CNR et d'avoir moins d'affluence journalière des retraités au niveau des bureaux de poste», appelant à cette occasion les retraités à «respecter ce calendrier ainsi que les mesures barrière de lutte contre le Coronavirus».

Le général major Omar Tlemsani installé à la tête de la 4^e région militaire

Le général de corps d'armée, Saïd Chanegriha, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, lundi, la cérémonie d'installation officielle du général major, Omar Tlemsani, dans les fonctions de Commandant de la 4^e région militaire à Ouargla, en succession du défunt général major, Hassan Alaïmia, décédé il y a quelques jours, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Au nom de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Monsieur le général de corps d'armée, Saïd Chanegriha, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a présidé, ce lundi 13 juillet 2020, la cérémonie d'installation officielle du général major, Omar Tlemsani, nouveau Commandant de la région, en succession du défunt général major Hassan Alaïmia. «Au nom de Monsieur le président de la République, Chef supérieur des Forces

décédé il y a quelques jours», précise le MDN. «A l'entame et après la cérémonie d'accueil, le général de corps d'armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du chahid Chihani Bachir, Chef de la 1^{re} wilaya historique, dont le nom est porté par le siège de la région, et a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et à celle de nos valeureux chouhada», souligne le communiqué. Le Chef d'état-major de l'ANP a, par la suite, passé en revue les carrés des cadres et personnels du Commandement de la région, alignés au niveau de la place d'Armes, avant de procéder à l'installation officielle du général major Omar Tlemsani, nouveau Commandant de la région, en succession du défunt général major Hassan Alaïmia. «Au nom de Monsieur le président de la République, Chef supérieur des Forces

Skikda Le directeur de la CACOBATPH sous mandat de dépôt

Le juge d'instruction près le Tribunal de Skikda a ordonné, dimanche, la mise sous mandat de dépôt du directeur central de la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, travaux publics et hydrauliques (CACOBATPH) pour des chefs d'accusation liés à des affaires de corruption et de détournement. Il a également ordonné le placement sous contrôle judiciaire de la secrétaire du directeur et de 7 autres individus, a précisé la même source.

Le directeur de la CACOBATPH est poursuivi pour détournement de deniers publics, abus de fonction, manipulation frauduleuse des systèmes de traitement automatisé de données, alors que sa secrétaire est accusée de participation au détournement de deniers publics et pour les mêmes chefs d'accusation. Les sept autres individus sont poursuivis pour «recel volontaire d'une partie des revenus obtenus par le détournement de deniers publics et participation au détournement de deniers publics».

Le directeur de la CACOBATPH et sa secrétaire accédaient au système de traitement automatisé de données et faisaient des déclarations complémentaires de salaires pour d'indus bénéficiaires et des proches, notamment des commerçants et des artisans, comme étant des employés déclarés auprès de la Caisse. L'ensemble des inculpés sont accusés du détournement de 7.290.000 DA. Le procureur de la République près le Tribunal de Skikda a requis la mise sous mandat de dépôt de tous les inculpés.

M'SILA

Vidéo sur l'hôpital de Sidi Aïssa : un des auteurs interpellé

Les services de la wilaya de M'sila ont indiqué, dimanche, que la vidéo sur l'établissement public hospitalier, EPH-Kouïci Belaïche de Sidi Aïssa, diffusée samedi sur le réseau social 'Facebook' et présentant le cadavre d'un homme déposé à même le sol du couloir de l'hôpital «vise à nuire à cet établissement». Dans un communiqué dont une copie a été remise à l'APS, les mêmes services ont précisé «qu'il s'agit en fait de 5 personnes, entrées de force à l'hôpital en sautant par-dessus la clôture, armées de gourdins et avaient menacé les staffs médical et paramédical et le médecin de permanence avant de retirer de son lit le

corps de personne décédée pour le jeter par terre, puis déverser scièlement, à ses côtés, des ordures dans l'intention de nuire à la personne décédée et par la même à l'hôpital». «Après l'ouverture d'une enquête sur l'incident, une des personnes suspectées a été identifiée et interpellée et les investigations se poursuivent pour parvenir à arrêter les autres personnes impliquées et les présenter à la justice», ont ajouté les services de la wilaya. Le communiqué a indiqué que la wali de M'sila, Cheikh El Ardja a préposé, samedi dans la soirée, une réunion d'urgence au sein de l'établissement hospitalier de Sidi Aïssa, avec les staffs dirigeants, médical et

paramédical, ainsi que les chefs des services et représentant de la société civile qui ont exprimé diverses préoccupations et requêtes déjà émises, lors du mouvement de contestation, mené fin-juin passé par les personnels de l'établissement et qui «seront prises en charge dans les prochains jours».

Le communiqué termine en affirmant que «les pouvoirs publics déploient de gros efforts pour améliorer les prestations sanitaires et assurer une meilleure prise en charge de tous les malades, notamment ceux atteints du coronavirus et considèrent que la préservation de la dignité de la personne relève de la responsabilité de tous».

ALGER

Coupure d'électricité dans cinq communes

L'alimentation en électricité sera interrompue aujourd'hui mardi, de 4h00 à 7h30, dans cinq communes de la région Est d'Alger, en raison des travaux de maintenance effectués par le gestionnaire du réseau transport électrique «GTRÉ», a indiqué lundi un communiqué de la Direction de distribution d'El Harrach, relevant de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG, filiale du groupe Sonelgaz). Cette coupure programmée affectera

en particulier le centre-ville de Bordj El-Bahri, le centre militaire ENETA, Azur et Mer, Cité Djama Aras, Terre familiale, Cité LPP Faihi, Cité de la Protection civile, Cité 1.000 logements Batigec (commune de Bordj El-Bahri), Diar El Gherb, Dermouche, Hai Chouhada Serkouf, Cité plateau d'Aïn Taya, Cité LPP Sufrene, El Kadous, Déca Plage, base de vie de la SNVI «Les Canadiennes» (commune d'Aïn Taya), précise la même source. Elle concernera

également le centre-ville de Heuraoua, Cité 762 logements AADL, Cité 668 logements, Cité 752 logements (Commune de Heuraoua), Cité 1.540 Souachette (commune de Rouiba), le centre-ville d'El Marsa, Cité la Carrière et le centre-ville de la Pérouse (commune d'El Marsa). Pour toute information complémentaire, les clients de la SADEG peuvent contacter le numéro du centre de contact 3303 joignable 24h/24 et 7j/7, selon le communiqué.

Accès interdit aux camions de transport du bétail

Le wali d'Alger, Youcef Cherfa a annoncé, dimanche, l'interdiction d'accès à la capitale des camions et véhicules de transport du bétail et de vente de bétail et de fourrage en dehors des points de vente autorisés, indique un communiqué des services de la wilaya. Dans le cadre du renforcement des mesures sanitaires et préventives visant à contenir la propagation de la pandémie du coronavirus, d'autant que certaines

activités économiques et commerciales attirent le public et constituent un risque de propagation de la contamination du virus, le wali d'Alger a décidé d'interdire l'accès des camions et véhicules de transport du bétail, sous peine des sanctions prévues par la loi», lit-on dans le communiqué publié sur la page 'Facebook' de la wilaya d'Alger. «La vente de bétail et de fourrage est formellement interdite en dehors des points de

vente autorisés», ajoute la même source. «Ces mesures excluent le transport du bétail destiné aux abattoirs, sur présentation d'un certificat vétérinaire», selon le communiqué. Le wali a mis l'accent, enfin, sur l'impératif du respect rigoureux des mesures sanitaires et préventives, appelant les citoyens à se conformer aux règles d'hygiène et à l'obligation du port du masque préventif pour éviter la propagation de la pandémie.

L'acteur Abdelkader Boudjadja n'est plus

L'acteur algérien Abdelkader Boudjadja est décédé, dimanche, à Alger, à l'âge de 76 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de l'Association cinématographique 'Adwaa' (Lumières). Le défunt a entamé sa carrière d'acteur dans les années soixante, à la Radio, avant

de passer à la Télévision puis au cinéma. Il était surtout connu pour sa participation à des œuvres religieuses ramadhanesques et sa passion pour l'histoire islamique. L'artiste a participé à plusieurs films de cinéma, des téléfilms et des films documentaires, notamment «Hanine» (Nostalgie), les

feuilletons sur «Ahmed Bey» et «Aïssat Idir» et «Dhakirat Al-Jasad» (Mémoires de la chair) et le film documentaire sur «Sidi Boumediene». Membre actif de l'Association cinématographique 'Adwaa', le défunt a également travaillé comme relecteur-correcteur sur plusieurs productions.

Réaménagement de 22 locaux commerciaux au sous-sol de la Grande-Poste

Le taux d'avancement des travaux de réaménagement de 22 locaux commerciaux, en sous-sol de la Grande-Poste, dans la commune d'Alger-Centre, a atteint 60 %, a indiqué, dimanche, le président de cette collectivité locale. Dans une déclaration à l'APS, M. Abdellah Bettache a indiqué que les travaux de réaménagement des locaux commerciaux, se trouvant au sous-sol de la Grande-Poste, de la commune d'Alger-Centre, ont atteint un taux d'avancement de 60 %, soulignant que la cadence de réalisation a connu un arrêt, pendant les 5 derniers mois, du fait de la crise du coronavirus.

Lancés il y a 3 ans, les travaux de réaménagement de 22 locaux commerciaux, ont accusé un retard dû, selon le même responsable, à certaines difficultés et problèmes techniques liés à ce site, tels l'humidité et les infiltrations d'eau. Des pro-

blèmes qui ont été réglés par la pose de systèmes d'étanchéité en sous-sol et la réfection du revêtement du sol, a-t-il ajouté. Les travaux sont, actuellement, à la phase d'installation du système de climatisation et de ventilation, a fait savoir M. Bettache qui indique, en outre, que l'opération de réaménagement, dotée d'un budget de 7 milliards de centimes, s'est faite «avec l'aval des services de contrôle technique de la construction (CTC)», d'autant plus que le site, de par son emplacement stratégique, connaît une circulation piétonne dense. Le même

responsable a, par ailleurs, affirmé que les 22 locaux, formeront «un centre commercial moderne répondant aux normes internationales, devant abriter de grandes marques mondiales». Un projet ambitieux, précise M. Bettache, d'autant que la commune draine près d'un million de visiteurs, par jour, venant de toutes les communes de la capitale et du reste des wilayas. Doté de prestations modernes et de structures de qualité, ce centre commercial devra être réceptionné, en entier, fin 2020, indique M. Bettache.

Secousse tellurique de magnitude 3,2

Une secousse tellurique de magnitude 3,2 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, lundi à 08h22, dans la wilaya d'Alger, indique le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 15 km au nord-ouest d'Aïn Benian dans la même wilaya, précise la même source.

TIPAZA

L'élargissement du confinement à d'autres communes «exclu à l'heure actuelle»

L'élargissement du confinement sanitaire à d'autres communes de la wilaya de Tipaza, au-delà des 10 déjà concernées par cette mesure «est exclu en la conjoncture actuelle», a indiqué dimanche le wali, Hadj Omar Moussa. «L'évolution actuelle de la situation épidémiologique ne nécessite pas un élargissement du confinement sanitaire à d'autres ou au reste des communes», de la wilaya, a indiqué le wali dans une déclaration, à l'APS, invitant les citoyens à l'«impératif du respect des mesures de prévention, pour préserver la santé publique», a-t-il dit. Selon une décision précédente du wali, une dizaine de communes de Tipaza sont actuellement soumises au confinement partiel, suite à l'enregistrement dans ces mêmes localités d'une hausse des cas de Covid-19, rappelle-t-on. S'agissant des structures affectées à l'accueil et la prise en charge des cas d'infection par le Covid-19, le chef de l'Exécutif a fait part de la mobilisation de l'hôtel 'La Corne d'or', relevant de l'Entreprise de gestion touristique de Tipaza «pour sa mise à la disposition de la direction locale de la Santé et de la Population, en cas de besoin», a-t-il dit.

Concernant les personnes dont la situation professionnelle requiert un déplacement hors wilaya, vers Alger, Blida, ou Ain Defla, les «autorisations les concernant sont du ressort des chefs des daïras», a-t-il informé. Au volet transport, M. Hadj Omar Moussa a affirmé la mobilisation des services de la wilaya, depuis la déclaration de la pandémie, pour garantir les moyens de transport aux employés des administrations et organismes publics, et autres structures du secteur de la Santé. A noter que la wilaya compte 595 cas de Covid-19. Suite aux enquêtes épidémiologiques réalisées, il a été décidé d'imposer des mesures de confinement partiel dans 10 communes enregistrant une hausse des cas de contamination. Cette décision de confinement, fixé de 13h00 à 5h00 le lendemain, pour une dizaine de jours, concerne les communes de Hattabia, Koléa, Bou Ismail, Khemisti, Ain Taguourait, Tipaza, Hadjout, Bourguigua, Merad et Nadhor.

BOUIRA

Renforcement du réseau électrique

Plusieurs opérations ont été réalisées pour renforcer le réseau électrique à Bouira, dans le cadre du programme d'amélioration de la qualité du service, a indiqué, dimanche, la chargée de la communication de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDC), Mme Ouidad Benyoucef.

Lancées dans le cadre de l'amélioration de la qualité et la continuité de service, ces opérations ont porté notamment sur la réalisation de 44 postes transformateurs et 111 km de lignes électriques, selon les détails fournis à l'APS par Mme Benyoucef. «Des efforts considérables ont été déployés pour satisfaire notre clientèle lui permettant ainsi de bénéficier du confort de l'électricité, une commodité vitale pour améliorer ses conditions de vie», a expliqué la même responsable.

«Ces projets ont été réalisés pour un montant global de l'ordre de

Horaires des prières pour Alger et ses environs

22 dhou el qida 1441				
El Fedjr 03h53	Dohr 12h54	Assar 16h45	Maghreb 20h10	Icha 21h48



COMMUNICATION

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 228.224.29.54

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 24/2020

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Sidi Bel Abbés lance un Avis d'Appel d'Offres Restreint pour :

LA REALISATION D'UN LYCEE 800 / 200 R A MARHOUUM

● TRAVAUX DE POSTE DE DETENTE + TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DE GAZON SYNTHETIQUE

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de la Direction des Equipements Publics de SIDI BEL ABBES, Cite Makam Chahid. La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres sur la Presse Nationale ou le BOMOP ou le portail des marchés publics.

Composition du dossier d'appel d'offres :

A / LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPRENDRA :

- UNE DECLARATION DE CANDIDATURE (SELON MODELE CI-JOINT) REMPLIE. CACHETEE, SIGNEE ET DATEE PAR LE SOUMISSIONNAIRE.
- UNE DECLARATION DE PROBITE (SELON MODELE CI-JOINT) REMPLIE. CACHETEE. SIGNEE ET DATE PAR LE SOUMISSIONNAIRE.
- LES STATUTS POUR LES SOCIETES.
- LES DOCUMENTS RELATIFS AUX POUVOIRS HABILITANT LES PERSONNES A ENGAGER L'ENTREPRISE.
- TOUT DOCUMENT PERMETTANT D'EVALUER LES CAPACITES DES CANDIDATS ET DES SOUMISSIONNAIRES :
CAPACITES PROFESSIONNELLES : CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION, AGREMENT ET CERTIFICAT DE QUALITE LE CAS ECHEANT.
- LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION PROFESSIONNEL DE L'ENTREPRISE VALIDE RELEVANT DU SECTEUR BATIMENT PRINCIPAL : LA QUALIFICATION EXIGEE ET LA (I) ET PLUS SECTEUR BATIMENT PRINCIPAL (CATEGORIE 01 OU PLUS).
- REGISTRE DE COMMERCE APPROPRIE. COPIE CONFORME DUMENT LEGALISEE PAR LE CNRC TERRITORIALEMENT COMPETENT.
- COPIE DU CASIER JUDICIAIRE DU SOUMISSIONNAIRE MOINS DE 3 MOIS.
- ATTESTATION DE MISE A JOUR (CNAS, CASNOS, CACOBATH) VALIDE LE JOUR DE L'OUVERTURE. (L'ETAT DE MOUVEMENT DES SALARIES. LA DECLARATION ANNUELLE DE L'ANNEE PRECEDENTE ET LES ATTESTATIONS DE LA CNAS DURANT L'ANNEE DE LA SOUMISSION) ET LES DIPLOMES.
- COPIE DE LA CARTE D'IMMATRICULATION FISCALE.
- EXTRAIT ROLE VALIDÉ ET APURE. DANS LE CAS CONTRAIRE UN ECHEANCIER VALIDE (L'ANNEE DE SOUMISSION EST OBLIGATOIRE).
- NB / STATUT DE L'ENTREPRISE LORSQU'IL S'AGIT D'UNE PERSONNE MORALE.
- CAPACITES FINANCIERES : MOYENS FINANCIERS JUSTIFIES PAR LES BILANS ET LES REFERENCES BANCAIRES.
- LES BILANS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE POUR LES 03 DERNIERES ANNEES ETABLIS ET VISES PAR UN COMPTABLE AGREE OU UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET VISES PAR LES SERVICES D'IMPOSTS.
- CAPACITES TECHNIQUES : MOYENS HUMAINS ET MATERIELS ET REFERENCES PROFESSIONNELLES.
- LISTE DES MOYENS HUMAINS CACHETEE ET SIGNEE, ACCOMPAGNEE DES DIPLOMES + AFFILIATION VISEE PAR LES SERVICES CNAS DURANT L'ANNEE DE SOUMISSION + DECLARATION ANNUELLE DES SALARIES DE L'ANNEE PRECEDENTE OU TRIMESTRE OU SEMESTRE DE L'ANNEE DE SOUMISSION.
- LISTE DES MOYENS MATERIELS ACCOMPAGNEE PAR DES PIECES JUSTIFICATIVES (CARTE GRISE + ATTESTATIONS D'ASSURANCES VALIDE LE JOUR DE L'OUVERTURE POUR LE MATERIEL ROULANT ET LES FACTURES D'ACHAT CONFORMES OU PV D'EXPERTISE VISES PAR UN EXPERT AGREE PAR L'ETAT ETABLIS L'ANNEE DE SOUMISSION.
- JUSTIFICATION PAR CONTRAT DE LOCATION.
- ATTESTATIONS DE BONNE EXECUTION DE PROJETS, DELIVREES PAR LES MAITRES D'OUVRAGES ETATIQUES CONCERNANT LES TRAVAUX DE MEME NATURE.

B / L'OFFRE TECHNIQUE COMPRENDRA :

- LE PRESENT CAHIER DES CHARGES ORIGINAL PARAPHE PAR LE SOUMISSIONNAIRE SUR TOUTES SES PAGES, SIGNE ET DATE ANNEXE DE SES SPECIFICATIONS TECHNIQUES AVEC PRECISIONS DES DELAIS DE REALISATION AVEC LA MENTION « LU ET ACCEPTE ».
- LA DECLARATION A SOUSCRIRE (SELON MODELE CI-JOINT) REMPLIE, SIGNEE ET DATEE PAR LE SOUMISSIONNAIRE.

CONFORMEMENT AU DECRET PRESIDENTIEL N°15-247 DU 16/09/2015, PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS.

C / L'OFFRE FINANCIERE COMPRENDRA :

LA LETTRE DE SOUMISSION (SELON MODELE CI-JOINT) RENSEIGNEE. SIGNEE ET DATEE. LE BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES DUMENT SIGNE PAR LE SOUMISSIONNAIRE.

LE DEVIS QUANTITATIF - ESTIMATIF DUMENT REMPLI, SIGNE PAR LE SOUMISSIONNAIRE.

SI LES CIRCONSTANCES LE JUSTIFIENT, LE SERVICE CONTRACTANT PEUT AUSSI DEMANDER DANS L'OFFRE FINANCIERE, ET CE, CONFORMEMENT A L'ARTICLE 67 DU DECRET PRESIDENTIEL N°15-247 DU 16/09/2015, PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS. LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- LE SOUS-DETAIL DES PRIX UNITAIRES (SDPU).
- LE DEVIS DESCRIPTIF ET ESTIMATIF DETAILLE (DDED).

AINS QUE TOUT RENSEIGNEMENT OU DOCUMENT PERMETTANT DE CONTROLER LES COUTS DE REVIENT DES PRESTATIONS OBJET DU PRESENT MARCHE. ET CE. CONFORMEMENT A L'ARTICLE 107 DU DECRET PRESIDENTIEL N°15-247 DU 16/09/2015 PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS.

PRESENTATION DES OFFRES :

VOIR L'ARTICLE 15 DU PRESENT CAHIER DES CHARGES

Les plis doivent être parvenus à la Direction des Equipements Publics à MAKAM CHAHID. La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres sur la Presse Nationale ou le BOMOP ou le portail des marchés publics. Si ce dernier jour correspondant au dépôt des offres et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation sera prorogée au jour ouvrable suivant et à la même heure.

L'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des offres technique et financière se fera le même jour conformément aux articles 70, 71, 72, 159, 160, 162 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics

L'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des offres technique et financière est prévue en séance publique et se tiendra le dernier jour de la préparation des offres à partir de la 1^{ère} publication de l'avis d'appel d'offre national BOMOP ou quotidiens nationaux ou le portail des marchés publics avant 14 heures.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le jour de dépôt des offres à partir de 14 h 00 mn.

Les entreprises resteront engagées par leurs offres pendant 100 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

La Directrice

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU

Direction Des Ressources En Eau De La Wilaya De Sidi Bel Abbés
NIF : 09752201900438

Avis d'appel d'offres national restreint avec exigence de capacités minimales à la concurrence nationale pour :

LOT N°14: travaux de protection des 3000 Logements AADL commune de SIDI BEL ABBES.

.Dans le cadre de l'opération

«Travaux de protection des localités exposées aux risques d'inondations»

N° 14 / DRE/2020.

La Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Sidi Bel Abbès lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales à la concurrence nationale pour :

LOT N° 14 : travaux de protection des 3000 Logements AADL commune de SIDI BEL ABBES.

Le soumissionnaire qui n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics peut retirer le cahier des charges ou niveau de la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Sidi Bel Abbès , Boulevard Zabana - SBA-

ÉLIGIBILITÉ DES OFFRES

1-Capacités professionnels :

Disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelle Catégorie Cinq(V) ou plus, activité principale Hydraulique disposant du code 34-709.

2-Capacités financières :

Avoir une moyenne du chiffre d'affaire des 03 dernières années supérieures ou égale à 50 000 000,00 DA.

3-Capacités Techniques :

Avoir réalisé au moins un (01) projet de station de relevage ou de pompage comprenant (le génie civil, les équipements hydrauliques, électromécaniques, hydrodynamiques et électriques (capacité minimale 100 l/s).

Si l'un des critères susmentionné n'est pas satisfait par un soumissionnaire, son offre sera considérée comme non éligible et donc écartée lors de la phase d'évaluation des offres.

Dossier d'appel d'offres : Il doit comprendre les documents :

II- Dossier de candidature :

14. Une déclaration de candidature dûment remplie, datée, signée et cacheté.
15. La déclaration de Probité dûment remplie, datée, signée et cacheté.
16. Copie de certificat de qualification et classification professionnel en hydraulique catégorie (05) Cinq et plus comme activité principale.
17. Copie du dossier fiscal et parafiscal (mise à jour de l'extrait de rôle datant de trois (03) mois auparé ou avec échéancier de paiement, CNAS, CASNOS et CACOBATPH) valide.
18. Statut de l'entreprise éventuel (dans le cas d'une SARL ou EURL).
19. Copie de l'extrait de casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité.
20. Copie de l'extrait de registre de commerce conforme légalisée par CNRC Territorialement compétent.
21. Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux légaux de l'exercice 2017 pour les Personnes morales.
22. Les références professionnelles (attestations de bonne exécution délivrée par les maîtres de l'ouvrage public).
23. Copies des bilans financiers visés par les services des impôts et les chiffres d'affaire de l'entreprise des trois dernières années.
24. La liste des moyens humains justifiés par diplômes ou attestations de réussite, déclaration annuelle des salaires 2017 et /ou déclaration mensuelle, trimestrielle année 2018.
25. La liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet accompagnés par des copies des pièces justificatives d'appartenance: carte grise avec assurances valides, contrat de leasing ou bail de location pour le matériel roulant ; pour le matériel non roulant, il doit être justifié par factures d'achat et une expertise d'évaluation de l'année de la soumission.
26. Copie de numéro d'identification fiscal NIF de l'entreprise.

II - L'offre technique contient :

8. La déclaration à souscrire dûment remplie, datée, signée et cacheté.
9. L'instruction aux soumissionnaires dûment remplie, datée, signée et cacheté.
10. Le cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) dûment remplie, datée, signée, cacheté paraphée portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

III - L'offre financière

11. La lettre de soumission dûment remplie, datée, signée et cacheté.
12. Le bordereau des prix unitaires dûment remplie, daté, signé et cacheté.
13. Le devis quantitatif et estimatif dûment remplie, daté, signé et cacheté.
14. Le planning d'exécution des travaux.

Au cas où le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière ne sont pas remis sous plis distincts, l'offre sera automatiquement rejetée et renvoyée au soumissionnaire.

L'ensemble des trois enveloppes seront mises dans une autre enveloppe cachetée dite « enveloppe extérieure » celle-ci portera le nom du projet ainsi que la mention « soumission à ne pas ouvrir »

Les offres doivent être adressées à la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Sidi Bel Abbès à l'adresse suivante :(Boulevard ZABANA prolonge sidi bel abbés)

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales à la concurrence Nationale pour :

LOT N°14: travaux de protection des 3000 Logements AADL commune de SIDI BEL ABBES.

.Dans le cadre de l'opération

«Travaux de protection des localités exposées aux risques d'inondations»

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° /2020, L'objet de l'appel d'offres».

La date de dépôt des offres est fixée le quinzième (15^{me}) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure.

Les entreprises resteront engagées par leurs offres pendant 105 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des offres qui se tiendra le jour même de la date limite de dépôt des offres à 14 heures, et ce au niveau du siège de la Direction des Ressources en Eau boulevard Zabana prolonge Sidi Bel Abbés. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure.

LE DIRECTEUR DES RESSOURCES EN EAU

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIÈRE
CENTRE HOSPITALO – UNIVERSITAIRE D'ORAN
DIRECTION GÉNÉRALE
Nif : 099731019204033
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALE N°...../..... pour année 2020
Le Centre Hospitalo –Universitaire d'Oran lance –Oran-, lance un avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de la conclusion d'un marché à commande pour :
FOURNITURE D'HABILLEMENT EN 02 DEUX LOT SEPARES POUR ANNÉE 2020 AU PROFIT DU CHUO
***LOT 01: CORPS MEDICAL ET PARA MEDICAL**
***LOT 02: CORPS COMMUNS**

➤ Les soumissionnaires intéressés peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots, toutefois ils doivent soumissionner pour la totalité des articles composants le lot, sous peine de rejet de leurs offres.

➤ L'évaluation des offres se fera par lot

➤ Les soumissionnaires peuvent être retenu pour un ou plusieurs lots

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction Générale – bureau des marchés du Centre Hospitalo-universitaire d'Oran, contre paiement auprès du trésorier ORAN – HOPITAL Comptable de l'établissement, d'un récépissé de Deux mille Dinars de 2.000,00DA, non remboursable.

➤ **Condition D'éligibilité :**

A ce titre, ne sont admis à présenter des offres pour chacun des lots faisant l'objet du présent cahier des charges que les soumissionnaires qui remplissent les conditions suivantes :

➤ **Capacités professionnelles :** Conformément à l'article 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- L'appel d'offres s'adresse à toutes personnes physique ou morale, ayant la qualité requise et ce conformément aux dispositions du présent cahier des charges.

- L'appel d'offres s'adresse aux fabricants, et distributeurs ayant le registre de commerce dans la spécialité (habillement)

Capacités financières :

- Avoir la moyenne des chiffres d'affaires des bilans comptables des trois dernières années (2016-2017-2018) certifiés par les services des impôts ou un commissaire aux comptes qui doit être égale ou supérieure à :

➤ Lot 01 : 15.000.000,00 da

➤ Lot 02 : 4.000.000,00 da

Capacités Techniques :

Ayant réalisé des fournitures similaires à l'objet du cahier des charges, appuyées par des attestations de bonne exécution délivrées par des établissements publics « au minimum 01 attestation de bonne exécution »

(Le soumissionnaire doit soumissionner pour l'ensemble des articles du lot).

Le soumissionnaire préparera quatre (04) enveloppes. La première enveloppe E1 est destinée au dossier de candidature, La deuxième enveloppe E2 est destinée à l'offre technique et La troisième enveloppe E3 est destinée à l'offre financière. Il contiendra les trois enveloppes E1 et E2 et E3 sur lesquelles il sera porté respectivement les mentions « dossier de candidature » et « offre technique » et « offre financière » avec l'identification et l'adresse du soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure anonyme ne devra comporter que la mention:

«**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°...../..... pour ANNÉE 2020** »

FOURNITURE D'HABILLEMENT EN 02 DEUX LOT SEPARES POUR ANNÉE 2020 AU PROFIT DU CHUO

«**A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES.**»

La durée de préparation des offres accompagnées des pièces exigées par le présent marché est fixée à **Quinze (15) jours** dès la première parution de l'appel d'offres dans deux quotidiens nationaux à 12 h 00.

Passé ce délai aucune offre ne sera acceptée, le soumissionnaire doit joindre à la présente offre les documents suivants :

1- **Dossier de candidature :**

1- Le dossier de candidature contient :
* une déclaration de candidature selon le modèle ci-joint remplie, signée, daté et cachetée

Dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il :
* N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés Publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret ;

* N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;

* Est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;

* Est inscrit au registre de commerce ;
* A effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;

* Détiennent un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché qui devra fournir dans un délai de dix (10) jours

1- La copie de l'extrait du registre de commerce.

2- Une copie de l'attestation de mise à jour CNAS en cours de validité

3- Une copie de l'attestation de mise à jour CASNOS en cours de validité.

4- La copie de l'extrait de rôle en cours de validité apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement avec mention non inscrit aux fichiers des fraudeurs En cours de validité

5- L'extrait du casier judiciaire en cours de validité du soumissionnaire (du gérant ou du directeur général de l'entreprise) ;

6- La copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par les services du Centre National du Registre de Commerce (CNRC) de la dernière année.

7- Le numéro d'identification fiscale(NIF) .

8- La déclaration de Probité selon le modèle ci-joint (datée, signée et remplie).

9- Les statuts pour les sociétés

10- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

11- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous traitants.

L'ensemble des soumissionnaires (fabricant – importateur ou distributeur) ayant le code y afférant sur le registre de commerce.

2- **L'offre Technique:**

1- Une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint rempli, cachetée daté et signée;

2- Une délégation de pouvoirs en cours de validité selon le modèle ci-joint rempli, cachetée daté et signée

3- Lettre d'engagement sur le Délai de livraison cacheté et signé.

4- Le cahier des charges portant le cachet et la signature des soumissionnaires et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

5- Mémoire technique justificatif selon le modèle rempli cachetée et daté et signé

6- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

3- **L'offre Financière**

1- Lettre De Soumission Selon Le Modèle Ci-joint Remplie, Cachetée daté Et Signée;

2- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné en chiffres et en lettre et signé (signature, cachet et griffe).

3. le détail descriptif, quantitatif et estimatif dûment renseigné en chiffres (signature, cachet et griffe).

4. – Etat récapitulatif (signature, cachet et griffe).

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux et sur le BOMOP avant 12H.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une durée de quatre vingt dix jours (90) jours en plus de la durée de préparation des offres soit 105 jours

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu le dernier jour correspondant à la date limite du dépôt des offres à 14h00, jour ouvrable qui aura lieu à l'adresse suivante

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE D'ORAN
DIRECTION GENERALE-BUREAU DES MARCHES
ADRESSE : 76, BOULEVARD BENZERDJEB ORAN

LE DIRECTEUR GENERAL

ANEPE N° 2031004670 Le Quotidien d'Oran 14/07/2020

GROUPE
HOTELLERIE, TOURISME & THERMALISME
E.G.T OUEST
Au Capital social de 394.350.000 DA



Avis de prorogation de délai

L'Entreprise de Gestion Touristique de l'Ouest « E.G.T.O » porte à la connaissance des soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges relatif au deuxième avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur les Travaux de réhabilitation et modernisation du Grand Hôtel d'Oran - Wilaya d'Oran, que la date de dépôt des offres initialement fixée le 15 juillet 2020 est prorogée de (20) vingt jours soit le 4 août 2020 à 14h00, heure locale au siège du :

La Direction Générale de l'Entreprise
de Gestion Touristique de l'Ouest.

Adresse : 05 Rue Motrani Mohamed, Hôtel Antar - Wilaya de Bechar
L'ouverture des plis se fera en séance publique, ouverte aux soumissionnaires, ou leurs représentants dûment mandatés, le même jour à (14h00).

Adresse : 05 Rue Motrani Mohamed, Bechar -
Tél : 213 (0) 49.21.07.75 - Fax : 213 (0) 49.21.04.70
E-mail : egto2009@hotmail.fr R.C N°: 08/00-088222B99
IF N°: 098301010003944 001

ANEPE N° 2016011337 Le Quotidien d'Oran 14/07/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ORAN
DARRA DE BETHIOUA
COMMUNE DE BETHIOUA
NIF N° :098431079071219

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N°12/2020

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Béthioua lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur.

Réalisation et l'Aménagement urbain à Hai Cherifia

Les soumissionnaires intéressés et titulaires de certificat de qualification et de classification professionnelles, activité principale catégorie Trois (03) et plus en Travaux Public en cours de validité.

Peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la commune de Béthioua contre paiement de 5000,00 DA.

1- **Le dossier de candidature contient :**

- Une déclaration de candidature dûment remplie daté et signée (selon modèle ci-joint)
- Une déclaration de probité dûment remplie daté et signée (selon modèle ci-joint)
- Certificat de qualification et classification professionnelle qualifiée dans le domaine de l'hydraulique comme activité principale de catégories Trois (03) et plus en Travaux public en cours de validité.
- Les Statut pour les sociétés .
- Les bilans de l'entreprise pour les deux dernières années 2017-2018 certifiant par les services des impôts.
- Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution pour des travaux similaires délivrées par les maîtres d'ouvrages.
- Liste des moyens matériels doit être accompagnée des cartes grises et assurance en cours de validité pour le matériel roulant, factures d'achat pour le matériel non roulant au nom du soumissionnaire.
- La liste nominative des moyens humains doit être visée par la CNAS avec la présentation des diplômes pour l'encadrement destiné au projet.
- Registre de commerce de préférence électronique.
- Planning des travaux
- Extrait du casier judiciaire en cours de validité (copie originale) daté moins de 03 mois du signataire de la soumission.
- Extrait de rôle activité apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement (copie) portant la mention non inscrit dans la liste des fraudeurs en cours de validité.
- Numéro d'identification fiscale (copie)
- Attestation de mise à jour, CNAS – CASNOS-CACOBATPH copie en cours de validité.

2- **Offre Technique :** l'offre technique doit comprendre des pièces ci-après :

- La déclaration à souscrire dûment remplie daté et signée (selon modèle ci-joint).
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Le mémoire technique justificatif remplie complètement daté et signée (selon modèle joint)

3- **Offre Financière**

- La Lettre de soumission remplie daté et signé (selon modèle ci-joint).
- Bordereau des prix unitaires remplie daté et signé (selon modèle ci-joint).
- Devise quantitatifs et estimatifs remplie daté et signé (selon modèle ci-joint).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, la référence et l'objet d'appel d'offre ouvert ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
« Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec exigence de capacités minimales »

Réalisation et l'Aménagement urbain à Hai Cherifia

Date limite du dépôt des offres est fixée à un délai de Quinze (15) jours à compter de la date première parution du présent avis dans les communes de Béthioua et les quotidiens nationaux.

L'ouverture des plis est prévue le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à 13 h 00

Les intéressés restant engagés par leurs offres pendant 90 jours

Les intéressés sont invités à assister à la séance d'ouverture des p

lis qui se tiennent au siège de l'APC
DU 14/07/2020
Fait à Béthioua le

Le président de l'APC

ANEPE N° 2031004707 Le Quotidien d'Oran 14/07/2020

EL TARF

Distribution de plus de 1.180 logements

A. Ouélaa

L'amphithéâtre de l'université Chadli-Bendjedid a abrité lundi dernier, en présence des autorités locales, une cérémonie d'attribution de 1.183 logements de type socio-locatif et de 336 aides au logement rural. Les bénéficiaires de logements sont de l'ordre de 551 pour la commune du Lac des Oiseaux, 300 pour la commune de Chebaïta Mokhtar et 333 pour la commune d'Echatt. Pour les aides au logement rural au nombre de 366, elles concernent les com-

munes d'El Ayoun, Bougous, Raml Souk, Aïn Assel, Zitouna, Aïn Kerma, Jamal Béni Salah et d'autres communes. Ce quota s'ajoute à celui du début de l'année, soit 293, portant ainsi ces aides à 559. Pour rappel, ces logements et aides au logement rural ont connu une certaine tension avec des protestations observées respectivement avec le blocage des routes au Lac des Oiseaux, des sièges d'APC à Chebaïta Mokhtar, Zerizer et Bougous. Enfin, certains bénéficiaires ont dû attendre vingt ans et plus pour disposer d'un logement décent.

ANNABA

Lutte contre le Covid-19 : le 1^{er} prix de la meilleure idée innovante pour Imad Mezghache

Le premier prix du concours, lancé en avril dernier, par l'université Badji-Mokhtar d'Annaba, de la meilleure idée innovante dans la cadre de la lutte contre le coronavirus (Covid-19), a été décerné dimanche à l'étudiant Imad Mezghache de la faculté des sciences de l'ingénierie (spécialité électronique), a-t-on appris du rectorat de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Selon l'exposé présenté au siège de l'université en présence des cadres de l'université, des responsables du complexe Sider El Hadjar et des étudiants participants à l'occasion de l'annonce des vainqueurs de concours, Imad Mezghache a été récompensé pour avoir proposé la confection d'une carte d'étudiant intelligente qui assure par le biais du traçage une meilleure protection contre les maladies contagieuses. Le prix d'encouragement a été attribué à l'étudiante Manel

Naili et récompense l'idée de la contribution de la géomatique répondant aux besoins de la sécurité civile et appliquée dans le cas de la gestion du Covid-19. Le troisième prix d'honneur a été remis au groupe «Koun Wai» (Sois conscient), qui a imaginé et mis en place toute une campagne de sensibilisation aux risques encourus face à la pandémie. Au total, 13 projets ont été proposés lors de ce concours récompensant les meilleures idées innovantes relatives à la lutte contre cette pandémie et la prise en charge des malades en explorant plusieurs thématiques telles que la géomatique, l'informatique, l'automatique et l'informatique industrielle, la médecine et l'odontologie, la mécanique et l'électronique, la sociologie et la psychologie. Ce concours a été organisé par l'université Badji-Mokhtar d'Annaba en collaboration avec son partenaire industriel Sider El Hadjar.

TÉBESSA

Lancement du projet Chifa de l'association Nadjda

Le bureau de wilaya de l'association nationale «Nadjda» a lancé dimanche à Tébessa son nouveau projet «Chifa» offrant des examens médicaux aux malades à travers les régions enclavées et les zones d'ombre, a indiqué son président, Salim Meradi. «Ce projet de solidarité vise à fournir des consultations médicales spécialisées aux patients dans les régions éloignées de la wilaya dans l'impossibilité de se déplacer vers les établissements hospitaliers», a précisé la même source à l'APS, soulignant que «l'initiative a été prise suite aux constats faits lors des différentes caravanes médicales organisées tout au long de l'année».

«Les membres de l'association, médecins généralistes et spécialistes, pharmaciens, biologistes et paramédicaux, ont lancé cette initiative au cours du mois de Ramadan dernier et l'idée a vu l'adhésion d'hommes

d'affaires et des bienfaiteurs dont la contribution financière a permis d'acquérir d'importants équipements médicaux», a ajouté la même source. «Un électrocardiogramme (ECG), un détecteur à ultrasons, des lecteurs de glycémie, des otoscopes, des thermomètres, des tensiomètres ainsi que des tables d'examen médical ont été acquis pour permettre à l'équipe médicale d'effectuer des examens, analyses et radiologies», a fait savoir le président de l'association, relevant qu'une quantité importante de médicaments a été acquise au profit de la population cible.

A noter que le bureau local de l'association nationale «Nadjda», créé en 2019, comprend plus de 50 praticiens de la santé et vise à aider les habitants des régions éloignées et les zones d'ombre en leur offrant également des colis de vêtements et alimentaires.

145 lits supplémentaires pour la prise en charge des malades du Covid-19

À tout, 145 lits supplémentaires ont été mobilisés, répartis sur plusieurs établissements sanitaires de la wilaya de Tébessa pour la prise en charge des cas confirmés de coronavirus (Covid-19), a indiqué dimanche le chef de l'exécutif local, Moulati Atallah. «Ces lits supplémentaires sont répartis sur quatre nouveaux services de référence, ouverts dans les grandes daïras de la wilaya pour la prise en charge des malades atteints du coronavirus et devront atténuer la pression sur l'hôpital de référence Bouguerra-Boulaares de Bekkaria, saturé, avec l'augmentation du nombre des cas confirmés contaminés au Covid-19», a précisé le même responsable lors de son passage sur les ondes de la radio locale. Dans les détails, le wali a indiqué que 50 lits ont été mobilisés à l'hôpital d'El-Aouinet et 50 autres à l'hôpital de Ouenza (nord du chef-lieu) alors que 38 lits sont disponibles à l'hôpital de Chérea (sud-ouest de Tébessa) et 7 autres à Bir El-Ater (sud de la wilaya), outre les 120 lits de l'hôpital de Bekkaria. Il a souligné que la direction locale de la santé et de la population (DSP) a adopté cette distribution des lits en fonction de la propagation géographique du virus dans la wilaya, con-

centré en particulier dans les communes du nord de cette wilaya frontalière. Ce nombre de lits mobilisés par la DSP reste «insuffisant» face à «la propagation inquiétante du virus», a ajouté le responsable, soulignant qu'une décision a été prise pour mobiliser ces lits uniquement pour les «cas critiques», tandis que les autres cas bénéficieront du protocole de traitement et du suivi médical en restant chez eux. A cet effet, le même responsable a rappelé que plusieurs décisions ont été prises au cours de la semaine dernière visant à réduire la contamination au coronavirus, notamment la suspension temporaire de la délivrance des actes de mariage, l'interdiction de tous les regroupements et cérémonies familiales, la fermeture de tous les marchés et points de vente du bétail et la suspension de certaines activités commerciales.

M. Moulati Atallah a souligné que la situation épidémiologique liée au nouveau coronavirus dans la wilaya de Tébessa est «inquiétante et dangereuse» avec l'augmentation des cas confirmés et suspects, appelant les citoyens au respect «strict» des mesures de prévention, notamment le port obligatoire de masques et la distanciation physique pour endiguer la propagation du virus.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

22 dhou el qida 1441

El Fedjr
03h42Dohr
12h40Assar
16h31Maghreb
19h55Icha
21h32

CONSTANTINE

Les structures de prise en charge des cas de Covid-19 saturées

Abdelkrim Zerzouri

L'ouverture de nouveaux secteurs dédiés à la prise en charge des malades s'impose dans cette situation de rebond des cas infectés au Covid-19 (1830 cas suspects, dont 780 positifs, 523 négatifs et 370 guérisons). C'est le constat établi par les professionnels de la santé, dont les responsables des établissements hospitaliers, réunis, hier, sous la présidence du wali de la wilaya de Constantine, Saci Ahmed Abdelhafidh. Les capacités des 3 unités Covid-19 en service, le CHUC et les deux EPH 'El Bir' et 'Didouche Mourad', sont arrivés à saturation et n'arrivent plus à accueillir l'afflux des malades, qui sont tout simplement renvoyés en isolement chez eux, dans leurs domiciles, avec prescription du traitement nécessaire. Ce qui constitue une grande menace dans le cas où le malade ne respecte pas les règles d'isolement. Le wali rappellera dans ce sens la mise à disposition de 350 lits au niveau de l'Institut de formation paramédicale, ainsi que l'exploitation des structures hôtelières. L'extension au niveau des établissements hospitaliers a été également prononcée, mais les professionnels de la santé souhaitent l'ouverture de nouvelles

unités Covid-19 au niveau des hôpitaux non encore exploités dans ce cadre. Comment se fait-il que la commune d'El Khroub ne dispose d'aucun secteur dédié au Covid-19 alors que le taux des cas infectés est le plus important, soit 43 % des cas enregistrés au niveau de la wilaya, dont 71 % au niveau de la nouvelle ville Ali Mendjeli. Et, il y a aussi le problème de la prise en charge des cas en situation de détresse qui constitue une urgence plus importante que les soucis liés aux extensions des structures opérationnelles ou autre ouverture de nouveaux secteurs. La prise en charge des malades en détresse dans des services de réanimation pose un sérieux problème, selon les spécialistes, qui ont proposé la mise à disposition des services de l'EPH Errriadh (maladies cardiaques). Il y a également le problème de la pression sur les personnels soignants, qui a été soulevé par tous les intervenants. Il faut renforcer les rangs des personnels soignants, quitte à rappeler ceux ou celles qui ont été mis en congé spécial, dont le nombre est très important. Aujourd'hui, il convient de mettre fin à cette disposition et inviter tous les personnels à rejoindre leurs postes, estimant plusieurs intervenants. Ces derniers ont révélé que les

Incendie dans un cimetière

Un incendie s'est déclaré, durant la nuit de samedi à dimanche, dans un cimetière de la cité El Guamas, implantée au chef-lieu de wilaya de Constantine, a-t-on appris dimanche auprès des services de la protec-

tion civile. L'incendie a touché une superficie d'herbes sèches au-dessus des tombes, a précisé le chargé de l'information et de la communication de ce corps constitué, le lieutenant Noureddine Tafer. «Aucune tombe n'a été

endommagée par cet incendie dont les causes ne sont pas encore déterminées», selon la même source. Une enquête a été ouverte par les services sécuritaires compétents afin de déterminer les circonstances de l'incendie, a-t-on signalé.

SÉTIF

Conception et réalisation d'un appareil d'assistance respiratoire

L'université Ferhat-Abbas de Sétif a pu concevoir et réaliser un appareil médical d'assistance respiratoire d'urgence, actuellement en attente d'homologation par les services compétents, a-t-on appris dimanche du recteur de l'université, le professeur Abdelkrim Beniaïche. «Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la contribution de l'université de Sétif aux efforts nationaux de lutte contre le coronavirus (Covid-19) et la détermination de l'université à mobiliser ses moyens et ses compétences dans cette conjoncture sanitaire actuelle pour contribuer aux efforts déployés pour endiguer la propagation de l'épidémie», a précisé le même responsable, au cours d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan des contributions de cette université au processus national de lutte contre la Covid-19. Cet appareil, conçu et fabriqué dans le cadre d'un partenariat entre l'université Ferhat-Abbas et une expertise étrangère, «est destiné aux malades souffrant de complications respiratoires parmi les cas atteints du coronavirus, a souligné le même responsable, précisant que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation». Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souffrant de complications sanitaires et difficultés respiratoires causées par le coronavirus, selon le professeur Beniaïche. Le même responsable a précisé que l'appareil, après réglage, dotera les poumons en oxygène sans avoir besoin de l'intervention de l'infirmier ou de l'agent de réanimation. Cet appareil peut être utilisé en cas de saturation des appareils de respiration et de réanimation intelligents utilisés actuellement dans les hôpitaux pour réanimer le malade souff

Alors que 283 nouveaux cas ont été enregistrés en 6 jours

Plus de 1.500 patients guéris du Covid-19 ont quitté les hôpitaux



J. Boukraa

La wilaya d'Oran enregistre une augmentation quotidienne de nouveaux cas confirmés de Covid-19. Le non-respect des mesures préventives, notamment la distanciation sociale, le port de bavettes, l'hygiène des mains et le respect du confinement, est le facteur de propagation de cette pandémie. Avec 59 nouveaux cas de coronavirus déclarés par le ministère de la Santé dimanche, la wilaya d'Oran a encore enregistré un record national plaçant ainsi la deuxième ville d'Algérie au sommet de la liste devançant Blida, Alger et Sétif. Selon les données du ministère, Oran a recensé 283 nouveaux cas de coronavirus en six jours soit du mardi 7 juillet à dimanche 12 juillet. Oran a aussi enregistré un grand pic le 3 juillet avec 82 cas en 24h. Signe inquiétant du relâchement de la population.

Cette triste nouvelle n'a pas empêché beaucoup d'Oranais à sortir sans la moindre protection. De nombreux citoyens continuent d'afficher une indifférence totale vis-à-vis des

mesures préventives contre la propagation du Covid-19. Oran continue d'enregistrer une hausse dans le nombre de nouveaux cas. Malgré les appels lancés par les autorités locales et les services de la santé envers la population pour le respect des mesures d'hygiène et du confinement sanitaire, la wilaya d'Oran connaît une rerudescence dans le nombre de cas de Covid-19 depuis quelques jours figurant ainsi parmi les foyers de la pandémie. Plus de 2.000 cas positifs ont été enregistrés à Oran depuis le début de la pandémie. Un nombre important de citoyens souffrant de symptômes telle la fièvre, la toux et désirant bénéficier du test du coronavirus est enregistré chaque jour au niveau des centres hospitaliers.

Ce rebond est le fruit du manque d'engagement et de l'indiscipline des citoyens à respecter les gestes barrières anti-coronavirus recommandés par les autorités sanitaires du pays. Cette situation est visible à l'œil nu puisque sur dix personnes quatre seulement portent un masque de protection dans le meilleur des cas. Ainsi et mal-

gré la pression et la charge de travail, les médecins font de leur mieux pour soulager les malades. Pas moins de 1.500 malades guéris ont quitté les hôpitaux, a déclaré récemment le wali d'Oran. La semaine passée, 161 nouveaux cas guéris du Covid-19 ont quitté le centre hospitalier universitaire d'Oran Dr Benzerdjeb portant le nombre de personnes guéries qui ont quitté cet établissement à 636 au total. D'autres malades sous traitement se trouvent dans un très bon état (tous les symptômes ont disparu). Utilisé par l'équipe médicale depuis la dernière semaine du mois de mars, suite aux instructions du ministre de la Santé, le protocole de traitement à base de chloroquine donne de bons résultats sur les malades. Toutefois, le meilleur traitement efficace est d'observer les mesures préventives auxquelles ont appelé les pouvoirs publics, notamment le respect du confinement. Le wali d'Oran appelle à la prise de conscience de tous les citoyens quant à la nécessité d'observer et de suivre ces mesures sanitaires préventives contre la propagation du virus.

Installation d'équipements de jeux dans les jardins

Une vingtaine de sites retenus par la commune d'Oran

H. S.

La revitalisation et la rentabilisation des espaces verts de la ville. C'est l'idée-force du projet municipal portant sur la concession, par voie d'adjudication, d'espaces à l'intérieur des jardins pour l'installation d'équipements de jeux pour enfants. Les procédures d'approbation ayant été déjà accomplies, le projet piloté par la division de la protection de l'environnement (DPE) fera l'objet, sous peu, d'un avis d'adjudication, a-t-on appris de source communale.

Au total, vingt sites épars à travers les douze secteurs urbains sont concernés par cette mise en concession. La mise à prix n'étant pas encore fixée, les responsables de la DPE tablent d'ores et déjà sur un chiffre prévisionnel de 25 à 30 millions, par an et par site, de recettes générées par ce créneau, soit des rentrées entre 500 et 600 millions par an qui viendront renflouer les caisses de

la trésorerie communale. A cela s'ajouteront les revenus que devra produire un projet « annexe », diligenté celui-ci par la division des affaires économiques (DAE), consistant en la concession d'un certain nombre de kiosques à fleurs, amovibles, de structure légère et de design uniforme, implantés à l'intérieur des mêmes sites retenus par la DPE ou une partie d'entre eux.

Un cahier des charges y afférent doit être bien évidemment retiré par les soumissionnaires intéressés par l'exploitation d'aires de jeux à l'intérieur des jardins et des espaces verts publics. Le concessionnaire est tenu par, outre l'installation d'équipements de jeux répondant aux normes, la mise en place de commodités et nombre d'éléments d'aménagement tant pour les enfants que pour les parents qui les accompagnent. Il s'agit de l'installation, entre autres, des bancs et des tables, des poubelles et des toilettes. Les équipements de sécurité mis en place doivent

d'ailleurs être entretenus avec autant d'attention que les jeux eux-mêmes.

Aussi, soulignent nos interlocuteurs, l'aménagement d'une aire collective de jeux prévoit la mise en place d'affichages informatifs à l'attention tout particulièrement des adultes qui accompagnent les enfants. Ces informations permettent, d'une part, aux adultes de savoir immédiatement à qui s'adresser s'ils sont témoins d'un problème survenant sur l'aire de jeux et, de l'autre, favorisent une bonne utilisation des équipements en précisant sur ou à proximité de chaque équipement la tranche d'âge à laquelle il est destiné. Ces informations portent sur l'identité et les coordonnées de l'exploitant ou du gestionnaire de l'aire de jeux. Ces coordonnées doivent être visibles, lisibles et indélébiles. Elles peuvent être affichées sur chaque équipement ou à proximité de chaque équipement ou à chaque entrée de l'aire de jeux.

Par ailleurs, et au titre du bilan communal

Lutte contre le coronavirus

Des spécialistes plaident pour une implication plus significative des EPSP

Des spécialistes et médecins impliqués dans la lutte contre le Covid-19 du CHU d'Oran ont plaidé, dimanche à Oran, pour une implication plus significative et plus efficace des établissements publics de santé de proximité (EPSP) dans la lutte contre le virus pour soulager les personnels médicaux et paramédicaux déjà mobilisés depuis près de 5 mois. «Tout le personnel médical et paramédical des services impliqués dans la lutte contre le Covid-19 est fatigué, saturé et submergé.

Ils ont besoin d'un répit, d'un repos de guerrier pour revenir plus forts. Nous sommes vraiment exténués», a résumé la situation Pr Nadjet Mouffok, cheffe de service des maladies infectieuses, lors d'une rencontre ayant regroupé les responsables de l'établissement et différents services, en présence du wali Abdellak Djellaoui et du directeur de la santé et de la population, dans le but d'évaluer les besoins en moyens et équipements et cerner les problèmes.

«La fatigue commence à se ressentir et tous les gens impliqués dans cette lutte, des chefs de service jusqu'aux agents de soutien passant par le personnel paramédical ont réellement besoin de repos. Il nous faut vraiment du soutien», a-t-elle souligné. A ce titre, elle a fait savoir que le CHU est chargé des cas graves de coronavirus nécessitant une hospitalisation en urgence. Les autres cas asymptomatiques ou avec des symptômes sans gravité peuvent être pris en charge par les médecins au niveau des EPSP ne serait-ce que pour le tri et l'orientation, a-t-elle suggéré, ajoutant que «la charge est très forte sur le personnel en charge du Covid-19. Il faut reconnaître que nos équipes ont fait un travail remarquable depuis le début de la pandémie avec plus de 600 guérisons du Covid-19».

A ce titre, le directeur de la santé de la wilaya d'Oran, Nacer Bouda, a indiqué que dans le cadre de l'ajustement de la stratégie de lutte contre le Covid-19, «les EPSP seront directement impliqués dans cette lutte contre le Covid-19. Le tri des cas suspects et l'orientation et même la prescription du traitement si nécessaire se feront à leur niveau», a-t-il informé. Des médecins qualifiés et expérimentés seront à la disposition des ci-

toyens au niveau des neuf EPSP de la wilaya d'Oran. Les patients dont la plupart ne nécessitent pas d'hospitalisation ne sont pas obligés de se déplacer à l'hôpital pour se faire dépister ou se faire délivrer un traitement. L'hôpital sera exclusivement réservé aux grands malades, a-t-il fait savoir.

A ce titre, le wali a souligné que tous les moyens nécessaires à même de faciliter la mission des équipes médicales et paramédicales en lutte contre le Covid-19 seront mis à leur disposition. «Tous les moyens dont vous avez besoin pour accomplir votre mission seront mis à votre disposition. Vous n'avez plus à vous soucier du manque de lits, de respirateurs et d'oxygène et autres. C'est à nous de vous fournir les moyens pour que vous puissiez travailler convenablement et avec efficacité», a-t-il déclaré. Parmi les mesures prises dans ce sens, il a cité la proposition de consacrer 300 millions DA du budget de la wilaya pour l'acquisition de tous les moyens et équipements dont le corps médical a besoin, ainsi que le rattachement de l'hôpital des grands brûlés d'une capacité de 120 lits au CHU d'Oran pour pallier à la saturation des services prenant en charge le Covid-19.

Plusieurs propositions et revendications ont été émises par les professionnels de la santé pour une meilleure prise en charge de cette pandémie dont celle de la centralisation des soins dans un seul bâtiment, en l'occurrence le pavillon 14 spécialisé dans la chirurgie générale. A ce propos, il a été décidé lors de cette rencontre de consacrer ce pavillon exclusivement au Covid-19 et de répartir ses malades sur les services d'ORL et de neurochirurgie. Par la même occasion, les médecins ont demandé au wali de consacrer un établissement pour le confinement du personnel médical et paramédical, «de plus en plus touché par le virus». En réponse, il a décidé de mettre à leur disposition l'établissement hôtelier «Jasmine». Pour le manque de kits de dépistage abordé par des médecins présents, Abdellak Djellaoui a souligné «qu'il faut voir avec les fournisseurs sur le marché algérien pour acquérir ces kits indispensables pour le dépistage du Covid-19», assurant que les moyens financiers sont disponibles.

ayant fait l'objet d'une séance d'évaluation et de débat lors d'un récent conseil de l'exécutif, le chapitre consacré aux réalisations de la DPE durant ces cinq dernières années fait état de 230 nouveaux espaces verts aménagés, 250 hectares plantés et 11 jardins créés. Le budget de fonctionnement global de la DPE pour la période 2018-2019 s'élève à 49 milliards, dont 27 milliards de subvention au profit de l'EPIC Oran vert.

Pour ce qui est de l'équipement, la DPE enregistre en moyenne huit marchés par an, sachant qu'elle a consommé une enveloppe budgétaire totale de 37,8 milliards durant le dernier quinquennat, dont 35,5 milliards pour l'aménagement et l'équipement d'espaces verts et d'aires de jeux et 2,3 milliards pour les besoins d'organisation de l'exposition annuelle des floralies, qui se tient tous les printemps dans l'enceinte du jardin public de M'dina Djidida, où se trouve d'ailleurs le siège de la DPE.

Site des 1.201 logements des familles de «Batiante Taliane» Un avis d'appel d'offres pour la réalisation d'établissements scolaires

D. B.

Le wali d'Oran Abdelkader Djellaoui a instruit les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), initiateur du projet des 1.201 logements destinés aux habitants de 'Batiante Taliane', d'engager des procédures pour le lancement de l'avis d'appel d'offres pour la réalisation d'établissements scolaires inscrits au profit de ce projet d'habitat. Selon des sources de la wilaya, le wali d'Oran, insiste sur la livraison d'un site doté de toutes les commodités avant de procéder au relogement des familles.

Nos interlocuteurs indiquent que le chef de l'Exécutif a effectué une visite inopinée au chantier pour s'enquérir de l'avancement des travaux. A ce titre il a instruit les services chargés du projet, de lancer les travaux d'aménagement externe dans les plus brefs délais, dans une cité de 529 logements sociaux sur un total de 1.201. Lors de cette visite M Abdelkader Djellaoui a insisté sur la nécessité d'accélérer les travaux d'aménagement externe de ce lot pour rattraper

per le retard accusé par ce projet et le livrer dans les brefs délais.

Le même responsable a mis l'accent sur le démarrage des travaux, du moment que l'activité, interrompue dans le cadre des mesures préventives contre la propagation du Covid-19, a repris pour le secteur de la Construction et des travaux publics. Il a fait savoir que, dans les prochains jours, des sorties sur terrain seront programmées pour s'enquérir de l'avancement des travaux de ce projet d'habitat et suivre l'application des instructions. Il y a lieu de signaler qu'une étude sur l'aménagement de l'assiette foncière qui sera récupérée après le relogement des habitants des immeubles dits 'taliane', a été présentée, dernièrement, au wali. Selon cette étude le site en question sera aménagé en parc urbain moderne, où il a été proposé de créer une placette pour les musiciens et artistes désirant animer des concerts. L'espace sera géré par la direction de la Culture d'Oran. Selon la cellule de communication de la wilaya, l'étude a été présentée lors d'une réunion prési-

dée par le wali, dans le cadre du plan d'embellissement de la ville et les préparatifs des Jeux méditerranéens prévus en 2022 à Oran.

La réunion a regroupé les directeurs de l'Exécutif, la Commission concernée par l'embellissement et l'amélioration de l'environnement urbain de la ville, avec la présence du chef de la daïra d'Oran, le président de l'Assemblée populaire de la wilaya, plusieurs directeurs de l'Exécutif, ainsi que des directeurs d'entreprises de wilaya telles : 'Oran Vert', 'Oran Propreté' et d'éclairage public. A la même occasion, il a été annoncé que la porte du 'Caravanséral' qui a fait l'objet de restauration aura une nouvelle vie dans ce futur parc.

Prévu initialement en fin 2016, puis à la mi-2017 et ensuite dans un 3^{ème} temps, avant fin 2018, le relogement des familles qui occupent le lieu-dit 'Bataimate taliane' a été, une fois encore reporté. Plus de 1.200 unités de type 'logement public locatif' (LPL), réalisées entre la pépinière de l'USTO et la zone des Sièges, doivent abriter ces familles.

Aïn El Turck

Le confinement durement éprouvé par les tributaires des activités estivales

Perçues comme étant un rempart contre l'évolution du chômage, les diverses activités commerciales, qui naviguent dans le sillage du tourisme balnéaire, pour tenter de subsister, le reste de l'année, peinent à retrouver leur vitesse de croisière en ces temps de crise sanitaire, dans la contrée d'Aïn El Turck. Sur ce volet sensible, des tributaires de l'emploi précaires, des cafetiers, des hôteliers et des gérants de complexes de villégiature, se sont rapprochés du 'Quotidien d'Oran', pour exprimer leur scepticisme, en soulignant «leur crainte d'un probable achèvement vers une saison morte dans toute l'acceptation du terme et ce, avec énormément de pertes et autant de fracas» mais néanmoins, tout en n'omettant pas de saluer la décision des autorités sanitaires», qui ajoutent-t-ils «demeure juste et incontournable, pour prétendre être en mesure d'éradiquer définitivement la funeste épidémie du coronavirus», avant de conclure prudemment «à quelque chose malheur

est bon». L'allégement du confinement, après plus de trois mois de disette, est considéré par nos interlocuteurs comme «une jauge, qui a joué dans une reprise faiblarde, limitant l'accès aux commerces, et le respect rigoureux des mesures de protection pour lutter contre la dévastatrice pandémie». Cependant, selon des sources concordantes, les mesures édictées durant le confinement confrontent nombre de tributaires d'emplois saisonniers, qui sont à deux doigts d'atteindre le seuil de la débâcle, à un dilemme insoluble «mourir de la Covid-19 ou mourir de faim? Le choix est difficile» s'interrogent certains, qui se sont retrouvés entre le marteau et l'enclume, depuis l'apparition de la pandémie. Ce dilemme affecte, notamment les tributaires des misérables ristournes rapportées par des activités saisonnières, qui leur permet, tout juste de survivre.

Plusieurs courrent de grands risques en travaillant dans des lieux très fréquentés où la distanciation sociale est

difficile voire impossible à respecter, comme entre autres dans le marché communal d'Aïn El Turck. «Nous souhaitons, nous aussi, avoir les moyens de nous protéger du virus... tout en assurant notre survie et celle de nos proches» ont fait remarquer des marchands d'un ton laborieusement sarcastique. D'autres témoignages ont été formulés à ce propos par des cafetiers et des hôteliers, craignant grandement une péroration en queue de poisson de la saison estivale et ce, avec tous les impacts négatifs, qui en découleraient sur le volet de leurs finances. «Ce qui reste de la saison estivale s'annonce sous de mauvais auspices, dans notre contrée où le tourisme balnéaire local battait déjà de l'aile bien avant la crise sanitaire», ont péroré à ce sujet, avec une humeur billeuse, des riverains de la localité de St Germain, qui contemplaient le vide avec nostalgie, un court laps de temps, avant 20 h, heure fatidique.

R. B.

Eradication des fosses septiques à Béthioua 75 mètres linéaires du réseau d'assainissement réhabilités

K. Assia

Pas moins de 75 mètres linéaires du réseau d'assainissement ont été réhabilités par la Société de l'Eau et de l'Assainissement d'Oran (SEOR), dans la daïra de Béthioua a-t-on appris auprès de la cellule de la communication de la wilaya. Les travaux portent sur la réalisation d'un réseau d'assainissement des eaux usées et vise à éradiquer le problème des fosses septiques. Les autorités locales doivent désormaisachever les formalités administratives pour la réhabilitation de 300 mètres linéaires et la réalisation d'un réseau d'assainissement de quoi éradiquer ce fléau et répondre ainsi, aux attentes des habitants. Le projet vient dans la continuité du programme du minis-

tère des Ressources en eau dans le domaine de l'épuration. Celui-ci est basé sur la protection des ressources hydriques, l'éradication des fosses septiques et de lutte contre les MTH. L'objectif principal est d'éliminer les risques sanitaires.

Les fosses septiques, procédé théoriquement fiable pour régler le problème du rejet des eaux usées, temporairement, touche plusieurs localités à Oran. A ce titre la wilaya d'Oran a bénéficié d'un programme d'urgence visant à l'éradication de ces fosses septiques et le raccordement de l'ensemble des foyers au réseau d'assainissement. Les pouvoirs publics espèrent éradiquer le recours aux fosses septiques, le plus vite possible, pour venir à bout de ces solutions dangereuses aux mains

de personnes inconscientes. L'opération consiste au raccordement des foyers concernés, au réseau d'assainissement et aux stations d'épuration des eaux usées. Les opérations, déjà lancées à travers de nombreuses communes, ont permis l'éradication de plus de 30.000 fosses, recensées à Tafraoui, Oued Tlelat, Gdyel, Bouâmama... Ces programmes ont été concrétisés soit dans le cadre des programmes communaux de développement ou dans celui des programmes sectoriels. Pour atteindre ces objectifs, la direction des Ressources en eau de la wilaya d'Oran a établi une stratégie de développement global pour l'amélioration des systèmes d'assainissement qui s'appuient sur un programme à court et moyen terme.

Gare routière d'Aïn El-Turck Un projet en attente de concrétisation depuis plus d'une décennie

Rachid Boutellelis

tionnement pour les véhicules de transport public, assurant la navette entre la commune d'Aïn El Turck et celle de Bousfer ainsi que celle d'El Ançor, la situation est encore plus pire. Cette venelle étroite, loin de répondre aux normes requises pour une station, est souvent obstruée par les 'Karsans', dont certains conducteurs prennent souvent tout leur temps pour redémarrer, créant ainsi un véritable goulot et attisant l'ire des automobilistes qui s'y retrouvent bloqués.

La même anarchie et les mêmes comportements condamnables des uns et des autres, sont malheureusement constatés dans l'autre station de transport des bus, desservant la ville d'Oran, située sur la route menant au stade de football 'Ahmed Zabana'. La tombée du soir en ces lieux constitue le moment opportun pour un essaim de véhicules clandestins, qui se manifeste de manière synchronisée autour de cette place, ajoutant une esquisse exécutable à ce spectacle péttri de ridicule. «Les trois walas d'Oran, qui se sont succédé ces 10 dernières années, ont chacun promis lors de leur mandat respectif, la réalisation d'une gare routière pour mettre un terme à cette anarchie qui va crescendo. Nous ne savons pas si les enfants de nos petits-enfants assisteront un beau matin à son inauguration ? Nous en doutons fort d'ailleurs», ont ironisé des consommateurs attablés à une terrasse de café, en face de ladite place, avant de s'escraver. Ce piteux état de fait, additionné au squat des trottoirs ceinturant cette esplanade par l'informel, contribue grandement à l'emboîtement de cette sordide situation dans la mélasse. Notons que pas moins d'une demi-douzaine de stations de transport public, dont l'une est réservée uniquement aux véhicules taxis, autorisés et/ou clandestins, sont répertoriés sur cette place, point vers laquelle convergent des centaines de véhicules, par jour, pour accéder au centre de la principale commune de la daïra d'Aïn El Turck, qui fait peine à voir. Les autobus, les 'Karsans', les taxis autorisés ou illicites et autres véhicules de transport en commun clandestins, participent avec une gaieté stupide, frisant presque l'aliénation, à la triste confusion causée à la circulation routière et piétonnière. Des dizaines d'usagers se retrouvent ballotés sans mécanisme, dans cette pagaille, qui constitue l'essentiel de l'ambiance sur cette place et ses rues adjacentes. De fréquentes altercations éclatent, assez souvent, à ce sujet entre les usagers et les transporteurs. A l'entrée de la rue de la Cave, lieu de sta-

ILS NOUS ONT QUITTÉS HIER

Kaddour Menouar, 87 ans Seddikia
Chaâbane Bachir, 73 ans, El Hamri
Amrouche Fatima, 81 ans, Mimosas
Khaldi Fatima, 84 ans, Maraval

Horaires des prières pour Oran et ses environs

22 dhou el qida 1441					
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha	
04h14	13h09	16h58	20h23	21h58	



CHLEF

L'insoutenable légèreté face au Covid-19**Bencherki Otsmane**

Davant la fermeté et l'intransigeance des agents des services de sécurité qui interdisent aux citoyens tout accès aux bureaux de poste situés au niveau des communes de la wilaya, de nombreuses personnes n'ont pas trouvé mieux pour contourner cette interdiction et pour pouvoir accéder aux guichets que de se faire prêter les masques de protection à celles qui sortent du bureau de poste. Cette manière de faire fait bien entendu encourir le risque de contamination car le masque de protection est avant tout à usage personnel et il est absolument non recommandable de porter celui d'autrui. Il apparaît que des citoyens font fi des recommandations faites y compris celles relevant des instances sanitaires concernant notamment le port du masque de protection obligatoire, la distanciation physique et surtout éviter les regroupements ou attroupements.

Il faut dire que malgré la pandémie qui sévit entraînant chaque jour son lot de morts, de nombreux citoyens ne respectent pas les consi-

gnes et recommandations des scientifiques, notamment les gestes barrières. Pire encore, certaines personnes (heureusement elles sont peu nombreuses) croient dur comme fer que le virus est une invention et qu'il n'existe même pas. Autre comportement auquel les services de sécurité doivent faire face, celui de l'accès à la mer d'une manière générale et la baignade en particulier qui demeurent interdits. En effet, on assiste surtout ces temps-ci avec la hausse de la température à un afflux massif des citoyens vers le littoral.

Bien sûr les agents des services de sécurité, police et gendarmerie, tentent de faire respecter la loi mais il faut reconnaître que sur un littoral de 129 km la mission est presque impossible. Toutefois toutes les plages qui étaient autorisées à la baignade lors de la précédente saison estivale (elles étaient au nombre de 26 plages) sont sous haute surveillance et aucun accès n'a été relevé, a-t-on constaté.

L'observation des gestes barrières reste «le seul et unique moyen» pour briser la chaîne de contamination, avait réitéré, dernièrement, le por-

te-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution du coronavirus, Dr Djamel Fourar. «Actuellement, le seul et unique moyen sûr pour briser la chaîne de contamination est l'observation des gestes barrières préconisés par les autorités publiques», avait expliqué Dr Fourar dans une déclaration à l'APS en marge de la présentation du bilan quotidien de la situation de la propagation du Covid-19.

Pour rappel, devant le relâchement constaté au sein de la population, il avait été décidé de «durer les sanctions à l'encontre de tous les contrevenants, individuellement ou collectivement», aux mesures de prévention. Entre autres mesures, l'interdiction formelle de tout type de rassemblement et de regroupement familial, la verbalisation systématique de tout contrevenant à la mesure du port obligatoire du masque et le respect des horaires de confinement, la réinstauration de l'obligation du port obligatoire du masque dans les véhicules particuliers ainsi que le renforcement de la surveillance épidémiologique par la conduite d'enquêtes approfondies.

TLEMCEN

Energies renouvelables : protocole d'entente avec un groupe germano-suisse

L'Université «Abou Bekr Belkaid» de Tlemcen a signé dimanche au siège de son rectorat un protocole d'entente avec le groupe mondial germano-suisse «Terra Sola», développeur et investisseur dans les énergies renouvelables, portant sur la formation et le transfert du savoir et de la technologie dans le domaine au profit des étudiants algériens. Signé par le recteur de l'Université de Tlemcen, Bouchrit Kebir et le Directeur général des médias du groupe, Zohir Meziane, le protocole d'entente comporte, entre autres, l'octroi de bourses à des étudiants de l'université pour étudier dans le domaine des énergies renouvelables grâce aux partenaires du groupe «Terra Sola» en Allemagne et en Europe, a-t-on fait savoir. Il donnera, en outre, la priorité aux diplômés algériens de l'université de Tlemcen pour intégrer le projet du groupe suisse-allemand en Algérie, a-t-on ajouté. Selon les termes du protocole d'entente, le groupe «Terra Sola» s'engage à recruter pour son projet des diplômés algériens dans les domaines des

énergies renouvelables, en plus de leur assurer une formation dans ses usines et centrales électriques en Algérie ou par le biais de ses partenaires technologiques allemands et européens. De son côté, l'Université de Tlemcen veillera à la conception d'un programme d'enseignement approprié dans les domaines des énergies renouvelables en consultation avec les experts du groupe suisse-allemand, ainsi qu'à différents niveaux de programme allant des formations de courte durée aux formations d'études supérieures. Des protocoles similaires seront signés avec d'autres universités du pays abritant des pôles industriels ainsi que celles du Sud algérien, a annoncé pour sa part le Directeur général des médias du groupe, précisant que «cette action du groupe Terra Sola est proposée comme démarche imprégnée du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour développer les énergies renouvelables». Un financement de 5 milliards de dollars est suggéré par le groupe pour prendre en charge le

parachèvement de l'implémentation de ce programme intégré, a-t-il expliqué, soulignant que «le remboursement de l'investissement se fera par la vente de l'énergie produite grâce à la garantie de performance délivrée par des assurances mondiales qui font partie du partenariat Terra Sola». Pour assurer l'intégration locale industrielle et technologique, le groupe «Terra Sola» financera pour un montant de 10 millions de dollars US un programme de développement du capital humain pour l'Algérie.

Ce programme sera destiné à former et qualifier 10.000 Algériens sur une période de 10 ans, dont 500 seront formés en qualité d'élites universitaires dans des universités et académies allemandes certifiées et de références mondiales. Un système de transfert des connaissances et de technologies certifiées a déjà été mis en place et sera régulièrement mis à jour grâce à un fonds de Terra Sola supporté par le gouvernement allemand d'un montant de 10 millions de dollars US, a-t-on fait savoir.

MASCARA

Des commerçants pointés du doigt**Belkecir Mohamed**

Les services concernés ont procédé durant le mois de juin dernier à l'intensification des inspections des diverses activités commerciales où devaient être observées les mesures sanitaires dictées dans le cadre de la lutte contre la pandémie du coronavirus qui n'a pas dit son dernier mot. Nombre de magasins étaient en infraction amenant à l'établissement de 4.138 contraventions à l'encontre des commerçants dont les

dossiers ont été transmis à la justice. Ainsi, 450 contraventions ont été dressées pour infraction aux règles d'hygiène et de désinfection des locaux, 711 contraventions relatives aux mesures de distanciation physique, 621 contraventions concernent le manque des barrières de prévention au niveau des espaces publics et 2.013 contraventions relatives au non-port du masque. A cela s'ajoute le retrait de 94 registres de commerce et de 69 autorisations de transport.

MOSTAGANEM

Des localités raccordées au réseau d'eau potable

Quelque 14 villages des communes de Souaifiya et Safsaf, dans la wilaya de Mostaganem, seront raccordés, avant la fin du mois de juillet courant, au réseau d'alimentation en eau potable (AEP), a-t-on appris du directeur local des ressources en eau, Moussa Lebgâa. «Les travaux de raccordement de ces zones, situées dans la partie de l'extrême sud de la wilaya, concerneront une population de plus de 11.000 âmes. Ces projets enregistrent des taux d'avancement compris entre 40 et 100%», a précisé le même responsable. Ces travaux comprennent le renforcement du réseau d'alimentation en eau potable à partir du système du couloir de transfert d'eau Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), la réalisation d'une conduite et d'un réservoir souterrain d'une capacité de 2.000 m³ ainsi que la construction et l'équipement d'une station de pompage d'une capacité de 3.000 m³. «Une enveloppe dé-

passant les 233 millions DA a été débloquée à cet effet», a-t-il ajouté. Ces projets permettront d'assurer en permanence une alimentation en eau potable des populations des zones d'ombre, a-t-on expliqué, précisant que cette opération coïncide avec le projet d'installation de compteurs au niveau des habitations ainsi que le transfert de la gestion commerciale de l'approvisionnement en eau des communes à l'Algérienne des eaux (ADE). Dans ce cadre, Moussa Lebgâa a signalé le transfert de la gestion de l'eau de 40 villages à l'ADE au cours du mois de juillet courant, portant à ce jour le nombre de zones ayant bénéficié de l'installation de compteurs d'eau individuels aux foyers de 338 villages.

Dans les prochains jours, il est prévu l'octroi de marchés pour l'installation de compteurs individuels au niveau des 104 villages restants à des entreprises, dont la plupart créées dans le cadre de l'ANSEJ.

AÏN TEMOUCHENT

Un corps sans vie repêché à la plage de Sidi Djelloul

Les services de la protection civile de la wilaya d'Aïn Temouchent ont repêché, dimanche soir, le corps sans vie d'un noyé dans la zone rocheuse du littoral-est de la plage de Sidi Djelloul (commune de Sidi Safi), a-t-on appris hier auprès de ces services. L'opération a été menée suite à un appel parvenu aux services de la protection civile faisant part d'un noyé en danger réel dans la zone rocheuse située non loin de la plage de Sidi Djelloul.

L'intervention d'une équipe de plongée de l'unité marine de Beni Saf à bord d'un semi rigide a per-

mis de repêcher le corps de la victime âgée de 38 ans qui a été évacuée vers le service des urgences médicales de Beni Saf.

Après examen médical, la mort par noyade a été confirmée et le corps a été déposé à la morgue du même hôpital, a-t-on fait savoir. Ce cas de noyade est le quatrième enregistré. Deux cas ont été déplorés en juin dernier à la zone rocheuse de Hafir Djemel de Beni Saf et à la plage d'El Hilal dans la commune de Sidi Benadda et un troisième au mois de juillet en cours à la plage de Terga, a-t-on rappelé.

SAÏDA

Le nouveau chef de sûreté de wilaya installé

Le commissaire divisionnaire Boumesbah Abdelmalek a été installé, dimanche, à la tête de la sûreté de wilaya de Saïda en remplacement du commissaire divisionnaire Djillali Doussi chargé de la même fonction dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la sûreté de wilaya. Lors de la cérémonie d'installation qu'il a présidée, le contrôleur de police Boubekeur Bouahmed, représentant du Directeur général de la Sûreté nationale, a déclaré que cette opération s'inscrit dans le cadre

d'une série de mouvements opérés par la DGSN en application d'une stratégie d'alternance et dans le but de donner l'occasion à toutes les compétences pour assumer des postes de responsabilité. Le nouveau chef de sûreté de wilaya a indiqué qu'il œuvrera en collaboration avec les partenaires sur le terrain à l'application des lois de la République, saluant les efforts de son prédécesseur et de tous les cadres et fonctionnaires de la sûreté de wilaya pour préserver la sécurité des citoyens et des biens.



Une colère contre la pandémie

BERKELEY – Deux semaines d'importantes protestations, dans tout le pays, contre les violences policières et les préjugés raciaux, ont soulevé des inquiétudes quant à une seconde vague de contamination par le SARS-CoV-2 aux États-Unis. Il est difficile de manifester collectivement sa colère légitime suite au meurtre de George Floyd par la police de Minneapolis en se tenant à plus de deux mètres des autres manifestants. Et le port du masque n'est pas totalement respecté dans les cortèges, pas plus qu'il ne l'est, en général, où que ce soit, aux États-Unis. Cela n'augure rien de bon ni pour la santé publique ni pour l'économie.



PAR BARRY EICHENGREEN

Professeur d'économie à l'Université de Californie à Berkeley*

Mais si les commentaires vont bon train sur une éventuelle recrudescence de la crise déjà grave du Covid-19 à la suite de l'effervescence sociale provoquée par la mort de George Floyd, les liens de causalité dans la direction opposée, c'est-à-dire ceux qui vont de la pandémie vers les manifestations, ont reçu beaucoup moins d'attention. Une question se pose, qui ne diminue en rien l'horreur d'une mort comme celle de Floyd : pourquoi maintenant ?

Car avant Floyd, la police avait tué Michael Brown, à Ferguson, dans le Missouri, en août 2014. Et un mois auparavant, Eric Garner mourait, à New York, plaqué au sol par la police, alors qu'il se plaignait, tout comme Floyd : « Je ne peux pas respirer. » La page de présentation d'un des programmes de la grande radio de service public, la National Public Radio, affichait récemment les noms de 100 Afro-Américains morts lors d'une arrestation par la police au cours des six dernières années.

L'une des explications souvent avancée pour cette révolte nationale provoquée par le meurtre de Floyd est l'enregistrement vidéo particulièrement horrible qui a rapidement occupé le devant de la scène sur les réseaux sociaux mais aussi dans les organes d'information traditionnels. Mais cette réponse ne pourra satisfaire que ceux qui auront oublié l'enregistrement également atroce du meurtre de Garner.

Pour parvenir à une explication plus convaincante, il faut prendre en compte la pandémie. Ce n'est pas par hasard qu'on retrouve une proportion exagérément importante d'Afro-Américains dans les emplois de service, où le chômage fait désormais des ravages. Ce n'est pas par hasard si la part de la population des États-Unis hors personnes âgées dépourvue d'assurance maladie est 1,5 fois plus élevée chez les noirs que chez les blancs. Et ce n'est pas par hasard que le taux de mortalité du Covid-19 est 2,4 fois plus élevé pour les Américains noirs que pour les Américains

blancs. Même sans images supplémentaires de la brutalité policière, la situation de nombre d'Afro-Américains, aggravée de manière disproportionnée par la pandémie, était déjà à la limite de ce qui est supportable.

Cela parce que le filet de protection sociale de l'Amérique est usé. Les allocations-chômage sont en général limitées à vingt-six semaines aux États-Unis. L'aide fournie dans certains États du Sud est encore plus restreinte. D'autres, comme la Floride, ont même conçu les vérifications opérées par leurs fonctionnaires de sorte qu'il soit aussi difficile que possible de remplir les conditions qui ouvrent le droit à la perception d'allocations-chômage.

D'autres États, le plus souvent dans le Sud, une fois encore, n'ont pas étendu aux personnes à faible revenu l'éligibilité au programme Medicaid, comme le permet pourtant la loi sur les soins abordables. De même, le chef de la majorité sénatoriale, Mitch McConnell (élu d'un autre État du Sud, le Kentucky), mène le combat contre un nouveau volet du plan d'urgence face à la pandémie destiné à venir en aide aux personnes pauvres et sans emploi.

La géographie offre une clé de lecture. La principale explication de l'absence en Amérique de normes de protection sociale semblables à celle qui ont cours en Europe, formalisée en partie par le défunt économiste Alberto Alesina, tient à la place prise par le racisme dans l'histoire des États-Unis. Alesina a montré que le critère racial était de loin le plus pertinent pour déterminer le degré de soutien aux mesures d'aide sociale aux États-Unis et que les opposants aux politiques publiques de protection sociale utilisaient depuis longtemps un discours racialiste pour mobiliser leur base.

Alesina a également démontré que les mesures redistributives qui bénéficient de façon disproportionnée aux membres des minorités déplaisent aux membres de la majorité, qui n'ont pas, à l'égard des personnes pauvres, de sentiment de solidarité. C'est dans le Sud, avec son passé d'esclavage et de ségrégation - les lois Jim Crow -, que ce clivage s'est le plus approfondi. On pourra questionner la pertinence d'une analyse qui relie à cette « vieille histoire » les problèmes sociaux du XXI^e siècle. Mais des chercheurs ont montré que les comtés des États-Unis qui avaient connu le plus de lynchages entre 1882 et 1930 étaient aussi ceux où

les inégalités entre blancs et noirs étaient aujourd'hui les plus profondes et où les taux de mortalité étaient les plus élevés.

Les différences de taux de mortalité ne traduisent pas seulement la pauvreté et les inégalités mais aussi un manque de confiance dans le système de santé publique de la part des hommes Afro-Américains. Pour les plus âgés, en particulier, les taux de mortalité ont été affectés par la révélation, en 1972, des expériences cliniques conduites quarante ans durant par le service de santé publique des États-Unis à Tuskegee, en Alabama. Depuis 1932, 400 hommes afro-américains atteints de syphilis avaient été laissés à leur insu sans traitement, soi-disant au nom de la science. Des pays ayant connu une histoire différente de celle des États-Unis jouissent de systèmes de protection sociale plus développés. Pour cette raison, ils encourrent, semble-t-il, un moindre risque d'explosion sociale. C'est ce qu'affirmait au début du mois Margaritis Schinas, vice-président de la Commission européenne.

Le point de vue de Schinas fait bien sûr peu de cas des revendications raciales en Europe, telles qu'elles s'expriment dans les banlieues françaises. Il ignore aussi l'hostilité largement répandue envers les immigrants et les réfugiés, principalement à l'encontre de ceux qui sont d'origine africaine. Peu importe, répondrait-il, probablement. Les systèmes de protection sociale furent créés en Europe bien avant que les questions raciales n'y prennent l'importance qu'elles ont aujourd'hui. Ils sont la réalité concrète et ne vont pas disparaître du jour au lendemain.

Mais rappelons-nous l'exception britannique. Tout d'abord, en 1942, fut publié le rapport Beveridge, le document fondateur à partir duquel fut érigé le système de protection sociale britannique. Puis vinrent des vagues successives d'immigration, des Caraïbes et d'Asie du Sud, qui créèrent la perception, sinon le fait, d'une fragmentation ethnique. Vint alors Margaret Thatcher, qui démantela l'État social.

L'Europe peut faire mieux, c'est vrai, mais ses dirigeants ne devraient pas croire qu'ils y parviendront sans y travailler.

Traduit de l'anglais par François Boisivon

* Son dernier ouvrage s'intitule *The Populist Temptation: Economic Grievance and Political Reaction in the Modern Era*.

Le grand nettoyage de la dette

BOSTON – Avec plus de 7 500 milliards \$ dus à des créanciers extérieurs, les coûts de service de la dette des économies émergentes deviennent de plus en plus démesurés, à l'heure où ces économies ont besoin d'autant d'espace budgétaire que possible pour faire face à la crise du COVID-19. Alors que la nécessité d'annuler une grande partie de cette dette apparaît évidente, de nombreux acteurs clés s'y opposent, faisant valoir qu'une telle démarche limiterait l'accès des pays concernés aux marchés internationaux à l'avenir, ce qui risquerait de réduire l'investissement et la croissance.



PAR DARON
ACEMOGLU

Professeur d'économie au MIT, est coauteur (avec James A. Robinson) de l'ouvrage intitulé *The Narrow Corridor: States, Societies, and the Fate of Liberty*

Ce point de vue est en réalité difficile à défendre. Loin de dynamiser l'investissement et la croissance de manière fiable, les flux financiers internationaux sont davantage susceptibles de contribuer à la volatilité sur les marchés émergents et les économies en voie de développement. Malgré tout, beaucoup considèrent depuis longtemps dans les cercles universitaires et politiques que la finance internationale permettrait aux économies émergentes de bâtrir des institutions plus efficaces, en les aidant par exemple à développer leur système bancaire et leurs marché boursier. Les opposants à l'annulation de la dette considèrent également que les marchés émergents ont besoin de la « discipline » qu'instaurent les marchés obligataires internationaux, dans la mesure où la menace d'une fuite des capitaux dissuaderait une mauvaise gestion de la part des autorités et des populistes. C'est ainsi que pendant la crise de la dette européenne, les Grecs auraient été dissuadés d'entrer en défaut de paiement de leurs

dettes auprès des banques étrangères, de peur d'anéantir leur profil de crédit. Même lorsque les électeurs grecs ont rejeté les conditions imposées par la troïka des créanciers publics (Commission européenne, Banque centrale européenne, et Fonds monétaire international), le gouvernement de gauche à la tête du pays a finalement conclu un accord, conduisant de nombreux dirigeants politiques à en conclure que la discipline de marché avait fonctionné. Aujourd'hui, ce discours ne sonne plus juste. Loin de maintenir sous contrôle les autorités, la finance internationale leur facilite la tâche. En Afrique du Sud, par exemple, entre 2009 et 2018, les fonds étrangers ont continué d'abonder alors même qu'il apparaissait évident que le gouvernement du président de l'époque Jacob Zuma ruinait l'économie et les institutions du pays. Si Zuma a finalement été chassé du pouvoir, c'est parce que son propre parti, le Congrès national africain, a œuvré pour sa destitution, à laquelle n'a que très peu contribué le présumé courroux des marchés internationaux.

De même, si les assauts du président turc Recep Tayyip Erdogan contre les institutions de son propre pays ont coïncidé avec un déclin de l'investissement et de la croissance de la productivité, ce sont justement les investisseurs étrangers qui l'ont sauvé. L'argent continuant d'affluer pour financer un déficit croissant de la balance courante, et pour appuyer une économie fragile, Erdogan a été en mesure de consolider son pouvoir, jusqu'à établir un régime présidentiel dans lequel le parlement et les tribunaux lui sont subordonnés.

Comme pour Zuma, la plus grande opposition à Erdogan émane non pas des marchés internationaux, mais des forces politiques intérieures. Lors des élections municipales de l'an dernier, son parti a été battu dans la plupart des grandes villes de Turquie, ce qui a significativement affaibli l'emprise d'Erdogan sur le pouvoir. Au-delà de ces exemples, les preuves se multiplient qui démontrent que la finance internationale aurait ouvertement facilité la corruption et les activités criminelles au sein des marchés émergents. Goldman Sachs serait ainsi impliquée dans un scandale de fraude de l'instrument d'investissement 1MDB à hauteur de 700 millions \$ en Malaisie. Aucune de ces affaires ne doit nous surprendre. Pourquoi les institutions financières internationales renonceraient-elles à l'opportunité de prêter de l'argent à des autorités selon des conditions avantageuses, ou à booster leurs profits en aidant kleptocrates et sociétés douteuses à falsifier leurs comptes ainsi qu'à profiter des paradis fiscaux ?

Pour évoluer au-delà du statu quo, nous devons opérer des formes de restructuration et d'annulation de la dette qui fassent obstacle aux régimes corrompus. Une possibilité consisterait à créer un organe international impartial, chargé de fixer les règles des bonnes pratiques de prêt de la part des banques internationales. Cette même institution pourrait ensuite déterminer si les dettes courantes d'un pays ont été ou non accumulées sous des gouvernements démocratiques, si ces dettes constituent l'héritage de frénésies d'emprunt kleptocratiques et frauduleuses, et si leur remboursement

ou leur service serait synonyme de difficultés excessives pour la population.

Pour les États ayant emprunté sous des gouvernements démocratiques, les dettes extérieures pourraient être restructurées selon des conditions généreuses, et des possibilités similaires être proposées aux créanciers à long terme, ainsi qu'à ceux qui ont procédé à des investissements directs étrangers dans des pays émergents (ces formes de prêt étant moins susceptibles de finir dans les poches des autoritaires). Pour les pays de l'autre catégorie, les « dettes odieuses » contractées sous des gouvernements précédents autoritaires ou corrompus devraient être annulées. Les citoyens ordinaires ne sauraient subir les conséquences d'accords conclus entre des institutions financières et des politiciens qu'ils n'ont pas élus. Quant aux investisseurs qui ont conclu des pactes faustiens avec des kleptocrates, ils ne sauraient bénéficier d'une protection internationale.

S'agissant de la troisième catégorie – dans laquelle les gouvernements sont confrontés à des coûts socialement intolérables de remboursement ou de service de la dette – une nécessité évidente impose de ne pas plonger ces pays encore plus profondément dans la pauvreté, même si leurs dettes ont été contractées sous des gouvernements démocratiquement élus. L'hypothèse est erronée selon laquelle une ronde massive de restructuration et d'annulation de la dette signifierait la fin de l'abondance des capitaux sur les marchés émergents. Même si ces pays refusaient la restructuration ou l'annulation, la charge de leur dette les empêcherait d'investir dans les infrastructures, la lutte contre la pauvreté, et les nouvelles technologies.

Aspect tout aussi important, l'annulation des dettes odieuses renforcerait les incitatifs qui régissent les marchés financiers internationaux, dans la mesure où les prêteurs y réfléchiraient à deux fois avant de soutenir des régimes autoritaires et corrompus. Ce changement pourrait ainsi conférer un élan à l'élaboration d'un nouveau cadre d'intégration financière mondiale. Cette approche ne fonctionnera que si elle ne s'inscrit pas dans une condamnation générale de la finance internationale. De nombreux pays en voie de développement ont encore besoin de ressources pour leurs investissements et infrastructures, et il existe encore bien des flux financiers internationaux responsables et réglementés, que ces pays peuvent exploiter. Nous ne devons pas engendrer une situation dans laquelle les marchés émergents et les pays en voie de développement se retrouveraient privés de tout accès à la finance.

Pour ce faire, la restructuration et l'annulation de la dette doivent être clairement présentées comme une mesure d'urgence établissant une distinction entre les institutions qui ont agi convenablement, et celles qui ont conclu des accords avec des gouvernements corrompus et autoritaires. Nous avons besoin d'un nouvel organe international, chargé non seulement de contrôler les règles des futurs engagements financiers et les méfaits financiers, mais également de sous-tendre un nouveau cadre mondial de règles et de normes. Ce n'est qu'en procédant ainsi que nous pourrons garantir la légitimité du système aux yeux des pays en voie de développement comme des institutions financières internationales.

Traduit de l'anglais par Martin Morel



Intelligence artificielle, intérêt général et niveau local

NEW-YORK – L'apparition d'une nouvelle technologie suscite toujours des réactions variées qui vont de l'engouement à la crainte. Il n'en reste pas moins que les débuts de l'intelligence artificielle (IA) s'accompagnent de réactions hors normes. S'agit-il d'un outil qui va révolutionner la société pour le mieux, ou du mal incarné qui va détruire des emplois ? Comme toujours, la réponse n'est pas aussi catégorique.



PAR
STEEFAN G. VERHULST¹
ET
MONA SLOANE²

1- Cofondateur du GovLab de la Tandon School of Engineering de l'Université de New York (NYU)*

2- Professeur adjointe à la Tandon School of Engineering de l'Université de New York**

En tant que technologie à usages multiples, l'IA sera ce que nous en ferons. Au final, ses effets vont dépendre du cadre de gouvernance que nous allons construire. Les appels à une régulation se faisant de plus en plus pressants, le moment est venu de développer une réglementation et un cadre juridique permettant de bénéficier au mieux de ses avantages et de limiter ses nuisances possibles.

Jusqu'à très récemment, la gouvernance en matière d'IA se discutait essentiellement au niveau national. Or, la plupart des pays (notamment la Chine) adoptent des stratégies visant à leur assurer un avantage concurrentiel sur les marchés internationaux. Il s'agit essentiellement de «business plans» conçus pour attirer les investissements et améliorer la compétitivité des entreprises nationales, avec en parallèle le souci d'améliorer la sécurité nationale.

Focalisant sur la compétitivité, les dirigeants nationaux tendent à laisser de coté la réglementation de l'IA. Néanmoins, des villes essayent de plus en plus de combler ce vide. New-York, Toronto, Dubaï, Yokohama et encore d'autres grandes villes servent de laboratoire en matière de gouvernance de l'innovation.

Elles testent tout un éventail de mesures qui vont de l'interdiction de la reconnaissance faciale et de certaines autres applications de l'IA au partage de bases de données. Elles investissent également beaucoup dans une recherche responsable concernant l'IA, dans des écosystèmes technologiques localisés de haut potentiel et dans des initiatives venant des citoyens.

Ce localisme de l'IA s'inscrit dans une tendance plus large, le «Nouveau localisme» décrit par deux spécialistes en politiques publiques, Bruce Katz et Jeremy Nowak (aujourd'hui décédé). Dans ce contexte, les autorités municipales et locales prennent de plus en plus l'initiative de résoudre toute une gamme de problèmes environnementaux, économiques, sociaux et technologiques.

Exemples de localisme, New-York, Seattle et d'autres villes se sont engagées dans la protection de la vie privée en remplaçant le vide laissé entre la législation fédérale et la législation locale, notamment en ce qui concerne la surveillance des citoyens. De la même manière, en l'absence de politique à l'échelle nationale ou internationale sur le haut débit, beaucoup de municipalités cherchent à mettre en œuvre ce dernier pour combler les insuffisances des fournisseurs d'Internet issus du secteur privé.

En tant que stratégie générale de résolutions des problèmes, le localisme présente l'avantage de l'immédiateté et de la proximité. Grâce à lui, les décideurs politiques ont une meilleure compréhension des enjeux, car il concerne des zones bien définies. En adaptant les algorithmes et les mesures concernant l'IA à la situation locale, ils peuvent mieux répondre aux attentes de la population en terme d'efficacité et de contrôle de leurs actions.

Cette stratégie peut avoir un effet massif, notamment en ce qui concerne l'IA. Dans certains cas, des mesures adoptées au niveau local peuvent avoir un impact important sur la manière dont

la technologie va être conçue et déployée ailleurs. A titre d'exemple, la mairie de New-York a créé un poste de responsable en matière de politique et de gestion des algorithmes, un modèle transférable à bien d'autres villes à travers le monde.

Appliqué à l'IA, le localisme permet une meilleure coordination politique à l'échelle locale et favorise l'engagement des citoyens. Ainsi à Toronto, une coalition constituée d'universitaires et d'acteurs de la société civile surveille Sidewalk Labs, une initiative d'Alphabet (la maison-mère de Google) destinée à améliorer les services et les infrastructures de la ville grâce à des solutions technologiques. Répondant à cette action citoyenne, Alphabet accepte de suivre six directives en faveur d'une «intelligence artificielle responsable».

Comme en témoigne l'expérience de Toronto, il est plus facile d'agir quand des groupes locaux unissent leur expertise et leur influence et prennent l'initiative. A New-York, en collaboration avec des chercheurs universitaires et des ONG, l'association des locataires des «Atlantic Plaza Towers» a empêché le propriétaire d'installer des dispositifs de reconnaissance faciale sans leur consentement. Cet exemple montre plus largement comment il est possible de réglementer l'utilisation de l'intelligence artificielle, plus particulièrement dans le domaine du logement.

Pour autant, le localisme de l'AI n'est pas une panacée. Les mêmes réseaux locaux qui offrent des avantages en terme de gouvernance pourraient aussi tenter une mainmise sur la réglementation. C'est pourquoi ce localisme doit faire l'objet d'un contrôle rigoureux et de mesures destinées à éviter la corruption et les conflits d'intérêt.

Ce localisme présente aussi le risque de fragmentation. Une stratégie au niveau national peut présenter des défauts, mais si le localisme appliquée à l'IA

conduit à des mesures éparses et contradictoires, l'intérêt général et l'innovation technologique peuvent en pârir. Tant au niveau local que national, la réglementation doit prendre en compte ce risque en adoptant une approche décentralisée qui repose davantage sur la coordination entre les différents acteurs et moins sur des décisions qui vont du haut vers le bas. Cela suppose une infrastructure technique et réglementaire permettant d'identifier les meilleures pratiques et de les faire connaître.

Les régulateurs commencent seulement à reconnaître la nécessité et le potentiel du localisme dans le domaine de l'AI. Des universitaires, des citoyens, des journalistes et d'autres améliorent déjà notre compréhension collective de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas. Ainsi à GovLab [qui étudie l'impact de la technologie sur la gouvernance], nous approfondissons notre base de connaissance et nous construisons des mécanismes de partage de l'information nécessaires à la réussite des initiatives prises au niveau local. Nous prévoyons de créer une base de données recensant tous les exemples de localisme appliquée à l'IA. Cela permettra de dresser une liste des campagnes, des principes, des structures de gouvernance et des outils régulatoires mis en œuvre dans le cadre de l'AI.

L'amélioration de notre connaissance constitue la première étape vers le renforcement du localisme appliquée à l'IA. Une bonne gouvernance dans ce domaine est le meilleur moyen de mettre les progrès remarquables de l'intelligence artificielle au service de l'intérêt général.

Traduit de l'anglais par
Patrice Horovitz

* Rédacteur en chef de la revue Data and Policy.

** Chercheuse à l'Institute for Public Knowledge et à l'Alliance for Public Interest Technology de cette université

FAF - Reprise du championnat La réunion de toutes les incertitudes

M. Zeggai

Le championnat national de football ne reprendra pas. C'est du moins l'information qui nous a été confirmée, hier, par une source médicale et ce, en raison de l'ampleur de propagation du coronavirus.

Cette décision qualifiée de «sage et logique» compte tenu de la gravité de la situation sanitaire, a été prise par la commission scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus et de l'évolution de la situation sanitaire.

A présent, les passionnés de la balle ronde et les supporters, d'une manière générale, se demandent sur les retombées sportives que peut engendrer cette situation, notamment chez les clubs amateurs en prévision d'un arrêt définitif de la compétition. Pour ne pas être pris au dépourvu, le président de la FAF, Kheireddine Zetchi, a tenu mercredi dernier une séance de travail en présence de Mohamed Saâd, secrétaire général de la FAF, Amar Bahloul, membre du bureau fédéral et président de la commission de coordination des Ligues, Abdallah Gueddah, membre du bureau fédéral et président de la commission Finances, Ali Malek, président de la LNFA et Youcef Benmedjebeur, président de la LIRF. Cette réunion aura permis aux présents d'examiner la situation actuelle du football amateur. Notre source affirme que le bureau fédéral qui se réunira mercredi prochain, envisage de provoquer une assemblée générale pour lui soumettre les propositions retenues. Lors de cette rencon-

tre du bureau fédéral, la FAF, selon un membre fédéral, annoncera officiellement l'arrêt définitif des championnats professionnels et amateurs pour l'exercice 2019-2020 d'autant plus que les pouvoirs publics ont décidé de ne pas lever le confinement à la date butoir du 13 juillet. Aussi, et devant l'impossibilité de terminer la saison, l'application désormais du nouveau système de compétition pose problème pour la FAF qui se trouve dans un vrai dilemme. Se dirige-t-on vers un championnat à blanc ?

Qui sera déclaré champion d'Algérie ? Qui représentera le pays aux compétitions internationales ? Quel sort pour les quatre premiers de la Ligue 2 d'autant plus que l'écart est assez minime entre les prétendants ? Va-t-on prendre en considération les classements actuels pour parer au plus pressé ? L'option de la relégation sera-t-elle maintenue ? En somme, quelle formule adoptera la FAF pour mettre fin à toutes les spéculations et les zones d'ombre qui se profilent à l'horizon ? Selon un membre du bureau fédéral, les propositions en question seront débattues avec les clubs qui seront invités à décider à la majorité. C'est le flou et l'incertitude du moment que chaque club est appelé, et c'est légitime, de défendre ses intérêts. Cela risque de se compliquer davantage avec la situation actuelle qui prévaut dans les différentes divisions avant la suspension du championnat.

En Ligue 1, à huit journées de la fin, le leader actuel, le CRB, et l'un de ses poursuivants immédiats, le MCA, comptent chacun un match

en retard face au même adversaire, le Paradou AC, alors que l'ESS est toujours concernée mathématiquement par la course au titre. Dans le bas du tableau, le NCM et le NAHD, les deux potentiels relégables, ne sont qu'à deux longueurs du premier non relégable, l'USB, alors qu'il reste 24 points en jeu. Même scénario en Ligue 2, les deux derniers, l'USMH et la JSMB, ne comptent respectivement que trois et deux points sur le premier non relégable, le MOB. Dans la partie haute du tableau, le RCA et l'ASK ne sont qu'à une longueur du quatrième, le RCR. Aussi et à propos de la coupe d'Algérie, quel sera le sort des formations après le déroulement des matches aller des quarts de finale ? Vait-on vers l'annulation pure et simple ? C'est tout un travail de réflexion qui sera confié aux responsables concernés pour dénouer la crise mais on n'est pas encore là. En somme, avec l'arrêt du championnat décidé par le ministère de la Santé, Abdelkrim Medouar, qui a mené une campagne dans le but de convaincre l'opinion publique de l'importance d'arrêter les compétitions, a réussi finalement son coup. Pour le moment, les 31 clubs des Ligues 1 et 2, à l'exception du PAC dont les dirigeants n'ont pas assisté à la réunion LFP-présidents de clubs du Centre, ont pratiquement tous voté pour un arrêt de la compétition. Comme quoi, la campagne d'Abdelkrim Medouar aux prochaines élections de la FAF a déjà commencé, comme l'ont tenu à le souligner de nombreux observateurs et même certains membres du bureau fédéral.

AS Saint-Etienne La piste Youcef Belaïli activée



Transféré à Al Ahli après le sacre à la CAN 2019 avec l'Algérie, Youcef Belaïli (28 ans) se retrouve en délicatesse avec la formation saoudienne et déjà annoncé sur le départ. Dans ce contexte, de nouvelles rumeurs envoient l'ailier en Europe.

Après Galatasaray, des médias algériens affirment dimanche que l'AS Saint-Etienne aurait effectué une offre pour celui qui a été l'éphémère joueur d'Angers en 2017. Alors que son club attend 4 millions d'euros, les Verts proposeraient un échange plus une somme d'argent. Reste à savoir ce qu'en pensera Al Ahli.

Pour rappel, l'OM avait manqué le joueur lété dernier en refusant de s'aligner sur les 3 ME réclamés par son club d'alors, l'Espérance Tunis.

Cyclisme - FAC Deux présidents des Ligues suspendus deux ans

Les présidents des Ligues de cyclisme d'Alger et de Sétif, Messaoud Daoud et Fayçal Dekhili, ont écopé d'une suspension de 24 mois, rehaussée d'une amende de 100.000 DA chacun, pour «mauvais comportement» lors de l'Assemblée générale (AG) de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), a indiqué lundi cette instance.

Sanctionné par la FAC juste après les faits, le 22 février dernier, Daoud Messaoud avait fait appel de cette décision, mais la

Commission de recours, après étude du dossier, a finalement entériné la première décision prise par la Commission de discipline, selon la même source. Dans son verdict, la Commission de discipline s'était basée sur le fait que «Messaoud Daoud avait quitté les travaux de l'AG de la FAC d'une manière provocante, en manquant de respect à l'assistance, dont deux représentants de la tutelle», peut-on lire dans le procès verbal.

Pour rappel, Messaoud Daoud avait déjà été sus-

USM Harrach Hammadi Daou enfonce le club



La Commission des litiges de la FIFA a rendu son verdict sur l'affaire qui oppose le technicien tunisien Hammadi Daou à l'USM Harrach. Selon le site «New.gnet.tn», le coach a obtenu gain de cause et encaissera 18.000 euros de la part de son ex-club qui devra s'acquitter

des dépenses du procès. Hammadi Daou avait rejoint la formation algérienne en octobre 2017 et a quitté son poste en janvier 2018.

En plus de la crise financière qui secoue le club depuis des années, on peut dire que l'USMH va vivre un été très chaud

DTN - Licences CAF A et B Des stages de formation au profit des entraîneurs

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF), en collaboration avec la Confédération africaine (CAF), organisera des stages de formation pour l'obtention des licences CAF A et CAF B d'entraîneurs pour la saison 2020-2021, rapporte l'instance fédérale sur son site.

Les sessions de formation comprendront 25 stagiaires maximum pour la licence CAF A et 30 maximum pour la licence CAF B, et ce, conformément aux directives de la CAF «Convention Coaching», précise la même source, sans dévoiler la date du début des stages. Parmi les conditions exigées pour postu-

Ligue des champions d'Afrique L'Egypte candidate pour le Final Four

Où se jouera le final four de la Ligue des champions 2020 ? Une question qui demeure toujours en suspens deux semaines après la réunion par visioconférence du Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF).

Une réunion sanctionnée par un communiqué dans lequel, il est dit « Le lieu du Final Four de la Ligue des Champions de la CAF reste à déterminer ». Selon plusieurs médias, l'Egypte qui compte deux représentants dans le dernier carré

de la Ligue des champions a officiellement la maison du Caire pour abriter le Final Four, afin de palier à la défection du Cameroun.

En effet, au contraire du Maroc qui a accepté d'abriter les rencontres (demi-finale et finale) de la Coupe de la CAF, le Cameroun qui est le plan A de la CAF, refuse que le tournoi se tient chez lui et n'a donné son accord que pour la finale de la Ligue des champions, l'occasion pour le pays de Samuel Eto'o d'inaugurer et tester le nouveau stade de Japoma (Douala). Un refus qui

place une nouvelle fois la CAF dans l'embarras, sans compter l'image catastrophique que renvoie une telle incapacité à gérer ses compétitions et son calendrier. Le Comité d'urgence de la CAF doit se saisir du dossier dans les jours à venir et trancher une fois pour toute la domiciliation du Final Four de la Ligue des champions. Rappelez, que le Comité exécutif de la CAF avait décidé après le scandale de Radès (finale retour ligue des champions 2019), de faire jouer la finale en un seul match sur terrain neutre.

Equipe nationale Le baromètre des Verts



Adjal L.

Il est certain que la reprise des championnats européens a été bien accueillie par tous les sportifs, traumatisés par l'absence de toute compétition du sport-roi en raison de la pandémie mondiale. Ainsi, depuis le mois de mai, quatre des plus importants championnats ont repris et, malgré le huis clos, le spectacle est au rendez-vous. Il est évident que les sportifs algériens suivent particulièrement les joueurs de l'EN, qui évoluent au sein de clubs prestigieux. Et autant dire que les nouvelles sont plutôt bonnes au vu des prestations abouties de nos Fennecs.

MAHREZ RETROUVE DES SENSATIONS

Commençons par Ryad Mahrez qui, après les hésitations de son entraîneur, a enfin gagné sa place de titulaire depuis la reprise. Encore une fois buteur et passeur, le capitaine de l'équipe nationale a convaincu Guardiola qui ne tarit pas d'éloges à son égard. «Mahrez est un joueur fantastique. Nous sommes fiers de l'avoir. Il nous aide toujours et j'espère le faire progresser encore». Auteur de 10 buts et 8 passes décisives, Mahrez s'est adapté aux exigences de son coach. A l'aile droite au coup d'envoi, il «dézone» souvent sur le côté gauche, son ancien terrain de chasse.

BENNACER, UN NOUVEAU PALIER FRANCHI

Il y a une semaine, la Juventus est tombée de haut face au Milan AC, encaissant quatre buts, ce qui ne lui est pas arrivé depuis sept ans en Serie A. Les Milanais se félicitent d'avoir dans leur effectif le Fennec Ismaël Bennacer, qui a acquis de la maturité depuis le sacre de l'EN en Egypte. A tel point que plusieurs grosses écuries envisagent de l'engager. Le Paris SG est l'un des clubs les plus empressés d'après les déclarations de son directeur sportif.

On ne peut que souhaiter la réalisation de ce transfert dans un championnat où il sera appelé à briller de mille feux, notamment en Ligue des champions 2020-2021 où le club parisien est déjà qualifié. Les dirigeants du champion de France souhaitent boucler ce dossier avant l'apparition d'autres concurrents.

BENRAHMA : ENFIN L'ÉCLOSION

C'est certainement la meilleure nouvelle des six premiers mois de l'année 2020. Après avoir galéré des années en France, et notamment à Nice où le coach suisse Lucien Favre a commis la faute de

ne pas l'apprécier, le natif d'Aïn-Témouchent a éclaté en Angleterre en 2^e division anglaise. Grâce à son efficacité (17 buts) et à sa vision de jeu (9 passes), Saïd Benrahma va sans doute contribuer à l'accession de son club Brentford en Premier League. Très technique, fin dribbleur, Benrahma est appelé à être le «pendant» de Mahrez à gauche de l'attaque de l'EN. C'est à partir de cette position qu'il repique vers l'axe en enroulant ses frappes souvent victorieuses. C'est simple, on a hâte de voir cet élément titularisé à gauche lors des prochaines rencontres de l'EN. Avec Belaïli à ses côtés, Benrahma est capable de tous les exploits. Il ne fait pas l'ombre d'un doute que le sélectionneur Djamel Belmadi est le premier à se réjouir de l'éclosion de ce joueur injustement écarté par des entraîneurs prétendument infaillibles.

C'est une sacrée revanche pour ce joueur qui a eu le courage de persévérer. Le résultat ? Plusieurs grosses cylindrées de Premier League veulent l'engager. Et c'est mérité !

LA BELLE SAISON DE BENSEBAÏNI

Lui aussi a galéré mais pour un autre motif. Bensebaïni a été souvent «baladé» du centre à la gauche de la défense et vice-versa. Aussi surprenant que cela puisse paraître, cette polyvalence l'a sans doute un peu desservi. A présent, tant à M'glabach qu'en équipe nationale, Bensebaïni est fixé sur le flanc gauche où il s'exprime fort bien.

Tout en assurant son rôle de défenseur latéral, il occupe tout le couloir et délivre des centres bien exploités par ses coéquipiers. Nominé pour le joueur de l'année à Mönchengladbach, le défenseur international a de belles années devant lui.

LES MAUVAIS CHOIX D'ISLAM SLIMANI

Victime du double langage du coach espagnol Moréno, Islam Slimani va quitter Monaco où il a pourtant accompli une bonne saison comme buteur et passeur. L'attaquant international paie également l'étrange stratégie des dirigeants monégasques qui se retrouvent avec plus de 70 joueurs sous contrat.

D'ailleurs, et encore une fois, le mouvement des allers et venues s'est accéléré cet été du côté du Rocher. L'ancien Belouizdadi aurait aimé retourner chez son ancien club, le Sporting Lisbonne. Mais, aux dernières nouvelles, c'est vers la Turquie, à Sivasspor qu'il va relever un nouveau défi. Au vu de ses facultés d'adaptation et son amour pour le jeu, Slimani est appelé à réussir. C'est tout le mal qu'on lui souhaite.

ATAL ET BOUDAOUI TOUJOURS NIÇOIS

Les dirigeants et l'entraîneur Vieira ont mis fin aux rumeurs de départ de Youcef Atal. Convoité par plusieurs clubs, le latéral algérien va rester à l'OGC Nice où il devrait atteindre un autre palier pour peu que les blessures ne freinent pas son élan. Nous avons dit et nous persistons à croire que l'international algérien, avec l'aide de son staff, doit adapter son jeu, notamment dans les duels et les courses. Quant à son coéquipier Boudaoui, il s'est mis en évidence en match amical face à l'AS Saint-Etienne et poursuit son apprentissage.

GHOULAM BIENTÔT MARSEILLAIS

Fawzi Ghoulam a repris après une longue absence suite à une méchante blessure et s'est mué en passeur pour un coéquipier lors de l'avant-dernier match. Même s'il a reçu les éloges de son entraîneur Gattuso, l'international algérien est bien parti pour rejoindre le championnat français la saison prochaine et selon les bruits qui courrent, Ghoulam est annoncé du côté de l'OM.

FIN DE L'AVENTURE POUR NAÏDJI ?

Meilleur buteur de Ligue 1 en 2018-2019, Zakaria Naïdji ne sera pas conservé par son club portugais, Gil Vicenté.

Ses statistiques, 1 but, 3 passes en 23 rencontres n'ont pas convaincu les dirigeants.

Toutefois, nous persistons à croire que Naïdji n'a pas égaré ses qualités, et qu'il est appelé à rebondir dans un club qui lui fera confiance.

MANDI VEUT CHANGER D'AIR

Le défenseur international Aïssa Mandi n'est pas satisfait de sa saison au Betis de Séville et envisage d'aller vers d'autres lieux. Sur le banc face à Levante, Mandi a réintégré le groupe titulaire face à Villarreal. Hélas, la défense du Betis a confirmé sa vulnérabilité.

SAÏFI SE MET AU FUTSAL !

L'ancien international Rafik Saïfi a signé une licence au Nîmes Saint Gilles, une équipe de futsal. Il faudrait croire, qu'à 45 ans, l'ancien Fennec a gardé intactes sa technique et sa vision de jeu. Du spectacle en perspective pour les amoureux du futsal.

Après avoir été consultant à Beinsport et directeur sportif au MCA, Saïfi change complètement de direction.

Championnats européens

Italie - 33^e journée

Aujourd'hui (20h45) : Atalanta Brescia

Mercredi

(18h30) : Bologne Naples

..... AC Milan Parme

..... Sampdoria Gênes Cagliari

(20h45) : Lecce Fiorentina

..... AS Rome Hellas Vérone

..... Sassuolo Juventus

..... Udinese Lazio Rome

Jeudi

(18h30) : Torino Genoa

(20h45) : Spal Inter Milan

Angleterre - 36^e journée

Aujourd'hui

(20h15) : Chelsea Norwich City

Mercredi

(18h00) : Man City Bournemouth

..... Burnley Wolverhampton

..... Newcastle Tottenham

(20h15) : Arsenal Liverpool

Jeudi

(18h00) : Everton Aston Villa

..... Leicester Sheffield United

(20h15) : Crystal Palace Man United

..... Southampton Brighton

Vendredi

(20h00) : West Ham Watford

Handisport - FAH

Bien préparer le retour aux entraînements

Les athlètes algériens des sports individuels, qualifiés aux Jeux Paralympiques de Tokyo-2020 et ceux en voie de qualification, ont été autorisés à reprendre les entraînements mais cela «doit se faire progressivement et sous conditions», a indiqué la Fédération algérienne handisport (FAH). Dans une note adressée jeudi aux fédérations nationales possédant des athlètes «qualifiés et qualifiables» aux prochains Jeux de Tokyo, reportés à l'été 2021 en raison de la pandémie de coronavirus, le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a autorisé leurs athlètes à reprendre les entraînements «avec le strict respect des mesures de protection», mettant un terme à plus de quatre mois d'inactivité suite à la fermeture des infrastructures sportives. «On se réjouit de cette décision qui vient soulager quelque peu nos athlètes qualifiés et ceux en voie de qualification pour les Jeux Paralympiques de Tokyo», a réagi le président de la FAH, Mohamed Hachef, estimant néan-

moins que cette reprise doit se faire «en douceur et selon les conditions requises, à savoir le respect total du protocole sanitaire et le contrôle médical de toutes les personnes concernées».

Personne ne peut nier le fait que l'arrêt des activités pour plus de

quatre mois, suivi du report d'une année du rendez-vous paralympique, a énormément affecté non seulement le physique des athlètes, mais aussi leur moral.

Une reprise «sérieuse» des entraînements est devenue plus que nécessaire, selon l'avis des techniciens,

mais elle exige «une feuille de route bien étudiée et ficelée par les différentes parties», à savoir la Direction technique avec les entraîneurs nationaux et surtout le staff médical qui doit accompagner l'opération.

A cet effet, une réunion de travail regroupant le médecin fédéral,

le directeur technique national et le président de la FAH s'est tenue dimanche.

Il était question de discuter du protocole sanitaire exposé par le médecin fédéral, Abderrahmane Ghlaïmi.

Afrique du Sud

Vers une reprise

du championnat centralisé

La Premier Soccer League sud-africaine, organisatrice du championnat, s'est prononcée pour une reprise de la compétition centralisée dans la province de Gauteng. En effet, arrêté depuis la mi-mars en raison de la pandémie de Covid-19, le championnat d'Afrique du Sud n'a jamais semblé aussi proche d'une reprise.

La Premier Soccer League (PSL), a présenté un plan pour terminer l'édition 2019-2020, à compter du samedi 18 juillet. Selon ce document, communiqué par courrier à la Fédération sud-africaine de football (SAFA), les rencontres des seize équipes se dérouleraient

Fair-play financier Le TAS donne raison à Manchester City !



Le Tribunal arbitral du Sport (TAS), juridiction suprême du monde sportif, a décidé lundi d'autoriser en appel la participation aux prochaines coupes d'Europe de Manchester City, initialement condamné à deux ans de suspension pour manquements aux règles du fair-play financier. «Manchester City n'a pas déguisé ses contrats de sponsoring mais a échoué à coopérer avec l'UEFA» - l'instance qui gère le football européen - explique le TAS dans sa décision. Le club, propriété des Emiratis et entraîné par Pep Guardiola, est donc seulement condamné à verser une amende de 10 millions d'euros à l'UEFA, au lieu des 30 M EUR initialement décidés en février par l'UEFA, qui accusait le club anglais d'avoir surévalué ses revenus publicitaires portant sur la période 2012-2016. Les Anglais contestaient leur exclusion des coupes d'Europe par l'UEFA pour non-respect du fair-play financier, une règle mise en oeuvre depuis 2011 par la confédération européenne du football pour limiter les déficits des clubs. La décision du TAS constitue donc un soulagement pour les Citizens car les pertes financières encourues par une absence de la scène européenne auraient largement dépassé les 100 M EUR par an et n'auraient pas été sans conséquences sur le train de vie

talia

Naples et Milan à petits pas

Naples et l'AC Milan n'ont pris qu'un point chacun (2-2) dimanche lors de leur rendez-vous de la 32e journée de Serie A au stade San Paolo, un résultat qui arrange surtout l'AS Rome, qui consolide sa 5e place. Avec un déplacement sur le terrain du relégable Brescia et ce duel entre ses poursuivants napolitains et milanais, la Roma savait que le week-end pouvait lui être favorable. Les giallorossi ont fait leur part de travail samedi en battant sans difficulté Brescia (3-0), puis ils ont vu Naples et Milan se neu-

Espagne

Le Séville FC a un pied en C1

Le Séville FC a fait un très grand pas vers la Ligue des champions après sa victoire face à l'avant-dernier Majorque (2-0) dimanche lors de la 36e journée du Championnat d'Espagne. A deux journées de la fin, les Andalous, quatrièmes à égalité de points avec l'Atletico Madrid, ont neuf points d'avance sur Villarreal qui reçoit la Real Sociedad lun-

di. Séville n'a besoin que d'un point pour assurer sa place en C1 ou d'un faux pas de Villarreal lors de ses trois dernières rencontres.

Les Sévillans ont pu compter sur leur Argentin Lucas Ocampos, auteur sur penalty de son 14e but de la saison (1-0, 41e). Le Marocain Youssef En-Nesyri a parachevé ce succès en fin de match (2-0, 84e). En début de soi-

du club anglais, d'autant que la Ligue des champions fait office de vitrine pour les propriétaires émiratis de City.

Des joueurs majeurs auraient ainsi pu être tentés de quitter le club pour participer à la C1, une menace qui n'est désormais plus d'actualité. Dans un communiqué rendu public quasiment en même temps que la décision du TAS, Manchester City «se félicite des implications de la décision d'aujourd'hui, qui valide sa position et l'ensemble des preuves qu'il a pu présenter», a réagi le club dans un communiqué, précisant que ses conseillers juridiques doivent encore examiner l'intégralité de la décision.

Angleterre Leicester implose, Tottenham enfonce Arsenal

Leicester a subi une défaite surprise dimanche chez le relégable Bournemouth (4-1), ratant l'occasion de reléguer Chelsea hors du podium de la Premier League, alors que Tottenham, vainqueur laborieux de son rival nord-londonien Arsenal (2-1), garde le contact pour l'Europa League. Battus samedi à Sheffield (3-0), les Blues sont assurés de conserver l'une des quatre places qualificatives en Ligue des champions à l'issue de cette 35e journée, à la faveur de la défaite surprenante de Leicester à Bournemouth, dimanche et quel que soit le résultat de Manchester United (5e) lundi face à Southampton. Les Foxes de Leicester avaient l'occasion de monter en troisième position en cas de victoire sur le terrain du relégable. Jamie Vardy a même ouvert le score (23e) et conforté son statut de meilleur buteur du championnat (23 buts). Mais Leicester, qui n'a récemment pris que six points sur quinze possibles, n'est décidément plus la même équipe depuis la reprise, mi-juin. Le basculement s'est opéré en moins de deux minutes, d'abord avec un penalty de Junior Stanislas (66e), suivi d'un deuxième but de Dominic Solanke (67e), accompagné de l'expulsion de Caglar

Söyüncü suite à un geste de colère. Un but contre son camp de Jonny Evans (83e) a définitivement assommé Leicester, qui a encore laissé Solanke filer inscrire un quatrième but (87e). Très critiquée depuis des mois, José Mourinho pourra au moins finir la saison avec le crédit du match le plus important pour les supporters sur le plan symbolique, face au rival historique Arsenal. Comme au match aller (2-2), disputé à la fin de l'été dernier, aucune équipe n'a réellement prouvé qu'elle était la meilleure dimanche à White Hart Lane.

La victoire de Tottenham (2-1), grâce à une tête victorieuse de Toby Alderweireld (81e) ne s'est dessinée que deux minutes après que Pierre-Emerick Aubameyang a buté sur Hugo Lloris et manqué de donner l'avantage aux Gunners. Arsenal a ouvert le score en première période de grâce à une frappe pure, de vingt mètres, d'Alexandre Lacazette (16e), avant qu'une grosse erreur de son coéquipier Sead Kolasinac (19e) ne permette à Heung Min-Son de replacer les Spurs dans le match. Dans un stade vide, qui contrastait avec l'ambiance de feu habituelle des derbies, Tottenham n'a su se libérer qu'après avoir inscrit le second but.

Auparavant, comme souvent depuis l'arrivée de José Mourinho sur le banc l'automne dernier, les Spurs ont peiné à imprimer leur jeu, malgré les faiblesses évidentes d'Arsenal dans le secteur défensif. Cette victoire leur permet toutefois de repasser devant Arsenal au classement, en huitième position, avec trois points de retard sur le premier qualifiable pour l'Europa League, Wolverhampton.

Arsenal peut encore espérer sauver sa saison, mais devra pour cela battre Manchester City samedi en demi-finale de Coupe d'Angleterre.

En milieu de journée, Wolverhampton a aisément dispersé un Everton fantomatique (3-0) et repris un point d'avance sur Sheffield United. Les Wolves, actuels sixièmes, gardent donc l'avantage dans l'optique de la qualification pour la prochaine édition de l'Europa League. A noter également la victoire d'Aston Villa contre Crystal Palace (2-0), qui permet aux Lions de revenir à quatre points des deux premiers non-relégables, West Ham et Watford, qui l'ont emporté samedi. Les deux clubs londoniens s'affronteront lors de la prochaine journée, et Aston Villa se déplacera à West Ham lors du tout dernier match de la saison.

**Crystal Palace - Injures racistes envers Zaha
Un garçon de 12 ans arrêté**



La police anglaise a annoncé dimanche avoir arrêté un garçon de 12 ans soupçonné d'être l'auteur des messages racistes adressés à Wilfried Zaha, l'attaquant star de Crystal Palace. Le club anglais d'Aston Villa s'était engagé à enquêter et à bannir à vie un supporteur, mais sans alors connaître son identité, ayant envoyé des insultes racistes au joueur de Crystal Palace, qui a dévoilé dimanche des captures d'écran des messages reçus avant le match de Premier League entre les deux équipes. Zaha a posté sur son compte Twitter trois captures d'écran

contenant des messages racistes envoyés sur Instagram par le compte d'un fan d'Aston Villa, dont une image du Ku Klux Klan, organisation suprémaciste blanche américaine.

«Nous déplorons les messages racistes dégoûtants envoyés à Wilfried Zaha,» a immédiatement réagi Aston Villa sur le compte Twitter officiel du club de Birmingham. «Nous condamnons toutes formes de discrimination raciale et nous nous associons à Crystal Palace dans cette démarche. Nous travaillons avec la police pour enquêter sur ce sujet extrêmement grave et quand le coupable sera identifié Aston Villa lui infligera un bannissement à vie», ajoute le club.

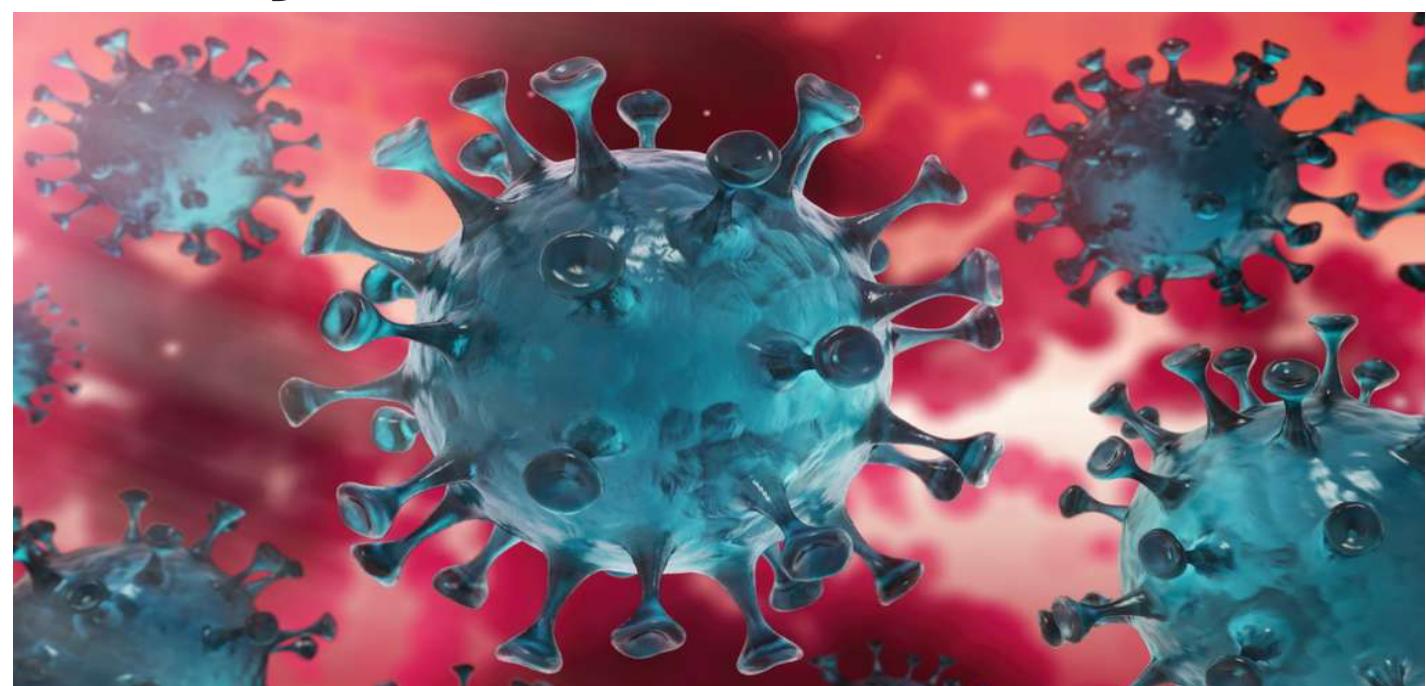
Tous les clubs de Premier League sont impliqués dans une campagne de lutte contre le racisme depuis la reprise du championnat le mois dernier, avec notamment des logos portant le slogan de la campagne «Black Lives Matter». «C'est un scandale absolu et cela ne doit pas arriver. Nous sommes avec toi, Wilf, et avec tous ceux qui subissent de tels abus», écrit pour sa part Crystal Palace, le club de Zaha, sur son compte Twitter.

Modèles mathématiques et évolution de la pandémie Covid-19 : synthèse de la littérature

Par Karima Adel-Aïssanou*,
Ouiza Lekadir* et Djamil Aïssani*

Suite et fin

Dans [19], les auteurs ont développé un modèle mathématique pour la dynamique de transmission de l'épidémie de grippe A / H1N1 de 2009 en République de Corée. Dans [8], les auteurs donnent en détail une modélisation mathématique des épidémies et comment interpréter les résultats. Les auteurs du papier [12] se sont préoccupés des conséquences économiques qui auraient pu se produire si la maladie d'Ebola s'était propagée à certains pays en développement de la région Asie-Pacifique. Leurs estimations ont été effectuées avec deux modèles liés : un modèle de transmission des maladies et un modèle multirégional d'équilibre général calculable dynamique (ECG) de l'économie mondiale. Dans ([26], l'auteur a donné une modélisation mathématique de la propagation de l'épidémie de sida. Les auteurs dans [23] ont présenté un modèle mathématique de transmission de la grippe porcine avec la vaccination de nouveaux-nés. Dans [9], les auteurs ont passé en revue les progrès récents dans la modélisation et la caractérisation des schémas de croissance épidémique précoce à partir des données sur les flambées de maladies infectieuses, et ont étudié les types de formulations mathématiques qui sont les plus utiles pour saisir une diversité de profils de croissance épidémique précoce, allant de la dynamique de croissance sub-exponentielle à la dynamique de croissance exponentielle. Plus précisément, ils ont examiné des modèles mathématiques qui intègrent des détails spatiaux ou des structures de mélange de population réalistes, y compris des modèles de métapopulation, des modèles de réseaux individuels et des modèles simples de type SIR qui intègrent les effets des changements de comportement réactifs ou de mélange inhomogène. Dans [15], les auteurs ont effectué une revue systématique des modèles mathématiques estimant l'impact épidémiologique des futurs vaccins antituberculeux humains. Avec une méthode rigoureuse, ils ont affirmé que les évaluations économiques ont révélé que les vaccins antituberculeux étaient extrêmement rentables, en particulier lorsqu'ils étaient destinés aux adolescents/adultes. Les auteurs de l'article [32] ont présenté et discuté les principales approches utilisées pour la surveillance et la modélisation de la dynamique des maladies infectieuses. Ils ont présenté les concepts de base qui sous-tendent leur mise en œuvre et leur pratique et pour chaque catégorie, ils ont donné une liste annotée d'œuvres représentatives. Dike,



C.O., Zainuddin, Z.M., & Dike, I.J. [12] proposent la technique de mise en file d'attente comme une approche mathématique prometteuse et efficace pour l'étude de la transmission et du contrôle de l'épidémie d'Ebola. De fait, les déductions de l'application de cette théorie (de files d'attente) ont été utilisées pour analyser l'épidémie d'Ebola en Guinée en 2014.

7- SYNTHÈSE DES TRAVAUX SUR LA MODÉLISATION MATHÉMATIQUE DU COVID-19

Dans son étude, Nesteruk I. a utilisé le modèle SIR (Susceptible-Infectious-Removed) populaire pour obtenir des valeurs optimales pour les paramètres du modèle en utilisant une approche statistique et a donc prédit le nombre de personnes infectées du Covid-19, sensibles et retirées en fonction du temps [28]. Okhuese V A a montré que l'équilibre sans maladie ($50\bar{I}U_{50\bar{I}}$) pour le coronavirus Covid-19 ne satisfait pas aux critères d'une stabilité asymptotique locale ou globale [29]. Cela est dû au fait qu'en tant que pandémie déclarée par l'OMS (2020), le coronavirus Covid-19 n'a pas encore de vaccin curatif et des mesures de précaution sont recommandées par le biais de procédures de quarantaine et d'observatoires. Dans [30], les auteurs ont obtenu des prévisions avec une méthode d'itération simple qui n'a besoin que des valeurs quotidiennes des cas confirmés en entrée. La méthode prend en compte les récupérations et les décès attendus, et elle détermine les taux de croissance quotidiens maximaux autorisés qui s'éloignent de l'augmentation exponentielle vers des nombres stables et en baisse. Les prévisions montrent que les taux de croissance quotidiens devraient être maintenus au moins en dessous de 5% si nous souhaitons voir des plateaux prochainement - malheureusement loin de la réalité dans la plupart des pays à ce jour. Les auteurs ont fourni un exécutable ainsi que le code source pour une application simple de la méthode sur les données d'autres pays. Li Y et al. [21] ont établi un modèle dynamique des maladies infectieuses et un modèle des séries chronologiques pour prédire la tendance et la prévision à court terme de la transmission du Covid-19, ce qui a favorisé l'intervention et la prévention du Covid-19 par les départements à tous les niveaux en Chine continentale et gagner plus de temps pour les essais cliniques. Pour comprendre comment maximiser l'efficacité de politiques de quarantaine tout en atténuant les dommages économiques, Goldsztejn U et al. [13] ont développé un modèle mathématique pour évaluer l'impact des mesures de quarantaine sur les décès, les hospitalisations et la production économique. Ils ont utilisé le modèle SEIR pour simuler la propagation de Covid-19. Ils ont intégré les effets des politiques de quarantaine et ont segmenté la population en fonction des risques sanitaires et de la vulnérabilité économique. Ils ont simulé un scénario de base qui laisse les restrictions de quarantaine actuelles en place. Ensuite, ils ont simulé un assouplissement rapide des restrictions de quarantaine pour les non seniors peu de temps après la maîtrise de l'épidémie. Enfin, ils ont

assoupli progressivement les restrictions de quarantaine pour les jeunes, tout en maintenant des restrictions extrêmement strictes pour les seniors. Ils ont obtenu des résultats satisfaisants. Le comportement des processus de branchement repose sur un paramètre crucial appelé taux moyen de reproduction (ou taux moyen de contamination ou taux moyen d'infection) et sa comparaison à la valeur critique 1. Mourid T [27] a étudié ces modèles pour comprendre l'importance de la valeur critique 1 sur le comportement du modèle et ses applications en épidémiologie, en particulier dans la propagation du virus Covid-19.

CONCLUSION

La propagation du Covid-19 dans la population est affectée par la complexité de nombreux facteurs. Il est difficile d'établir un modèle mathématique de propagation dynamique avec des paramètres à estimer et d'obtenir des résultats de simulation assez précis. Pour mieux comprendre la tendance de transmission de Covid-19, nous avons passé en revue les travaux utilisant la modélisation mathématique pour étudier le comportement des pandémies en général, ensuite ceux qui ont traité le Covid-19 dans le but de mettre en place une méthodologie de travail pour une application sur les données en rapport avec la pandémie Covid-19 dans la wilaya de Béjaïa, Algérie.

* Unité de Recherche LaMOS
(Modélisation et optimisation des systèmes), Université de Béjaïa

Références bibliographiques

- [1] Abid L. (2003). «Résurgence de la peste en Algérie : la sonnette d'alarme», santémagreb.com.
- [2] Adjabi S., Abderrahmani H., Dehas N. & Aïssani D. (2002). «Movement's Simulation of the patient in the Khellil Amrane's Hospital». In Proceedings of the International Congrès ICORD 2001, B-e-D, South Africa, pp. 1 and others.
- [3] Arnobius, (1953). «Arnobii Adversus nationes: libri VII». Ed Congetto Marchesi, Milan.
- [4] Bacaër N. (2009). «Histoires de mathématiques et de populations». Ed. Cassini, Paris.
- [5] Bcamath, (2020). «Mathematical-research-takes-up-the-challenge-of-predicting-the-evolution-of-the-Covid-19-epidemic-and-its-socio-economic-impact. In https://wp.bcamath.org/news.
- [6] Bernoulli D.. (1760). «Essai d'une nouvelle analyse de la mortalité causée par la petite variole et les avantages de l'incubation pour la prévenir». Histoire de l'académie royale des sciences, Paris.
- [7] Biraben J N, (1976). «Les Hommes et la peste en France et dans les pays européens et méditerranéens (Civilisations et sociétés)», Ed. École des hautes études en sciences sociales, France.
- [8] Choisy M, Guégan J F & Rohani P. (2007). «Mathematical Modeling of Infectious Diseases Dynamics», In Encyclopedia of Infectious Diseases: Modern Methodologies, Ed John Wiley & Sons, Inc. (sous la direction de Tibayrenc M).
- [9] Chowell G, Sattenspiel L, Bansal S & Viboud C. (2016). «Mathematical models to characterize early epidemic growth: A Review», In Physics of Life Reviews; Vol. 18: 66–97.
- [10] Crepey P & Khalatbari A. (2020). «Coronavirus : les maths pour mieux comprendre l'épidémie», in Sciences et Avenir.
- [11] Dehas N, Adjabi S et Aïssani D & Abderrahmani H. (2006). «Evaluation des Performances d'un système de santé : cas de l'hôpital Khellil Amrane (Béjaïa)». In Actes du Congrès International GISEH'06 (Gestion et Ingénierie des Systèmes Hospitaliers), Luxembourg.
- [12] Dike, C.O., Zainuddin, Z.M., & Dike, I.J. (2018). Mathematical Models for Mitigating Ebola Virus Disease Transmission: A Review. *Advanced Science Letters*, 24, 3536-3543.
- [13] Goldsztejn U, Schwartzman D & Nehorai A. (2020). «Public policy and economic dynamics of COVID-19 spread: a mathematical modeling study», In MedRxiv.
- [14] Hamdi Cherif M. (2020). Interview, Journal Liberté, 08 juin 2020, p. 5.
- [15] Harris R C, Sumner T, Knight G M & White R G. (2016). «Systematic review of mathematical models exploring the epidemiological impact of future TB vaccines», In Human Vaccines & Immunotherapeutics, Vol. 12(11), 2813-2832.
- [16] Huang C, Wang Y, Li X, Rem L, Zhao J, Hu Y, et al., (2020). «Clinical features of patients infected with 2019 novel coronavirus in Wuhan, China». The Lancet.
- [17] Huppert A & Katriel G. (2013). «Mathematical modelling and prediction in infectious disease epidemiology, Clinical Microbiology and Infection», European Society of Clinical Microbiology and Infectious Diseases, CMI, 19, 999–1005.
- [18] Jonnalagadda J M & Gaddam K. (2016). «Epidemic Analysis and Mathematical Modelling of H1N1(A) with Vaccination». *Preprints* 2016, 2016080230.
- [19] Kim S, Lee J & Jung E. (2017). «Mathematical model of transmission dynamics and optimal control strategies for 2009 A/H1N1 influenza in the Republic of Korea», In Journal of Theoretical Biology, 412, 74–85.
- [20] Laporte J P. (2016). «Peuplement et catastrophes naturelles dans l'Afrique du Nord ancienne». In Actes du Colloque International « Le Peuplement du Maghreb antique et médiéval », Sousse, Tunisie, pp. 117 – 149.
- [21] Li Y, Wang B, Peng R, Zhou C, Zhan Y, Liu Z, et al., (2020). «Mathematical Modeling and Epidemic Prediction of Covid-19 and Its Significance to Epidemic Prevention and Control Measures». In Annals of Infectious Disease and Epidemiology, Vol. 5(1): 1052.
- [22] Liu Y-C et al., (2020). «Covid-19: The first documented coronavirus pandemic in history», Biomedical Journal.
- [23] Ljeoma O J, Chioma I S, Sunday U E & Andrew O, (2015). «Mathematical model of the transmission dynamics of swine flu with vaccination of non newborns», In International Journal of Mathematics Sciences & Engineering Applications. (IJMSEA), Vol. 9 (1), 17 pages.
- [24] May R M, (2004). «Uses and abuses of mathematics in biology». In Science; 303: 790–793.
- [25] Medlock J, (2002). «Mathematical Modeling of Epidemics». University of Washington, Applied Mathematics Department.
- [26] Merahi M, (2009). «Processus stochastique de population, applications à la théorie stochastique des épidémies : cas du SIDA», thèse de doctorat en sciences, Université de Mentouri de Constantine, Algérie.
- [27] Mourid T, (2020). «Modèles probabilistes en épidémiologie et le Covid-19», Quotidien d'Oran juin 2020, p. 5.
- [28] Nesteruk I. (2020). «Statistics based predictions of coronavirus 2019-nCoV spreading in mainland China». In MedRxiv.
- [29] Okhuese V A, (2020). «Mathematical predictions for COVID-19 as a global pandemic», In MedRxiv.
- [30] Perc M, Gorišek Miksic' N, Slavinec M & Sto'er A, (2020). ForecastingCovid-19". In Frontiers in Physics. Vol. 8(127).
- [31] Shen M, Peng Z & Xia Y. (2020). «Modeling the epidemic trend of the 2019 novel coronavirus outbreak in China». In BioRxiv.
- [32] Siettos C I & Russo L. (2013). «Mathematical modeling of infectious disease dynamics». In Virulence, Vol. 4(4), 295–306.
- [33] World Health Organization (WHO), (2020). Coronavirus:10
- [34] Younsi F Z, (2016). «Mise en place d'un Système d'Information Décisionnel pour le suivi et la prévention des épidémies», thèse de doctorat en sciences, université d'Oran, Algérie.
- [35] Younsi F Z, Bounnekar A, Hamdadou D & Boussaid O, (2015). «SEIR-SW, Simulation Model of Influenza Spread Based on the Small World Network». In Tsinghua Science & Technology, 460-473.
- [36] Zhu N, Zhang D, Wang W, Li X, Yang B, Song J, et al., (2019). «A novel coronavirus from patients with pneumonia in China, 2019». In the New England Journal of Medicine, 382(8):727-733.

Coronavirus

Des super-riches veulent être taxés davantage

Un groupe de 83 millionnaires a appelé lundi à taxer davantage les plus riches de la planète "immédiatement" et "de manière permanente", afin de contribuer à la reprise après la crise générée par la pandémie de nouveau coronavirus. "Alors que le Covid-19 frappe le monde, les millionnaire comme nous avons un rôle essentiel à jouer pour guérir le monde", demandent les signataires d'une lettre ouverte, parmi lesquels le co-fondateur du géant américain des glaces Ben & Jerry's, Jerry Greenfield, ou le réalisateur britannique Richard Curtis. Cette lettre, publiée avant la réunion des ministres des Finances du G20 et du sommet européen extraordinaire sur la relance de l'UE cette semaine, appelle les "gouvernements à augmenter les taxes de gens com-

me nous. Immédiatement, substantiellement et de manière permanente".

"Nous ne sommes pas ceux qui soignent les malades dans les unités de soins intensifs. Nous ne conduisons pas les ambulances qui amènent les malades à l'hôpital. Nous ne sommes pas ceux qui regardent les rayons des épiceries ou qui délivrent de la nourriture de porte à porte", écrit ce groupe qui se baptise Millionaires for Humanity, sur un site internet éponyme. "Mais nous avons de l'argent, beaucoup. On a absolument besoin d'argent maintenant et on continuera à en avoir besoin dans les années à venir" pour se remettre de la crise, dont l'impact "durera des dizaines d'années" et pourrait "pousser un demi-milliard de personnes dans la pauvreté". "Les problèmes causés et révélés par le Covid-19 ne peuvent être résolus par la charité, aussi généreuse soit-elle. Les chefs de gouvernement doivent prendre la responsabilité de lever les fonds dont nous avons besoin et les dépendre équitablement" pour financer "adéquatement nos systèmes de santé, les écoles et la sécurité via une augmentation permanente des taxes sur la plus fortunés de la planète, des gens comme nous".

La pandémie de nouveau coronavirus a entraîné une récession historique à travers le monde, poussant les gouvernements à dépenser des milliards en aides aux ménages et entreprises frappés de plein fouet par la paralysie économique résultant du confinement.

Selon l'OCDE, le recul du produit intérieur brut mondial devrait atteindre au moins 6% cette année, et 7,6% en cas de deuxième vague épidémique, tandis que le rebond attendu pour 2021 serait de 5,2% sans retour du coronavirus, et de 2,8% avec. Depuis des années, des milliardaires tels que Warren Buffett et Bill Gates demandent à être taxés davantage.

Il y a un an, un petit groupe de milliardaires américains comprenant l'homme d'affaires George Soros, le co-fondateur de Facebook Chris Hughes et des héritiers des empires Hyatt et Disney entre autres, avaient également publié une lettre pour soutenir l'idée d'un impôt sur la fortune.

Covid-19: l'immunité pourrait disparaître en quelques mois

L'immunité basée sur les anticorps, acquise après avoir guéri du Covid-19, disparaîtrait la plupart du temps en quelques mois, selon une nouvelle étude, ce qui risque de compliquer la mise au point d'un vaccin efficace à long terme. "Ce travail confirme que les réponses en anticorps protecteurs chez les personnes infectées par le SARS-CoV-2 (...) semblent décliner rapidement", souligne lundi le Dr Stephen Griffin, professeur agrégé à l'École de médecine de l'université de Leeds (Royaume-Uni). "Les vaccins en cours de développement devront soit générer une protection plus forte et plus durable par rapport aux infections naturelles, soit être administrés régulièrement", ajoute ce médecin qui n'a pas participé à l'étude. "Si

l'infection vous donne des niveaux d'anticorps qui diminuent en deux à trois mois, le vaccin fera potentiellement la même chose", et "une seule injection ne sera peut-être pas suffisante", indique la Dr Katie Doores, principale auteure de l'étude, dans le Guardian.

L'étude du prestigieux King's College de Londres, qui n'a pas encore fait l'objet d'un évaluation par des pairs, a été mise en ligne sur le site medrxiv. Les chercheurs ont étudié la réponse immunitaire de plus de 90 cas confirmés (dont 65 par tests virologiques) et montrent que les niveaux des anticorps neutralisants, capables de détruire le virus, atteignent un pic en moyenne trois semaines environ après l'apparition des symptômes, puis déclinent

rapidement. D'après les analyses sanguines, même les individus présentant de légers symptômes ont eu une réponse immunitaire au virus, mais généralement moindre que dans les formes plus sévères. Seuls 16,7% des sujets avaient encore de forts niveaux d'anticorps neutralisant 65 jours après le début des symptômes.

L'étude tend aussi à battre en brèche la politique basée sur l'immunité collective, supposée protéger tout le monde, une fois qu'un pourcentage élevé de la population a acquis une immunité, après avoir été infecté. Les spécialistes font toutefois remarquer que l'immunité ne repose pas que sur les anticorps, l'organisme produisant également des cellules immunitaires (B et T) qui jouent un rôle dans la défense.

Passé par une «Covid party», il meurt du coronavirus

Un Américain trentenaire est mort au Texas des suites du coronavirus après avoir été infecté par le Covid-19 lors d'une "Covid party", soirée organisée par une personne contaminée, selon la responsable médicale d'un hôpital local. "L'idée (de la soirée) est de se réunir et de voir si ce virus est bien réel et si quelqu'un l'attrape", a expliqué, dans une vidéo destinée à alerter les jeunes adultes quant au risque de transmis-

sion du coronavirus, Jane Appleby, du Methodist Hospital de San Antonio. Un trentenaire qui se trouvait à la soirée a bien été contaminé, avant de voir son état de santé se détériorer, jusqu'à son hospitalisation à Methodist Hospital et son décès, cette semaine, selon la responsable médicale.

Avant de mourir, le patient a dit à l'infirmière à son chevet: "Je crois que j'ai fait une bêtise. Je croyais que ce virus était une arnaque, mais non",

a raconté Jane Appleby. "Aucun d'entre nous n'est invincible", a prévenu la médecin, indiquant que plusieurs patients âgés d'une vingtaine ou d'une trentaine d'années étaient actuellement hospitalisés dans son établissement pour des complications liées au Covid-19. Dans l'Alabama, les autorités de Tuscaloosa ont alerté, début juillet, sur la tenue de "Covid parties", fêtes en présence d'une ou plusieurs personnes contaminées.

**Allemagne
«Menace réelle»
d'une deuxième vague**

La "menace" d'une deuxième vague d'infections au Covid-19 est "réelle", a mis en garde lundi le ministre allemand de la Santé, appelant notamment ses compatriotes en vacances aux Baléares à respecter les gestes barrières.

Jens Spahn a en particulier manifesté sa préoccupation devant la situation sur l'île espagnole de Majorque, la principale de l'archipel des Baléares, un lieu de villégiature particulièrement prisé des Allemands, au point qu'ils la surnomment "la 17e région" de leur pays, qui compte 16 Länder. Les Allemands représentent 27% des vacanciers aux Baléares, un archipel où le tourisme pèse 35% du PIB. Un journal local a dénoncé un "chaos", le Mallorca Zeitung, en langue allemande, regrettant que "c'était comme si personne n'avait jamais entendu parler de la pandémie". "Les images que nous avons vues ce week-end de l'île préférée des Allemands, Majorque, m'inquiètent", a déclaré M.

La ville de Tanger reconfinée

La ville de Tanger, métropole d'environ 1 million d'habitants dans le nord du Maroc, a été reconfinée lundi à midi après l'apparition de foyers de contagion de coronavirus, selon les autorités marocaines.

Les transports publics sont suspendus, les cafés, centres commerciaux, marchés et espaces publics fermés, et les contrôles renforcés, afin que les habitants ne quittent leurs domiciles "qu'en cas de nécessité extrême", a indiqué le ministère de l'Intérieur dans un communiqué.

Les déplacements à l'intérieur de la ville sont de nouveau soumis à "une autorisation exceptionnelle délivrée par les autorités locales", selon la même source. Une telle autorisation est exigée pour sortir de la ville. La décision de reconfiner a été prise "après l'apparition de nouveaux foyers épidémiques de nouveau coronavirus" afin d'"endiguer la propagation du virus", ajoute le communiqué. Les autorités du royaume ont d'abord imposé des restrictions dans certains quartiers de Tanger dans la nuit de dimanche à lundi, avant d'élargir les mesures à toute la ville. Cette annonce intervient alors que le Maroc a accéléré son déconfinement le mois dernier avec la réouverture des cafés, restaurants, commerces ainsi que la reprise du tourisme intérieur.

**Espagne
La justice suspend le reconfinement d'une zone de Catalogne**

La justice espagnole a suspendu lundi

le reconfinement à domicile des habitants d'une zone de Catalogne autour de la ville de Lérida (Nord-Est), ordonné dimanche par les autorités régionales en raison d'un fort rebond des cas de Covid-19. "Le tribunal de garde de Lérida a décidé de ne pas ratifier les mesures de la résolution du 12 juillet" prise par le gouvernement régional "car elles sont contraires au droit", a indiqué sur son compte Twitter le tribunal supérieur de justice de Catalogne.

Cette décision peut faire l'objet d'un recours de la part des autorités régionales. "Nous sommes en train de voir comment résoudre cela d'un point de vue juridique", a déclaré sur Catalunya Radio la responsable régionale de la santé, Alba Verges.

"Ce sont des mesures nécessaires (...) Nous ne les aurions pas prises si cela n'était pas absolument nécessaire", a-t-elle défendu en appelant les habitants de cette zone peuplée de près de 200.000 habitants à rester chez eux, malgré la suspension du reconfinement par la justice. Face à la hausse du nombre de cas de Covid-19, le gouvernement régional catalan avait décidé dimanche d'ordonner à partir de minuit le confinement à domicile des habitants de Lérida et de sept communes environnantes, une zone située à l'intérieur des terres à environ 150 km de Barcelone.

Les fraudeurs passent le bac: scandale de notes volées en Chine



Par Laurie Chen

Imaginez: vous avez d'excellentes notes au bac, mais elles sont attribuées frauduleusement à d'autres, qui iront à l'université à votre place. Cette pratique, qui a longtemps sévi en Chine, provoque aujourd'hui un tollé.

Près de 11 millions de lycéens chinois viennent de terminer les difficiles épreuves du "gaokao". L'examen de toute une vie, surtout pour les plus modestes, qui détermine l'entrée ou non dans l'enseignement supérieur.

Seuls les élèves ayant un score très élevé peuvent rejoindre les meilleures universités. Or, après une enquête de deux ans, les autorités de la province du Shandong (Est) ont découvert que plus de 280 personnes étaient impliquées dans l'usurpation de notes de candidats au baccalauréat. Dans un pays où cet examen est considéré comme le principal ascenseur social, l'annonce a déclenché une vague de condamnations. Des députés ont notamment appelé à sévir contre la corruption dans le secteur éducatif. Si la fraude est un problème récurrent dans ce pays de 1,4 milliard d'habitants où la compétition scolaire est vive, l'ampleur du

scandale au Shandong a provoqué un choc.

VENDEUSE

La plupart des cas datent d'avant 2006. Selon les autorités, ce sont les méthodes défaillantes de vérification des identités à l'époque qui ont rendu possible ces malversations -- qui ont changé le destin de centaines de jeunes. Un total de 46 personnes ont été sanctionnées jusqu'à présent, a indiqué le gouvernement provincial, sans fournir de précisions sur l'identité des fraudeurs.

La jeune quadragénaire Gou Jing est l'une des victimes les plus médiatisées. La fille de son ancien professeur de lycée a usurpé son identité en 1997 afin de bénéficier de son score élevé. A l'époque excellente élève, la jeune Mlle Gou avait reçu un relevé de notes très décevant. Étonnée et déçue, elle avait vu ses espoirs d'études supérieures s'envoler.

Elle vend aujourd'hui en ligne des vêtements pour enfants. Quant à la fille de son ex-professeur, elle a eu un tout autre destin: elle a pu étudier dans une université à Pékin et est ensuite devenue enseignante. Depuis l'éclatement du scandale, cette dernière s'est cependant vu retenue.

rer son diplôme et a été licenciée, selon les autorités.

«INCONCEVABLE»

"A l'époque, je n'avais pas l'idée ni l'expérience suffisante pour soupçonner que des gens puissent manipuler les notes du bac. C'était pour moi inconcevable", a déclaré Gou Jing sur la chaîne Phoenix TV. Son ancien professeur, qui avait fait attribuer ses notes à sa fille, lui avait adressé une lettre d'excuses dès 2003, raconte-t-elle. Mais l'affaire a mis plus de 15 ans à être médiatisée. "Toutes les malversations et la corruption qui ont émaillé ce processus de fraude doivent également faire l'objet d'une enquête", a déclaré Gou Jing.

"Si tous les maillons de la chaîne ne sont pas mis au jour, d'autres personnes seront encore victimes de ces fraudes." Sur le réseau social Weibo, les mots-clés associés au scandale ont accumulé plus d'un milliard de vues. Et la plupart des internautes demandent de lourdes sanctions contre les responsables. "La justice qui arrive trop tard, ce n'est pas de la justice", estime toutefois un utilisateur. "Si ce scandale n'avait pas atteint Weibo, est-ce que (les autorités) se seraient embêtées à lancer une enquête?" (AFP)

Inondations en Chine: 140 morts ou disparus, Wuhan menacée



Alerte aux inondations dans le centre et l'est de la Chine: elles ont déjà fait 140 morts et disparus et menacent désormais la célèbre métropole de Wuhan, où le coronavirus avait été repéré en décembre. La cité de 11 millions d'habitants fait partie de la liste croissante des villes qui surveillent avec inquiétude la montée des eaux du Yangtsé -- le plus long fleuve chinois.

Celui-ci serpente dans le pays sur plus de 6.000 kilomètres et est aujourd'hui à un niveau inquiétant: il a atteint sa troisième plus haute marque de l'histoire à Wuhan (centre), selon un quotidien local. Les inondations sont courantes en Chine durant la période estivale. Elles frappent notamment le bassin du Yangtsé, qui traverse de nombreuses régions.

Des pluies récurrentes depuis juin ont inondé de vastes zones de la moitié sud du pays. Le gouvernement décompte jusqu'à présent 141 personnes mortes ou disparues, 28.000 logements endommagés et près de 38 millions d'habitants affectés à des degrés divers. Mais le renforcement des précipitations depuis la semaine dernière a provoqué une brusque et inquiétante montée des eaux. Au total, 33 cours d'eau ont atteint des niveaux record et des alertes ont été émises aux abords de 433 fleuves ou rivières, a annoncé lundi à la presse le ministère des Ressources en eau.

Des vidéos diffusées par des médias ce week-end montraient des scènes impressionnantes, avec de nombreux villages et villes inondés, des maisons de plain-pied submergées jusqu'au toit, ou des secouristes évacuant hommes, femmes et enfants dans des canots gonflables.

Près de 10 millions d'enfants risquent de ne jamais retourner à l'école

Jusqu'à près de 10 millions d'enfants dans le monde pourraient ne jamais retourner à l'école après le confinement en raison des conséquences économiques de la pandémie de nouveau coronavirus, affirme lundi l'ONG britannique Save the Children. Avant la pandémie, 258 millions d'enfants et adolescents se trouvent déjà en dehors du système éducatif dans le monde. Jusqu'à 1,6 milliard d'élèves ont dû quitter les cours (de l'école à l'université) à cause de la pandémie, selon le rapport.

"Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, une génération entière d'enfants aura vu son parcours scolaire bouleversé", souligne Save the Children dans son rapport. L'association, qui appelle gouvernements et donateurs à agir face à cette "urgence éducative mondiale", estime que jusqu'à près de 9,7 millions d'élèves risquent de quitter les bancs de l'école pour toujours d'ici à la fin de l'année.

Sans cela, les inégalités qui existent déjà "exploseront entre les riches et les pauvres, et entre les garçons et les filles", a déclaré dans un communiqué Inger Ashing, directrice générale de Save the Children. Dans 12 pays, principalement en Afrique centrale et de l'Ouest, ainsi qu'au Yémen et en Afghanistan, les enfants sont confrontés à un risque "extrêmement fort" de ne pas retourner à l'école après le confinement, particulièrement les filles. L'association appelle les créanciers commerciaux à suspendre le remboursement de la dette des pays pauvres, mesure qui pourrait selon elle permettre de débloquer 14 milliards de dollars pour investir dans l'éducation.

"Ce serait inadmissible que les ressources dont on a désespérément besoin pour maintenir en vie l'espoir qu'apporte l'éducation soient utilisées pour rembourser des dettes", selon la directrice générale de Save the Children.

"Si nous laissons cette crise de l'éducation se développer, l'impact sur les enfants sera durable", a-t-elle poursuivi. "La promesse que le monde a faite de garantir à tous les enfants l'accès à une éducation de qualité d'ici à 2030 sera retardée de plusieurs années", a-t-elle ajouté, citant l'objectif fixé par les Nations Unies.

L'association estime à 77 milliards de dollars la chute des dépenses pour l'éducation dans un scénario budgétaire moyen, dans les pays les plus pauvres dans les 18 mois. Dans le pire scénario où les gouvernements attribueraient les ressources de l'éducation à d'autres domaines pour répondre à la pandémie de Covid-19, le chiffre pourrait atteindre 192 milliards de dollars.

21 morts quand un bus plonge dans un lac en Chine

Acte délibéré du chauffeur



barrière de sécurité et de plonger dans un lac situé en contrebas d'une petite pente.

L'enquête a révélé que le chauffeur du bus, un certain M. Zhang, 52 ans, était "mécontent de sa vie" et contrarié par la découverte le jour même du drame de "la démolition (annoncée) du logement qu'il louait", a indiqué dimanche la police d'Anshun dans un communiqué diffusé sur les réseaux sociaux. Le chauffeur avait bu de l'alcool pendant son service. L'information avait d'abord été rapportée vendredi par le magazine économique Caixin, avant d'être bloquée en ligne. Les expropriations de terrains et démolitions expéditives de logements par des responsables locaux pour mener à bien des projets de développement sont une source majeure de colère et d'instabilité en Chine. Lundi, de nombreux médias rapportaient l'information, très suivie aussi sur les réseaux sociaux.

Le chauffeur du bus qui a fini sa course dans un lac, tuant 21 personnes en Chine la semaine dernière, a agi délibérément, furieux de la démolition de son logement, a annoncé la police locale. Le drame s'est déroulé le 7 juillet à Anshun, dans la province pauvre du Guizhou (sud-ouest). Des lycéens passant les épreuves du baccalauréat se trouvaient à bord.

Sur des images de vidéosurveillance diffusées par les autorités, le véhicule change brutalement de trajectoire et traverse le sens de circulation opposé avant de défoncer une

USA: l'actrice Kelly Preston meurt à 57 ans d'un cancer du sein

L'actrice américaine Kelly Preston, qui a joué dans des films à succès comme "Jerry Maguire" ou "Twins", est décédée d'un cancer du sein à l'âge de 57 ans, a annoncé dimanche son mari John Travolta. "C'est le cœur très lourd que je vous informe que ma splendide épouse Kelly a perdu le combat qu'elle menait depuis deux ans contre un cancer du sein", a écrit l'acteur sur Instagram. "Elle s'est courageusement battue avec l'amour et le soutien de nombreuses personnes".

Un représentant de la famille a précisé au magazine américain spécialisé People qu'elle était morte dimanche matin. "Souhaitant mener son combat en privé, elle a suivi des traitements médicaux depuis quelque temps, soutenue par sa famille proche et ses amis", a déclaré ce représentant à People. Née le 13 octobre 1962 à Hawaï, Kelly Preston a étudié le théâtre à l'Université de Californie du Sud (USC). Elle était devenue célèbre avec son rôle dans la comédie "Twins" en 1988, aux côtés d'Arnold Schwarzenegger et Danny DeVito. Elle a joué dans des dizaines de films et de séries télévisées durant sa car-



rière. Dans la comédie romantique "Jerry Maguire" (1996), où jouaient également Tom Cruise et Renée Zellweger, elle incarnait l'ex-fiancée du personnage principal. Elle avait épousé John Travolta en 1991. Le couple a eu trois enfants, dont l'aîné est mort en 2009 à l'âge de 16 ans.

• 2

08.00 #14juillet ensemble
12.00 Journal 13h00
12.30 13h15 spécial
12.50 #14juillet ensemble
13.05 Ça commence aujourd'hui
14.25 #14juillet ensemble
15.15 Affaire conclue, tout le monde à quelque chose à vendre
16.50 #14juillet ensemble
17.30 N'oubliez pas les paroles
19.00 Journal

20.10 Le concert de Paris 2020



Sous la direction de la cheffe d'orchestre Eun Sun Kim, l'Orchestre National de France, la Maîtrise et Chœur de Radio France, ainsi que les plus grands solistes internationaux offre, pour la huitième année consécutive, un spectacle d'exception, suivi par plusieurs millions de téléspectateurs dans le monde. Avec les sopranos Fatma Said et Sonya Yoncheva, le baryton Ludovic Tézier, le tenor Benjamin Bernheim, le violoncelliste Sol Gabetta, la violoniste Lisa Batiashvili...

20.05 Meurtres en Cornouaille



Téléfilm policier - France - 2017
Avec Sagamore Stévenin, Élodie Navarre, Caroline Anglade, Antoine Chappey Marion et Tristan Legay sont à la fois collaborateurs sur des enquêtes policières et mari et femme. Très soudés et se connaissant depuis plus de quinze ans, ils souffrent néanmoins de ne pas parvenir à avoir d'enfant. La mort de Morgane Goadec, 29 ans, fille du puissant directeur d'une sardinerie locale, va raviver leurs blessures intimes.

20.05 Le monde de Jamy



Dans le parc royal de Saint-Cloud, Myriam et Jamy ont suivi les préparatifs du plus grand feu d'artifice d'Europe, avec Jean-Eric Ougier. Cet artiste français enflamme des sites prestigieux dans le monde entier. Autre usine à rêves : le cirque. C'est le spectacle vivant préféré des Français : 10 millions de spectateurs par an. Aujourd'hui, ce ne sont plus seulement les clowns ou les dompteurs qui attirent les foules, mais surtout les acrobates, trapézistes, funambules, contorsionnistes.

arte

NRJ 12

10.55 Anatole Latuile
12.10 Il était une fois... la vie
12.35 La maison Lumni
13.05 Oscar & Malika, toujours en retard
13.45 Angelo la débrouille
14.35 Team Dronix
15.45 Ninjago
16.50 Power Players
17.30 Molusco
18.25 Les as de la jungle à la rescousse
19.30 Une saison au zoo

• 3

09.35 Les carnets de Julie
11.25 12/13 : Journal national
12.45 César et Rosalie
14.30 Nous nous sommes tant aimés
15.10 Des chiffres et des lettres
15.40 Personne n'y avait pensé !
16.20 Slam
17.00 Questions pour un champion
18.30 19/20 : Journal national
19.20 Plus belle la vie
19.45 Jouons à la maison

• 4

10.55 Anatole Latuile
12.10 Il était une fois... la vie
12.35 La maison Lumni
13.05 Oscar & Malika, toujours en retard
13.45 Angelo la débrouille
14.35 Team Dronix
15.45 Ninjago
16.50 Power Players
17.30 Molusco
18.25 Les as de la jungle à la rescousse
19.30 Une saison au zoo

• 5

10.45 La quotidienne
12.05 Vues d'en haut
12.40 Le magazine de la santé été
13.50 La Chine au fil des rails
14.50 Le paradis vert des ours blancs
15.40 Les gardiens du Paris souterrain
16.45 C dans l'air
18.00 Silence, ça pousse !
19.00 L'âme des éléphants
19.50 Les avions du bout du monde
21.40 C dans l'air
22.45 Avis de sorties
22.55 Décollage pour l'Amérique

DEADPOOL 2



CINE + FRISSON 19.50

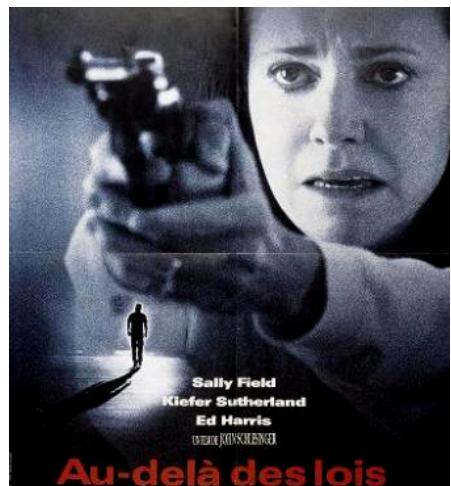
DEADPOOL 2

Film d'action - Etats-Unis - 2018
Avec Ryan Reynolds, Josh Brolin, Morena Baccarin, T.J. Miller

Du Japon à Hongkong en passant par Biloxi, dans le Mississippi, Deadpool parcourt le monde pour éliminer les gangsters les plus néfastes de la planète. Après avoir attaqué l'entrepôt du dangereux Sergei Valishnikov, le tueur masqué retrouve son fidèle taxi Dopinder qui le ramène chez lui pour fêter ses deux ans de mariage avec Vanessa. Mais la soirée tourne au drame quand une bande de tueurs fait irruption dans leur appartement : une fusillade s'ensuit au cours de laquelle Vanessa est mortellement blessée.

RTL 9 19.50

AU-DELÀ DES LOIS



Au-delà des lois

Thriller - Etats-Unis - 1995
Avec Sally Field, Kiefer Sutherland, Ed Harris, Joe Mantegna

Par téléphone interposé, Karen McCann entendu sa fille de 17 ans, Julie, se faire agresser et assassiner. Le coupable, Robert Doob, est rapidement arrêté. Mais, en raison d'une faute de procédure, son procès se conclut par un non-lieu. L'assassin est aussitôt remis en liberté. La nouvelle plonge Karen dans le désespoir. Un officier de police lui conseille de s'adresser à une association de soutien aux parents de victimes.

CANAL+ family 19.50

ELEKTRA



Film d'action - Canada - Etats-Unis - 2005
Avec Jennifer Garner, Goran Visnjic, Kirsten Prout, Will Yun Lee

Formée au combat par le redoutable Stick, son mentor aveugle, Elektra est devenue une parfaite machine à tuer dont les exploits ont fait le tour du monde. Cette fois, elle est chargée de supprimer ses nouveaux voisins, Mark Miller et sa jeune fille Abby. Mais après avoir sympathisé avec eux, la belle Elektra refuse la mission. La Main, une organisation secrète, envoie alors Kirigi et ses sbires à leur poursuite.

TF1

20.05 Jurassic Park 3



06.00 Emission spéciale, défilé du 14 juillet 2020

12.00 Le journal

12.40 C'est quoi cette question ?

12.55 Le jardin des coups de foudre

14.35 Sous le cygne de l'amour

16.15 Familles nombreuses : la vie en XXL

17.10 Les plus belles vacances

18.10 Demain nous appartient

18.55 Météo

19.00 Le Journal

19.40 My Million

19.50 Météo

TÉLÉVISION

20.05 Jurassic Park 3



Film fantastique - Etats-Unis - 2001

Avec Sam Neill, William H Macy, Tea Leoni, Alessandro Nivola

Amanda et Paul Kirby, de riches aventuriers, proposent au paléontologue Alan Grant de les accompagner pour leur anniversaire de mariage. Ils ont prévu de survoler l'île de Sorna, où pullulent les dinosaures. En échange de son aide, ils lui promettent de financer ses recherches. Mais sur place, Alan Grant découvre qu'il a été piégé.

20.05 La France a un incroyable talent : la bataille du jury



Présenté par David Ginola,

Marianne James, Eric Antoine,

Hélène Segara, Sugar Sammy

Après avoir fait s'affronter leurs protégés pendant trois semaines, Marianne James, Eric Antoine, Hélène Ségaré et Sugar Sammy voient les plus plébiscités monter sur scène à nouveau pour la grande finale. Ainsi douze artistes se lancent dans de nouveaux duels, dont les compositions ont été tirées au hasard.

CANAL+

20.05 Blanche comme neige



10.35 Killerman

12.24 Hunter

Killer

14.22 Gemini

Man

16.16 Venom

18.05 La chute

du président

PLANÈTE +

TFX

W9

08.15 Une nounou d'enfer

11.30 90210

Beverly Hills : Nouvelle Génération

15.05 Friends

17.05 Mamans & célébres

20.00 Météo

20.05 Ninja warrior



Bélier 21-03 au 20-04

Une nouvelle opportunité s'offre à vous, vous pourriez atteindre un objectif décisif. Cela se fera aisément car vous allez trouver en vous le courage et la perspicacité nécessaires.

Taureau 21-04 au 21-05

A l'impossible nul n'est tenu, encore moins vous que quiconque dans les circonstances que vous connaissez.

Gémeaux 22-05 au 21-06

On vous recommande une certaine opportunité à saisir qui pourrait être la bonne occasion. La décision vous appartient de savoir dire oui ou non.

Cancer 22-06 au 22-07

Vos finances ne semblent pas trop menacées par des dépenses imprévues. Vous aimerez repousser des échéances qui pourtant ne doivent pas attendre.

Lion 23-07 au 23-08

Vous connaîtrez le repos du guerrier. Vous avez le sens du devoir accompli et partant du principe que toute peine mérite récompense, vous vous octroyez le droit à une pause bien gagnée. Votre forme a tout à y gagner. Vous saurez profiter de l'instant présent.

Vierge 24-08 au 23-09

Faites attention à certains indices dans une entreprise relativement hardie. Les difficultés qui pourraient contrarier le dénouement heureux de cette affaire nécessite de vous un moral excellent.

Balance 24-09 au 23-10

Grâce à votre forme physique qui revient en force, vous aurez la chance de gagner une plus grande indépendance dans votre vie. Si seulement vous vouliez prendre quelques risques, votre vie vous semblerait infinité plus radieuse.

Scorpion 24-10 au 22-11

Une belle aventure dans les affaires pourrait se décider brusquement surtout si vous savez surveiller la bonne direction.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Des nouvelles intéressantes vous obligent à réfléchir sérieusement à la question posée. Votre opinion sur ce sujet délicat pourrait choquer. Pensez à modérer vos affirmations pour éviter tout conflit.

Capricorne 22-12 au 20-01

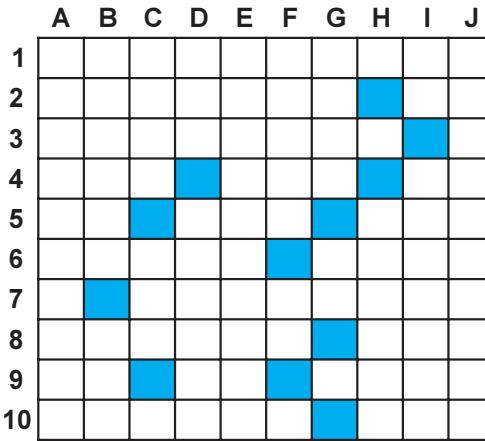
Vous avez besoin de nouvelles énergies pour être au mieux de votre forme. Vous aurez des idées nouvelles. Suivez votre inspiration.

Verseau 21-01 au 18-02

Vous allez connaître une agréable nouvelle. Vous prenez le relais et vous vous mettez en quatre pour répandre autour de vous cette annonce qui donnera beaucoup de plaisir à tous ceux qui veulent bien l'entendre. Vous aimerez rendre les gens heureux.

Poissons 19-02 au 20-03

Vous ressentirez le besoin de faire une pause. Vous pourrez profiter d'une occasion agréable pour respirer un peu et faire le point.



Horizontalement:

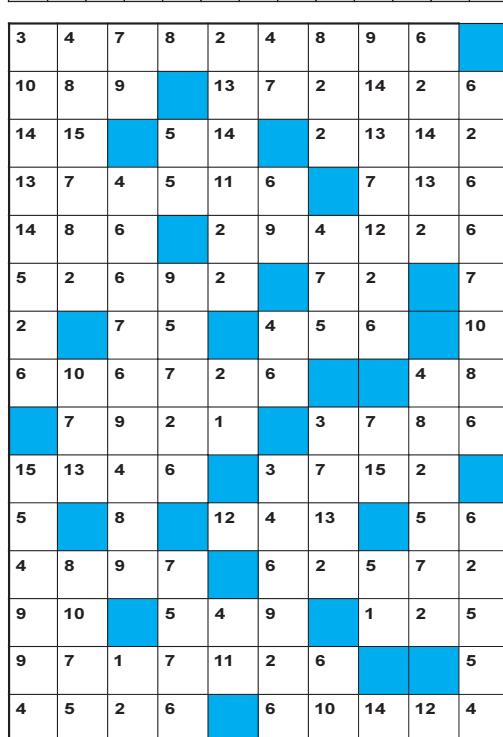
1. Laisser froid.
 2. Cellule des condamnés à mort. Pronom.
 3. Aphidiens.
 4. Indefini. Tel pas tel. Fin de groupe.
 5. Pièce jaune. Fait œuvre de bienfaisance. Pas de sitôt.
 6. Retour de vague. Pièce à soutenir.
 7. Influent.
 8. Fis une réduction de taille. Pronom.
 9. Conjonction. Entre dans le vague du sujet. Latin, cela va de soi.
 10. Bonne distante. Tiré au clair.
- Verticalement:**
- A. Va sans peine.
 - B. Une femme pour mon fils ! Coup de rigolo.
 - C. Partisan du Pacte d'acier. Offre d'échange.
 - D. Cas de rage. Donne la préférence.
 - E. Va en remontant. Flacon. Note.
 - G. Courant d'Eire. Préposition.
 - H. Situation de fait.
 - I. Conjonction. Tapote.
 - J. Quand elle est générale, il faut dire générale !



ACAJOU – AGNELET – ARBRE – COBAYE – COMMENCER – COURSIER – CRUE – DOSE – FORET – FORTIFICATION – FOUGERE – FRICASSEE – FRITURE – FROMENT – GLADIATEUR – GOMINA – GOURMANDISE – GUIPURE- IMPORT – JAMAIS – JUSTICIER – LAME – MASSUE – MATERNITE – MOME – MOUETTE – ORNEMENT – PINCEMENT – PIPEAU – REFLUX – RIEN – SABIR – SALIERE – SCIE – SEMER – TROC – VENT.

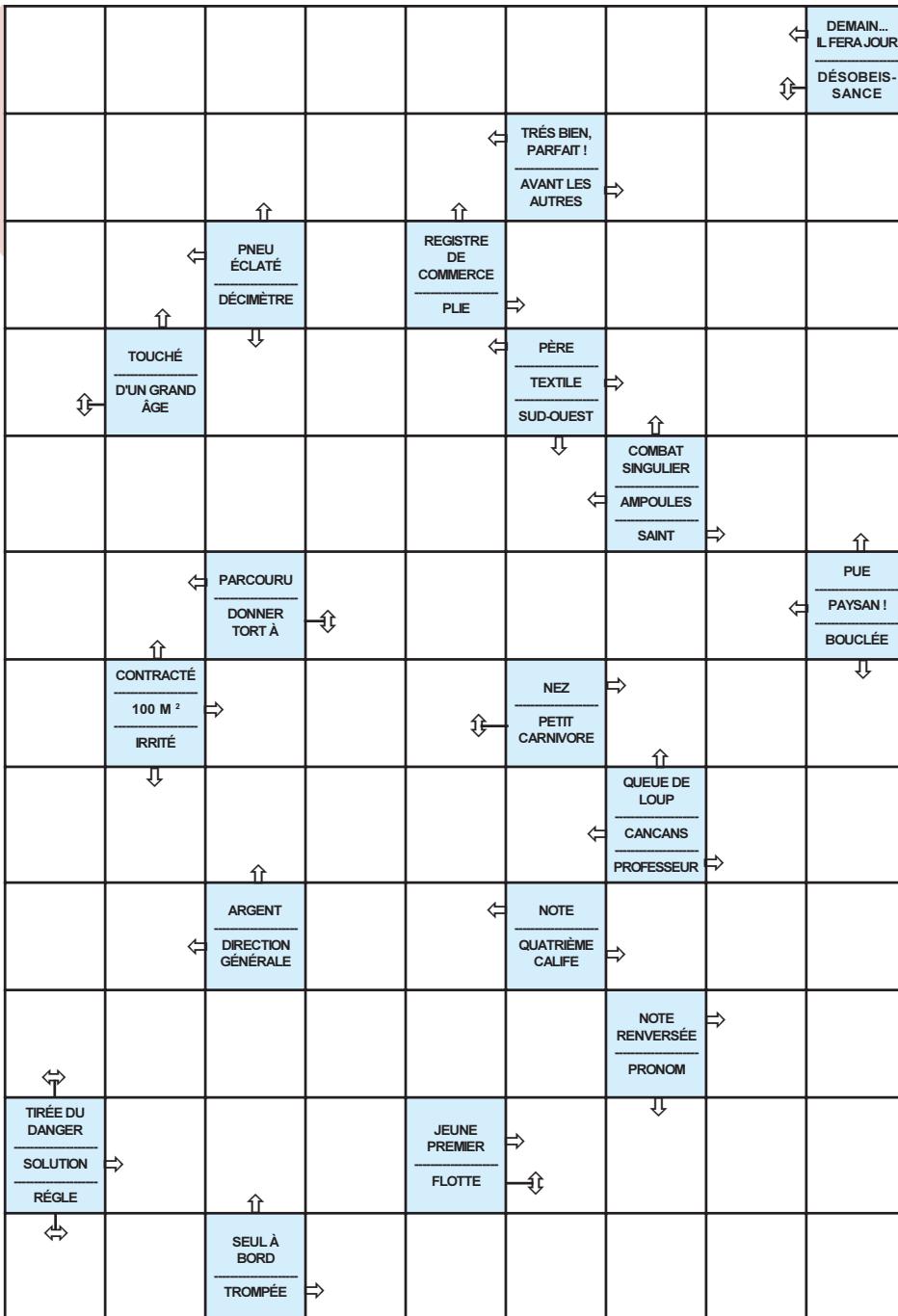
Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er blocage.
 - Il en fait des cône, mon 2ème.
- Mon tout est un petit carnet.



Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N°7799



LES SOLUTIONS

CROISÉS N°7798

A	C	R	O	P	H	O	B	I	E
P	I	L	I	F	E	R	E	P	
E	V	S	I	R	O	T	A		
R	E	V	E	S	I	T	O		
C	L	O	U	T	E	I	R		
E	L	I	X	I	R	E	D		
V	E	R	Q	G	N	A	F		
O	E	T	U	D	E	N	E		
I	L	T	E	R	M	I	T		
R	E	M	E	R	C	I	E		

SUDOKU N°798

4	2	6	1	3	8	9	7	5
5	3	7	9	2	6	1	8	4
1	8	9	5	4	7	6	2	3
9	5	4	8	6	1	7	3	2
7	6	3	4	9	2	5	1	8
2	1	8	7	5	3	4	6	9
6	9	2	3	1	4	8	5	7
3	7	5	6	8	9	2	4	1
8	4	1	2	7	5	3	9	6

FOUILIS N° 7798

NORMAL (Nord - Mal)

CODÉS N° 7798

1	P	2	U	3	R	4	A	5	L	6	O
7	E	8	I	9	S	10	T	11	M	12	N
13	F	14	D	15	B	16	X	17	V	18	C
19	H	20		21	22	23		24			

SUDOKU N° 799

1	5		2						4
7			9	4					
	4							1	9
		6	4				1		2
								9	
									8
	7	2	3	5					9
								2	1
	4							7	5

Aïn Defla: sept personnes blessées dans une explosion de gaz



Sept (7) personnes ont été atteintes de brûlures du 2ème et 3ème degré suite à une explosion d'une bouteille de gaz butane hier après-midi dans une habitation au niveau de la commune de Djelida (Aïn Defla), a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile. En sus des personnes brûlées (âgées entre 22 et 50 ans), l'incident s'est produit à l'intérieur de la cuisine de ladite habitation située au douar El Aouadja de Djelida, a causé des douleurs atroces à une huitième personne, a-t-on précisé de même source. Après avoir reçu les premiers soins sur le lieu même de l'incident, les personnes blessées ont été évacuées vers l'hôpital Mekkour Hamou du chef-lieu de wilaya, a-t-on fait savoir. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'explosion.

Tunisie: négociations pour une nouvelle formation gouvernementale



Le Conseil de la Choura du mouvement Ennahda a décidé, lors de sa 41e session tenue dimanche à Tunis, de charger le président du mouvement, Rachid Ghannouchi, d'entamer les négociations et les concertations nécessaires avec le président de la République, les partis politiques et les forces politiques et sociales «afin de décider d'une nouvelle formation gouvernementale», rapporte l'agence TAP. Dans une déclaration à l'agence TAP, Imed Khémiri, porte-parole du mouvement Ennahda, a estimé que cette nouvelle formation gouvernementale est «de nature à mettre fin à la crise politique actuelle, aggravée par la situation économique et sociale générée par la pandémie de Coronavirus et par l'éventuelle implication du chef du gouvernement, Elyes Fakhfakh, dans une affaire de conflit d'intérêts». «Chercher à former une nouvelle équipe gouvernementale représente la nouvelle position d'Ennahda à l'égard des conséquences de la pandémie», déclare Khémiri, estimant que la situation générale en Tunisie ne peut plus supporter davantage de lenteur. Khémiri a, sur un autre plan, indiqué que la réunion du Conseil de la Choura intervient suite à la demande du bureau exécutif de reconstruire la position du mouvement à l'égard du gouvernement et de la coalition au pouvoir qui en fait partie.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Rentrée scolaire 2020-2021: lancement «effectif» des cours le 4 octobre

Le ministère de l'Education nationale a appelé, dans une circulaire-cadre spécifique à la rentrée scolaire 2020-2021, les acteurs concernés à réunir toutes les conditions idoines pour une rentrée scolaire «réussie» et au lancement effectif des cours le 4 octobre prochain, dans le respect strict des mesures de prévention.

Rappelant le cadre de travail relatif aux préparatifs de cette rentrée et de ses dimensions organisationnelles, matérielles et humaines, le ministère a insisté sur l'intensification des efforts en vue de s'assurer du respect des mesures de prévention et accomplir les missions de Service public, à travers la réouverture des établissements, en préservant la santé des élèves et du personnel, au vu de la propagation du nouveau coronavirus. «La conjoncture sanitaire exceptionnelle que traverse l'Algérie, à l'instar de tous les pays du monde, oblige les responsables du secteur de l'éducation nationale, chacun à son niveau, à déployer davantage d'efforts et à coordonner les activités entre les acteurs, afin d'assurer le respect des gestes barrières et garantir, ainsi, la continuité du Service public au sein du secteur de l'éducation nationale, tout en préservant la santé des élèves et du personnel, grâce à un protocole qui sera élaboré à cet effet, en coordination avec



d'autres secteurs», précise la circulaire. A ce propos, le ministère a rappelé que la prochaine rentrée s'inscrit dans le cadre «des améliorations apportées aux aspects inhérents aux apprentissages, à l'évaluation pédagogique et aux outils éducatifs dans les trois cycles ainsi qu'aux aspects liés essentiellement à la formation des formateurs et à l'optimisation de leurs performances notamment cognitives.

Il s'agit également, selon la même circulaire, des aspects liés à la gestion des ressources humaines, financières et matérielles selon une approche de rationalisation des dépenses et d'exploitation op-

timale des ressources afin de d'améliorer les indicateurs de qualité, dans ses dimensions pédagogique, de gestion et d'investissement.

A cet effet, il est impératif d'œuvrer à la réunion de toutes les conditions afin d'assurer une rentrée scolaire réussie sur tous les plans, en se focalisant notamment sur une série de dimensions organisationnelles, humaines, pédagogiques et sanitaires dont la réduction, au maximum, du groupe éducatif au niveau du cycle primaire (1ère et 2ème année) et son élargissement, si possible, à la 1ère année moyenne et 1ère année secondaire.

Biskra: confinement partiel dans 9 communes

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire a décidé l'adaptation des horaires de confinement partiel à domicile dans neuf (9) communes de la wilaya, de 16h00 jusqu'à 6h00 pendant quinze (15) jours, précise la même source. Les communes concernées par cette mesure sont : Biskra, Sidi Okba, Ouled Djellal, Tolga, Zeribet El Oued, Doucen, Sidi Khaled, Chetma et Ain Naga. Cette mesure intervient «en application des dispositions du décret exécutif 20-168 du 7 Dhou El Kaâda 1441, correspondant au 29 juin 2020 portant prorogation du confinement partiel à domicile et renforcement du

tentes, un confinement partiel à domicile sera imposé à partir de mardi 14 juillet 2020 au niveau de neuf (9) communes de la wilaya, de 16h00 jusqu'à 6h00 pendant quinze (15) jours», précise la même source. Les communes concernées par cette mesure sont : Biskra, Sidi Okba, Ouled Djellal, Tolga, Zeribet El Oued, Doucen, Sidi Khaled, Chetma et Ain Naga. Cette mesure intervient «en application des dispositions du décret exécutif 20-168 du 7 Dhou El Kaâda 1441, correspondant au 29 juin 2020 portant prorogation du confinement partiel à domicile et renforcement du

dispositif de lutte contre l'expansion du Covid-19, notamment son article 3 obligeant mesdames et messieurs les walis, lorsque la situation sanitaire l'exige, de procéder au confinement partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs localités, communes ou quartiers connaissant des foyers ou des clusters de contamination».

Ce confinement partiel im-

plicera un arrêt total de toutes les activités commerciales,

économiques et sociales au niveau des communes concernées, y compris la suspension

du transport des voyageurs et

de la circulation des voitures,

conclut la même source.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

LA VRAIE PRESSION DE LA FOI

dans un terrain qui relève des prérogatives de l'Etat et engage la totalité de sa responsabilité.

Il en est de même pour la recommandation qu'ils affichent pour rendre impératif le sacrifice du mouton érigéant leur rôle en doublure de la mission du Haut Conseil islamique. Malgré la tiédeur du verbe, l'énoncé de leurs recommandations est d'abord la manifestation d'une présence syndicale occultant le drame sanitaire complexe que vit le pays et occultant le lot du personnel médical qui y a laissé la vie. Se pose alors en la matière la question de savoir quelles

sont les attributions syndicales des imams et quelles sont leurs limites.

Sans doute faudra-t-il les rassurer. Les mosquées rouvriront tôt ou tard et des moutons seront sacrifiés malgré toutes les restrictions imposées sur les places publiques. Mais personne ne doit feindre d'ignorer que le cœur n'est pas à la fête et on imagine aisément si les espaces publics restent interdits, les tribulations des témoires clandestins s'accrochant aux festoyades alors que la majorité du personnel médical lutte contre la mort et que les enterrements se font dans l'obscurité de la nuit pour donner aux victimes le statut de pestiférés.

La pression de la rue est certes forte, mais celle de la logique et de la sagesse doit être autrement plus forte. Il se trouve que celle-ci est le fondement de la foi.

Appels à la retenue après des troubles au Mali

Les représentants de l'Union africaine, de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), de l'ONU et de l'UE au Mali ont exprimé leur préoccupation et appellé tout le monde à la retenue devant les troubles à Bamako. Ils ont aussi réclamé la libération par le pouvoir des chefs de file de la contestation arrêtés.

Dans un communiqué commun publié dans la nuit de dimanche à lundi, ils se disent «très préoccupés» et «condamnent avec vigueur toute forme de violence comme moyen de règlement de crise». «Ils condamnent» aussi le recours à la force létale par les forces de sécurité, «et invitent toutes les parties prenantes à la retenue et leur demandent de toujours privilégier le dialogue». Ils notent que l'arrestation de chefs de file de la contestation fait obstacle à ce dialogue pourtant demandé par le président Ibrahim Boubacar Keïta.

Croissance au Moyen-Orient: le FMI prévoit la pire baisse depuis 50 ans

Le Fonds monétaire international (FMI) a abaissé les prévisions de croissance du Moyen-Orient à leur plus bas niveau en 50 ans, en raison du «double choc» de la faiblesse des prix du pétrole et de la pandémie de Covid-19.

A l'exception de l'Iran, la crise sanitaire au Moyen-Orient a fait relativement peu de victimes selon les experts, mais les conséquences économiques du confinement et du ralentissement mondial sont importantes. Les économies du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord vont se contracter en moyenne de 5,7% cette année, avec des chutes allant jusqu'à 13% dans les pays en guerre, a indiqué le FMI dans sa mise à jour des perspectives économiques régionales. Cette projection est la plus basse depuis plus de 50 ans, selon les données de la Banque mondiale, et intervient après une année de croissance modeste. «Il s'agit d'un recul considérable qui agrave les défis économiques et humanitaires existants et augmentera les niveaux de pauvreté déjà élevés», souligne le FMI, ajoutant que des «troubles sociaux pourraient être ravivés par la levée des mesures de confinement». Les économies des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), frappés par la chute du prix de pétrole devraient se contracter de 7,1%, soit 4,4% de plus que la prévision d'avril.